



N°94

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

FINANCIARISATION DU LOGEMENT : CHAMP LIBRE AU PRIVÉ

- + MINI-DOSSIER :
LANGUE INCLUSIVE
- + TOUS ÉGAUX FACE
À L'INFLATION ?

SORTIE DES CALES

On en est rendu à argumenter sur

La Petite Sirène...

Jade Almeida

6

MÉMOIRE DES LUTTES

Direct Action :

Une expérience radicale

Alexis Lafleur-Païement et Mélissa Miller

8

POLITIQUE

Oser prendre toute la place

à gauche

Benoît Renaud

10

Une hégémonie de longue durée ?

Philippe Boudreau

13

REGARDS FÉMINISTES

**Pour une relance féministe,
verte et juste**

Kharoll-Ann Souffrant

15

ANALYSE DU DISCOURS

**Comment rendre l'extrême
droite présentable**

Claude Vaillancourt

16

ÉCONOMIE

Tous égaux face à l'inflation ?

Julia Posca

18

ENVIRONNEMENT

Résister et fleurir dans Hochelaga

Estelle Grandbois-Bernard

20

SOCIÉTÉ

**Aider, mais pas n'importe
comment !**

Jérémie Lamarche

22

ÉDUCATION

**CAQ : Cette priorité prioritaire qui
se cherchait une crise à résoudre**

Wilfried Cordeau

24

CULTURE NUMÉRIQUE

La tyrannie de la popularité

Yannick Delbecque

26

ENVIRONNEMENT

Le pétrole au secours de l'écologie

David Beauchamp

28

MINI-DOSSIER

Nommer pour mieux exister

Coordonné par Isabelle Bouchard, Elisabeth Doyon et Miriam Hatabi

30

Entrevue - Apprendre à nous écrire

Avec Magali Guilbault Fitzbay

Propos recueillis par Isabelle Bouchard

30

**Toponymie autochtone -
la racine des cultures**

Adam Archambault

32

**Bilinguisme officiel,
traduction et langues autochtones**

René Lemieux

34

**Les food trucks,
de Galarneau aux bobos**

Pascal Brissette et Julien Vallières

35

**La langue is never about
la langue**

Arianne Des Rochers

38

CULTURE

Recensions

66

À tout prendre !

Ramon Vitesse

70

42

FINANCIARISATION DU LOGEMENT : CHAMP LIBRE AU PRIVÉ

Dossier par Francis Dolan et Claude Vaillancourt

Photos par Rémi Leroux



Que signifie la financiarisation du logement ?

Louis Gaudreau

44

Prolifération des condos, densification et exclusion

Marc-André Houle

48

Les gouvernements ont affaibli le filet social

Véronique Laflamme

50

Locataires, on se mobilise !

Martin Blanchard

53

Au cœur d'une crise excentrée

Cédric Dussault

55

Pas de plan Marshall en vue, les locataires prennent la rue !

Comité d'action de Parc-Extension

57

Un travail invisible et essentiel

Marie-Ève Desroches

59

Mainmise sur les terrains publics : Sevrer la bête

Francis Dolan, Karine Triollet et Margot Silvestro

62

La campagne pour le Right to Counsel à New York

Marcos Ancelevici

64

ÉDITORIAL

DIVISER MIEUX

POUR RÉGNER

Avez-vous remarqué que la CAQ a sans cesse recouru à un discours clivant pour gagner des votes durant la dernière élection? Plusieurs fois pendant la campagne, nous avons entendu François Legault prétendre que Montréal, son apparente hantise, méprisait les résident·es de la ville de Québec et des régions en général. «Les gens de Montréal», comme il les appelle, en donnant l'impression qu'il s'agit d'étrangers. Au lendemain des élections, la carte électorale semblait néanmoins rendre compte de cette segmentation politique selon le lieu d'habitation.

Il serait alors tentant de croire que cette opposition entre Montréal et le reste du Québec se reflète réellement dans les valeurs politiques des électeurs et électrices. Plusieurs grands médias ont également relayé ce constat au lendemain des élections. Plus on le dit, plus ça existe. Ce type de discours est une stratégie qui impose une vision qui ne reflète pas la réalité et alimente les clivages, la marginalisation de certaines pensées et les préjugés.

Pendant la campagne, ce discours s'est aussi fait entendre lors de nombreuses prises de parole de la part de plusieurs partis au sujet de l'immigration. La venue de nouveaux et nouvelles arrivant·es sur le territoire a souvent été présentée comme une menace à la cohésion sociale et à la survie de la nation. Même le ministre sortant responsable de l'immigration a tenu des propos révoltants sur les personnes immigrantes, en suggérant qu'elles ne souhaitent ni s'intégrer ni travailler ou parler français. Il y a longtemps qu'une campagne électorale québécoise avait donné dans les attaques aussi gratuites et violentes à l'endroit de personnes qui ont d'abord et avant tout besoin de notre accueil et de notre soutien.

Aucune région du Québec n'est un bloc monolithique. À Montréal, le Parti conservateur du Québec est arrivé deuxième ou troisième dans dix circonscriptions. Ailleurs au Québec, Québec solidaire a fait des gains importants en termes de pourcentage de votes dans plusieurs régions, obtenant le deuxième ou troisième rang dans plusieurs circonscriptions. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) a d'ailleurs démontré que les questions identitaires comme l'immigration,

la langue ou la laïcité orientent peu le choix électoral des électeur·rices. Associer des courants politiques à des régions du Québec en se basant uniquement sur le résultat du vote est une forme de raccourci intellectuel. Les forces progressistes sont actives partout au Québec, bien que le résultat des élections tende à le masquer.

Ne nous laissons pas piéger par une interprétation du vote de la dernière élection qui simplifie les enjeux. Il sera essentiel de nous concentrer sur les attaques contre le filet social qui nous attendent avec le gouvernement caquiste. Sans oublier les projets néfastes dont il faudra se défendre, son capitalisme vert entre autres. Peu importe où on habite au Québec, de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par les grandes villes, il faudra compter sur la force des mouvements sociaux, sur leurs capacités à s'organiser et résister, pour former une véritable opposition au gouvernement hors des partis politiques.

Comme média indépendant de gauche, *À bâbord!* en appelle à ne pas se laisser contaminer par une politique partisane qui cherche à diviser pour mieux régner. Ne perdons pas de vue que ce qui nous unit est plus important que ce qui semble parfois nous séparer. Une grande force progressiste existe toujours au Québec et œuvre quotidiennement, dans ses mouvements sociaux, dans ses syndicats, dans ses organismes communautaires, à protéger les acquis et à améliorer les conditions de vie de tou·tes dans une visée de réelle justice sociale et environnementale.

Le collectif de rédaction

Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter :
[@revueababord](https://twitter.com/revueababord)

à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trice-s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Pierre Avignon, Valérie Beauchamp,
Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard,
Wilfried Cordeau, Philippe de Grosbois,
Yannick Delbecque, Francis Dolan,
Elisabeth Doyon, Miriam Hatabi,
Viviana Melisa Isaza Lescano, Audrée
Lafontaine, Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage,
Mat Michaud, Jacques Pelletier,
Samuel Raymond, Alexis Ross, Camille Simard,
Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Miriam Hatabi (secrétaire de
rédaction), Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage,
Mat Michaud, Jacques Pelletier, Alexis Ross,
Camille Simard, Ramon Vitesse

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, Marcos Ancelovici,
Adam Archambault, David Beauchamp,
Martin Blanchard, Philippe Boudreau,
Pascal Brissette, Amy Darwish,
Arianne Des Rochers, Marie-Ève Desroches,
Cédric Dusseault, le Comité d'action
de Parc-Extension (CAPE), Louis Gaudreau,
Estelle Grandbois-Bernard, Emanuel Guay,
Magali Guilbault Fitzbay, Marc-André Houle,
Sohnia Karamat Ali, Rizwan Khan, Niel La Dode,
Eve-Marie Lacasse, Véronique Laflamme,
Alexis Lafleur-Paiement, Jérémie Lamarche,
René Lemieux, Mohammad-Afaaq Mansoor,
Mélissa Miller, Nuzhat Niaz Parama,
Thierry Pauchant, Julia Posca, Benoît Renaud,
Kharoll-Ann Souffrant, Valentin Tardi,
Christian Tremblay, André Trépanier,
Karine Triollet, Julien Vallières-Gingras

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

VISUELS

Le Comité d'action de Parc-Extension (CAPE),
Marie-Ève Desroches, Elisabeth Doyon, Oxfam
international, Anne-Laure Jean, Kerri Claire Neil,
Rémi Leroux (Dossier et couverture), Archives
Révolutionnaires, Ak Rockefeller, Ramon Vitesse

La revue *À bâbord!* est imprimée par
Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par Érudit
erudit.org et par Les classiques des sciences
sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 94 - Hiver 2022-23

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-06-5

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-07-2

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada



érudit

**La revue *À bâbord !*
est disponible sur Érudit !**

www.erudit.org/fr/revues/babord/

LANCEMENT DU NUMÉRO 94



PASSEZ NOUS VOIR !

Retrouvez toutes les informations sur notre site Web et notre
page Facebook!
ababord.org / [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)



Illustration : Ramon Vitesse

ON EN EST RENDU À ARGUMENTER SUR LA PETITE SIRÈNE...

Jade Almeida

En juillet 2020, on annonce que le rôle iconique de la petite sirène sera interprété par la chanteuse afro-américaine Halle Bailey : c'est le scandale sur les réseaux sociaux. Une analyse du débat en ligne à travers le concept de « racebending » s'avère nécessaire.

Ariel est une princesse qui vit *sous l'océan*, fascinée par le monde des humains, elle rêve de «partir là-bas» un jour. Elle nage souvent jusqu'à la surface et finit même par tomber amoureuse d'un humain. Lorsque son secret est découvert, et face à la colère de son père, elle passe un pacte avec une femme mi-oc-topus, Ursula, pour échanger sa queue de poisson contre des jambes. Tout ici fait donc appel à l'imagination. Après tout, son meilleur ami, jaune et bleu, s'appelle Polochon, et un goéland lui vient en aide pour que le prince Éric l'aime en retour.

Pour autant, dès l'annonce du casting de Halle en juillet 2020, internet explose. Dans les heures qui suivent, le mot-clic #NotMyAriel (#PasMonAriel) est en trending mondial sur Twitter, tandis que des adultes d'âge mûr se filment en train de mettre à la poubelle ou de mettre le feu à leur DVD de *La Petite Sirène*. Iels affirment qu'Ariel ne peut pas être incarnée par une jeune femme noire (parce que, bien évidemment, c'est de cela qu'il s'agit) et voilà que les détracteur-trices s'accaparent des termes comme « appropriation culturelle », « effacement de l'héritage », certain-es allant plaider une attaque envers la culture européenne.

Internet ayant la mémoire courte, le débat s'apaise. Mais voilà, en septembre 2022, un premier extrait de la bande-annonce est rendu public et le hashtag #notmyariel repart de plus belle. Des semaines plus tard et nous en sommes encore à argumenter pour défendre le casting d'une princesse mi-poisson qui chante « sous l'océan ». Et par nous, j'entends la communauté noire, mais aussi pas mal d'autres communautés racisées, malheureusement

habituees à subir les flammes de la suprématie blanche.

Ces cris d'orfraie, qui sonnent aussi faux qu'Eurêka sous la pleine lune, témoignent en réalité d'une incompréhension fondamentale de la différence entre « whitewashing » et « racebending » et, de manière plus générale, d'une incompréhension de ce qu'est l'appropriation culturelle ainsi que d'un total refus de comprendre le racisme systémique.

WHITEWASHING, RACEBENDING

Le « whitewashing » ou blanchiment est le fait d'utiliser des acteur-rices blanc-hes pour jouer le rôle de personnages racisés. L'histoire cinématographique états-unienne en est jonchée d'exemples : pensez, John Wayne pour *Genghis Khan*, Rooney Mara pour la « princesse indienne » de *Peter Pan*, Tilda Swinton pour Yao alias l'Ancien de *Dr. Strange*, quasiment tout le casting d'*Avatar* : *le dernier maître de l'air*, le film *Gods of Egypt*, et j'en passe des plus ridicules... Certains de ces rôles étaient d'ailleurs joués de sorte à se moquer de la communauté dépeinte (c'est le cas avec Mickey Rooney qui caricature un personnage supposé être japonais dans *Petit déjeuner chez Tiffany*), mais elle est d'autant plus dommageable lorsqu'on prend en compte le faible nombre de personnages racisés offerts dans les médias. Ainsi, les opportunités de casting pour les acteur-rices racisé-es sont risibles comparativement à leurs collègues blanc-hes, et si des changements s'opèrent très récemment, on reste extrêmement loin de l'historique d'opportunités et de représentations offertes au public blanc depuis l'invention du cinéma.

De l'autre côté, nous avons le « racebending », qui consiste à changer l'appartenance raciale d'un personnage. Alors que « whitewashing » consiste à choisir une personne blanche pour incarner une personne racisée, le « racebending » consiste à changer l'appartenance raciale d'un personnage, lorsque cette appartenance n'a pas de lien avec l'histoire, et choisir un-e acteur-rice racisé-e pour l'incarner. Les occasions de « racebending » sont donc bien spécifiques. Par exemple, il est impossible de le faire avec *Mulan*. En dépit de toutes les libertés que le studio Disney a pris avec la *Ballade de Mulan*, livre sur lequel est basée le dessin animé, le fait que *Mulan* soit chinoise reste au cœur de ses motivations. Toute l'histoire est modelée par le fait qu'elle se déroule en Chine et par son appartenance à ce territoire. *Mulan* prend les armes pour défendre la Chine contre une invasion extérieure, après tout. *Black Panther* est supposé être un roi d'un territoire en Afrique, isolé du reste du monde. Dans ce contexte, il ne peut être joué que par une personne noire pour que l'histoire ait du sens. Ainsi, l'appartenance raciale et ethnique de ces personnages est profondément liée à leur raison d'être.

RACEBENDING ET CULTURE POPULAIRE

Au contraire, *Spiderman* n'a pas une appartenance raciale particulière par rapport à son histoire, il offre donc une possibilité de « racebending », ce que bon nombre de fans ont déjà souligné. Après tout, c'est l'histoire d'un jeune homme qui vit avec ses grands-parents dans un quartier défavorisé, dont un membre de sa famille est tué



Illustration : Ak Rockefeller (CC BY 2.0)

par arme à feu en pleine rue, un meurtre que la police échoue à élucider. En faire un personnage noir, dans ce contexte, offre une dimension de critique sociale, voire une profondeur supplémentaire à la trajectoire du héros. Autre exemple: récemment, un·e utilisateur·rice d'un forum en ligne argumentait que Wolverine pourrait être interprété par une personne autochtone. Il s'agit d'un personnage qui a subi la torture du gouvernement canadien, à qui on a délibérément effacé les souvenirs et qui a été maintenu captif, instrumentalisé puis qu'on a tenté de détruire. Au regard de l'histoire coloniale du pays, le fait d'avoir un personnage dont on a effacé la mémoire pour le contrôler pourrait symboliser les tentatives de génocide. C'est le genre de pratique qui rentre dans la définition du «racebending».

En ce qui concerne Ariel, plusieurs détracteurs ont déclaré que le conte originel était danois et que, par conséquent, il s'agissait d'appropriation culturelle. Bien essayé, mais non. Tout d'abord, le conte originel de *La Petite Sirène* est certes un

texte danois, mais il s'agit d'un récit bien différent de la version Disney. Résumé rapidement, la princesse se suicide à la fin et son âme se voit condamnée à 100 ans de servitude. On est très loin du concert sous la mer et du mariage sur le bateau. Il est donc tout à fait hypocrite de vouloir défendre la version originale quand personne n'a levé un sourcil en 1989 et qu'aucune critique n'était faite dans l'annonce de la version *live* avant le casting de Halle.

De plus, certes le conte est danois, mais Ariel n'a absolument rien à voir avec la culture danoise, elle n'est pas codée comme telle, ni dans la version originale et encore moins dans celle de Disney. À l'inverse, regarder *Mulan* sans comprendre qu'elle est chinoise est impossible. Et, bien évidemment, des personnes danoises noires, cela existe, mais si on commence à vouloir faire dans la finesse, on va en perdre beaucoup. Enfin, le «racebending» est aussi une critique du traitement de la blanchité comme associée à la neutralité dans les médias. Il est intéressant de remarquer qu'on a souvent fait le choix

d'un·e acteur·rice blanc·he pour incarner un personnage racisé, mais qu'on refuse qu'une personne racisée puisse incarner la blanchité. Bien qu'on n'essaie pas de faire passer Ariel pour une femme blanche dans le cas qui nous occupe, ces dynamiques sont tout de même à considérer.

POTENTIELS SYMBOLIQUES

Bien qu'il s'agisse d'un film Disney, et donc les attentes sont à modérer, le *spin* d'en faire une princesse noire offre une dimension intéressante à l'histoire. Comme je l'ai vu passer à plusieurs reprises sur Twitter, vu le nombre d'Africain·es jeté·es à l'eau durant le commerce esclavagiste, l'idée qu'un peuple noir se serait développé sous l'océan est presque touchant à imaginer. Et j'ai bien conscience que ma chronique a pris un tournant drastique très vite, mais n'oublions pas que ma chronique s'intitule «Sortie des cales», les cales du navire négrier, ces funestes bateaux dont les «pertes» se trouvent au fond de l'océan. Si Ariel doit être une princesse de ce royaume, qu'elle soit noire. 



Photo : Archives révolutionnaires

DIRECT ACTION UNE EXPÉRIENCE RADICALE

Alexis Lafleur-Paiement et Mélissa Miller, pour le collectif Archives Révolutionnaires*

Les années 1980 marquent un ressac de la gauche, notamment révolutionnaire, partout en Occident. Le déclin du prestige des pays socialistes, la restructuration des milieux de travail et surtout la répression étatique ont peu à peu raison des organisations militantes. Dans ce contexte, des groupes travaillent au renouvellement de leur stratégie comme de leurs pratiques. C'est le cas de Direct Action, un collectif canadien anarchiste, écologiste, féministe et anti-impérialiste qui mène une série d'attaques contre l'État et l'industrie de 1980 à 1983.

À la suite des grands cycles de luttes des années 1960 et 1970 marqués par les grèves ouvrières, la puissance des partis communistes, la «*New Left*», l'Autonomie¹ ainsi que l'anti-impérialisme et la décolonisation, la gauche faiblit durant la décennie suivante. Les modèles soviétique et chinois sont de moins en moins attrayants : l'URSS connaît une stagnation politique et économique sous la direction de Léonid Brejnev (1964-1982) alors que la Chine se libéralise sous l'impulsion de Deng Xiaoping (1978-1989). Les organisations de gauche ont aussi de la difficulté à résister à la restructuration du travail et aux politiques néolibérales qui transforment

les lieux de production. Le roulement et la précarisation des employé·es ainsi que la délocalisation nuisent aux groupes qui s'organisent historiquement dans les milieux de travail. Enfin, la violente répression étatique des années 1970 a détruit partout en Occident les mouvements révolutionnaires, du Black Panther Party aux États-Unis en passant par l'Autonomie italienne, sans compter la multiplication des interventions impérialistes contre les régimes de gauche, comme au Chili en septembre 1973. Dans ce contexte, les militant·es cherchent à redéfinir leur stratégie, comme c'est le cas de Direct Action au Canada.

Dans l'ambiance morose des années 1980, les révolutionnaires sont forcées de reconsidérer les raisons de leur échec et leurs manières de lutter. On voit par exemple émerger la revue *Révoltes* (1984-1988) au Québec qui ouvre le dialogue entre libertaires et marxistes. Dans le même sens, des militant·es relancent le débat sur les causes de l'oppression tout en cherchant les meilleures méthodes pour renverser l'injustice. À la fin des années 1970, la scène anarcho-punk de Vancouver joue un rôle important dans ce renouveau. Une réflexion critique du colonialisme, du capitalisme et de l'impérialisme, tournée

vers un horizon égalitaire, féministe et écologiste, se développe au sein du journal *Open Road* (1975-1990). De ce milieu émerge, en 1980, le collectif Direct Action qui veut mener des attaques contre des symboles et des infrastructures capitalistes afin de sensibiliser la population à certains enjeux et pour nuire au système lui-même. Contrairement aux groupes armés des années 1970, souvent des factions militarisées d'un mouvement de masse, Direct Action souhaite, par son action, être un agent de la relance de la gauche au Canada.

REPENSER LE RAPPORT DE FORCE

En raison de son analyse, le groupe préconise de mener des luttes de solidarité avec les peuples autochtones, d'affronter le patronat et l'État bourgeois, de participer aux campagnes antiguerres, d'attaquer l'industrie pornographique, etc. Direct Action tente de s'intégrer à l'ensemble de ces combats en se donnant la tâche spécifique de mener des actions d'éclat lorsque la situation est totalement bloquée. Le groupe espère relancer des luttes qui stagnent en faisant la démonstration qu'un nouveau rapport de force peut émerger grâce à l'action armée, comme moyen de dernier recours et en évitant de blesser ou de tuer des individus. Par une activité soutenue, on souhaite plus largement redynamiser et radicaliser la gauche canadienne. Le groupe propose une réflexion théorique tout en jouant un rôle «d'avant-garde tactique».

Direct Action procède d'abord à des actes de vandalisme contre l'entreprise minière Amax, puis les bureaux du ministère de l'Environnement. Une première attaque d'envergure cible, le 30 mai 1982, les transformateurs de Cheekye-Dunsmuir sur l'île de Vancouver. Cette station fait partie d'un immense projet hydro-électrique particulièrement nuisible à l'environnement que les luttes populaires n'avaient pas été en mesure de bloquer. L'attentat relance le débat concernant le projet, mais celui-ci est tout de même achevé et mis en service.

Quelques mois plus tard, le 14 octobre, une seconde bombe explose, cette fois à Toronto. L'attentat vise Litton Industries, une société qui concentre tous les problèmes que dénoncent Direct Action. Cette

entreprise, honnie par les citoyen·nes, produit des systèmes de guidage pour les missiles de croisière américains. Elle est financée par le gouvernement canadien et procède à des tests dangereux et polluants en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, notamment en terres autochtones. Litton est une pièce maîtresse de l'appareil étatique, capitaliste et militaire occidental. L'attaque est annoncée par Direct Action afin d'éviter de faire des victimes, mais Litton n'écoute pas et plusieurs personnes sont blessées. Malgré tout, cette action est relativement bien perçue par les milieux militants opposés depuis des années au complexe militaro-industriel. De grandes manifestations anti-Litton suivent l'attaque et l'usine finit par perdre son financement gouvernemental.

Peu après, Direct Action se recompose sous le nom de la Wimmin's Fire Brigade et incendie, le 22 novembre 1982, trois succursales de Red Hot Video. Cette entreprise américaine se spécialise dans la distribution de films pornographiques à la limite de la légalité, globalement dégradants et apologétiques du viol. L'attaque féministe est particulièrement bien reçue par la gauche canadienne qui lutte depuis longtemps contre la chaîne. La dynamique entre action citoyenne et action directe fait le succès de l'opération; les autorités, d'abord complaisantes, lancent des enquêtes contre Red Hot Video et six de ses boutiques finissent par fermer. À peine quelques semaines après ce succès, les cinq membres de Direct Action sont pourtant arrêtés. Le procès de ceux qu'on surnomme les «Vancouver Five» mène à de lourdes peines.

DE LA LUTTE ARMÉE À LA LUTTE POPULAIRE

L'arrestation des membres de Direct Action témoigne d'une limite de leur action: leur aventurisme et leur isolement les exposaient à la répression. L'usage de l'action armée, même en évitant de cibler des personnes, était aussi à double tranchant: elle permettait d'attirer l'attention sur un enjeu précis, voire d'instaurer un rapport de force direct avec l'État ou une industrie, mais pouvait effrayer les militant·es moins radicaux·ales et diviser les luttes. Sans moraliser le débat, on peut légitimement se demander si la

tactique de Direct Action était suffisamment arrimée aux mouvements populaires, et si elle participait d'un horizon stratégique à même d'ébranler l'État colonial canadien et le régime capitaliste.

Ce qui est certain, c'est que le groupe a su renouveler avec pertinence l'analyse de la conjoncture canadienne, tout en ayant l'audace de rouvrir la question de la stratégie et de la tactique révolutionnaire dans un moment de ressac. En liant les questions du colonialisme, du capitalisme, de l'écologie, du patriarcat et de l'impérialisme, Direct Action a aidé les mouvements canadiens à mieux comprendre ses adversaires – l'anarcho-indigénisme de la Colombie-Britannique en témoigne encore de nos jours. La matrice théorique développée dans les années 1980 a contribué à la critique des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver qui ont eu lieu en terres volées en 2010 et informe toujours la gauche, comme on le voit dans les luttes de solidarité avec les Wet'suwet'en depuis 2019. L'activité de Direct Action pousse à réfléchir à ce qui peut être fait lorsqu'une situation politique est bloquée. Comment la gauche doit-elle agir lorsque les cadres légaux l'empêchent objectivement d'avancer, lorsque le monopole étatique de la violence lui est imposé?

Lors de son procès, Ann Hansen, membre de Direct Action, demandait: «*Comment pouvons-nous faire, nous qui n'avons pas d'armées, d'armement, de pouvoir ou d'argent, pour arrêter ces criminels [les capitalistes] avant qu'ils ne détruisent la terre?*» Une partie de la réponse se trouve dans la construction de mouvements populaires eux-mêmes en mesure de dépasser la légalité bourgeoise lorsque la situation l'exige. Cette stratégie évite l'isolement d'un groupe comme Direct Action sans confiner la gauche à la défaite lorsque l'État le décide. Un horizon commun est aussi nécessaire afin de déconstruire le capitalisme et de produire une société émancipée. 

*En ligne: archivesrevolutionnaires.com

1. La «*New Left*» et les mouvements autonomes (italien et français) des années 1960-1970 s'inspirent du marxisme, tout en élargissant leur champ d'action à d'autres thèmes que le travail.

RÉFLEXIONS STRATÉGIQUES POSTÉLECTORALES

OSER PRENDRE TOUTE LA PLACE À GAUCHE

Benoit Renaud, militant à Québec solidaire depuis la fondation

À première vue, les résultats de Québec solidaire (QS) aux élections du 3 octobre 2022 sont assez décevants. Ce maintien des acquis devient troublant quand on le compare à la trajectoire de progression constante qu'a connue QS depuis ses débuts¹. Pour progresser d'ici 2026, QS doit passer de la consolidation de sa base à la conquête de nouveaux territoires politiques.

L'apparition de Québec solidaire sur la scène politique est essentiellement le résultat d'une série de mouvements sociaux massifs, allant de la Marche mondiale des femmes de 2000 à la grève étudiante de 2005, en passant par le mouvement altermondialiste (Québec 2001) et l'opposition à la guerre en Irak (2002-2003). Le bond de moins de 4 à près de 8% des voix entre 2008 et 2012 s'explique en bonne partie par la grève générale étudiante et le positionnement très clair du député Amir Khadir et du parti en appui à ce mouvement. De 2014 à 2018, l'usure du pouvoir a frappé durement le PLQ pendant que le PQ n'arrivait pas à se redéfinir. Tant la montée de la CAQ que celle de QS pouvaient s'expliquer par la crise des deux partis qui avaient gouverné le Québec depuis 1970.

Entre 2018 et 2022, les luttes sociales ont été mises en veilleuse en grande partie dans le contexte de la pandémie. Notamment, les négociations du secteur public se sont conclues par une sorte de trêve, avec la signature de contrats de trois ans. Le gouvernement Legault remettait alors à après l'élection générale suivante son ambition d'imposer des reculs majeurs aux personnes qui travaillent dans les services publics et la fonction publique. Dans ce contexte de tranquillité sociale du côté des forces progressistes, ce sont les mouvements populistes de droite et l'extrême droite qui ont occupé beaucoup de place, alimentant la montée inattendue du Parti conservateur du Québec, avec ses 12% des voix. Globalement, la période actuelle est

marquée par le succès de la droite populiste, notamment sur le thème de l'hostilité face à l'immigration, et l'échec des forces de gauche, y compris avec de nouveaux partis, face aux défis d'une véritable rupture avec le capitalisme mondialisé.

Dans ce paysage politique densément occupé et ce contexte social et idéologique assez morose, on peut comprendre que la direction de QS a décidé d'opter pour une stratégie essentiellement défensive, mettant de l'avant les thèmes les plus évidents pour un parti réformiste de gauche: le climat et la justice sociale. Mais une telle stratégie avait ses limites, et il va falloir voir les choses autrement si on veut éviter que le phénomène Québec solidaire devienne une belle aventure à la marge, sans espoir d'arriver un jour au gouvernement.

Nous avançons que la stratégie qui pourrait permettre à QS de connaître un nouveau saut qualitatif d'ici 2026 devrait s'articuler autour du principe d'une offensive sur les terrains que nos adversaires considèrent comme leur force. Il ne devrait plus y avoir de mauvais sujets pour le parti, des sujets qu'on évite ou qui nous font marcher sur des œufs. On doit mettre de l'avant des idées claires et fortes sur toutes les questions susceptibles de définir le paysage politique et de déterminer les choix de la population. Le parti doit aussi mobiliser toutes ses capacités en appui aux luttes sociales et à leur convergence. Ultimement, c'est ce qui se passe dans la rue qui va déterminer les résultats dans l'urne.

PROJECTIONS 2026

Les résultats du 3 octobre 2022 constituent une sorte de photo. Tentons donc de déterminer dans quel film cette image se situe, quelles tendances on peut projeter.

La CAQ pourrait difficilement aller plus haut. L'usure du pouvoir après deux mandats devrait avoir raison de l'expansion continue de cette force politique. Le caractère de coalition du parti de Legault devrait commencer à lui causer des maux de tête, avec un caucus de 90 personnes plus hétérogène que la masse de petits patrons de 2018. Le rassemblement autour d'un nationalisme superficiel et d'un pragmatisme tendant vers la résignation ne pourra pas résister indéfiniment à la pression des luttes sociales et aux impacts de la stagnation économique.

Le PLQ pourrait difficilement descendre plus bas. Réduit à ses châteaux forts de la région de Montréal et du Pontiac, il pourrait profiter de l'épuisement de la CAQ pour reconquérir une partie de l'électorat de centre droit fédéraliste francophone qui s'est rallié à la CAQ en 2022 après être demeuré sceptique en 2018. Bref, le PLQ et la CAQ sont en partie des vases communicants, et si rien d'autre ne se produit de significatif dans le paysage social et politique, les malheurs des uns pourraient amener le bonheur des autres.

Le PQ va perdurer. L'élection de son chef et un vote populaire équivalent à ceux du PLQ et de QS ont déjà convaincu la base péquiste qu'il y a encore de l'espoir. Les

orientations du parti combinent des idées de centre gauche sur les questions environnementales, économiques et sociales – ce qui crée des points de convergence avec QS – et des idées conservatrices sur l’immigration, la langue, la laïcité et la lutte contre le racisme, plaçant le PQ dans le même camp que la CAQ et le PCQ. Cet écartèlement est maintenu en place par l’évocation rituelle du projet souverainiste. Est-ce que le PQ va continuer à décliner comme il le fait depuis son sommet à 49% des votes en 1981? Probablement. Est-ce qu’il pourrait rebondir un peu à la faveur des faiblesses de ses adversaires? Sans doute.

Le PCQ va chercher à se tailler une place. Fermement installé comme la voix des antivaccins, des progaz, des antiféministes et de la xénophobie ordinaire, il va continuer à talonner la CAQ dans ses

bastions de la grande région de Québec, moussé par les radios-poubelles dont son chef est issu. Est-ce que la CAQ va se déplacer vers la droite en réponse aux luttes sociales et à ses contradictions internes? Est-ce que le PQ va chercher à occuper le terrain de la politique anti-immigration pour rallier l’électorat conservateur? En tout cas, sans l’élection de députés en 2026, le PCQ pourrait retourner dans la marginalité.

FRAPPER LÀ OÙ L’ADVERSAIRE SE CROIT FORT

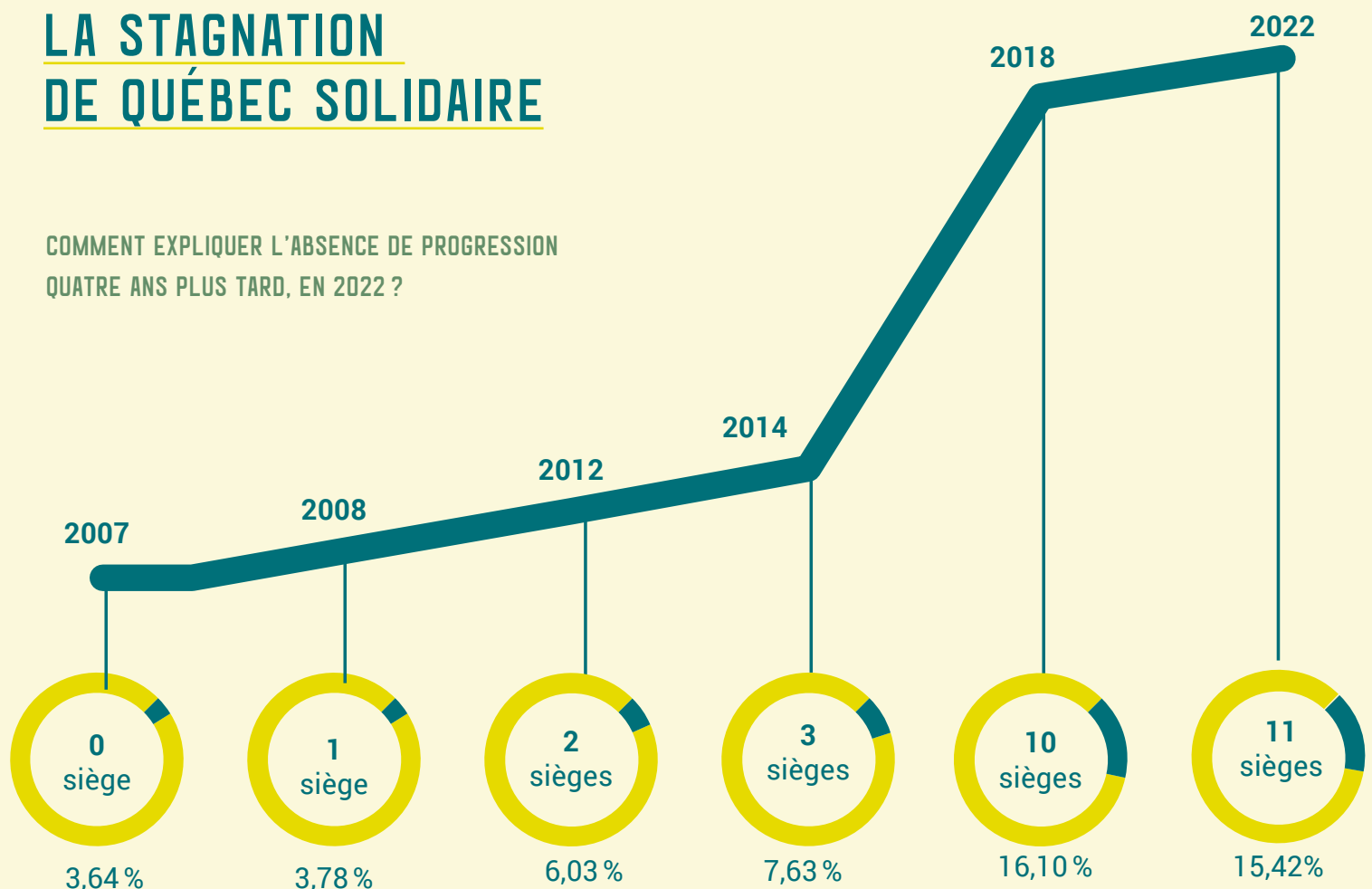
Ce qui tient la coalition de la CAQ ensemble est principalement sa rhétorique nationaliste. Pour miner son unité et dévoiler l’absence de substance de son autonomisme, il faudra insister sur l’échec de ses multiples demandes face au gouvernement fédéral et

mettre clairement de l’avant la nécessité de l’indépendance. Sur ce terrain, l’accord avec le PQ sera évident. D’un côté, cette convergence au niveau du discours devrait permettre de continuer à éroder le discours des péquistes fâchés qui accusent QS de ne pas être vraiment indépendantiste. De l’autre, ce sera un argument pour les *métapéquistes* qui rêvent encore à une alliance PQ-QS.

Les libéraux sont plus que jamais le parti de la défense des intérêts des minorités, en particulier de la communauté anglophone. Son nationalisme canadien masque des divisions de classe profondes. D’ailleurs, les communautés anglophones sont davantage polarisées sur le plan socio-économique que la majorité francophone. QS va devoir contester ce rôle de tribun des minorités en menant une ►

LA STAGNATION DE QUÉBEC SOLIDAIRE

COMMENT EXPLIQUER L’ABSENCE DE PROGRESSION QUATRE ANS PLUS TARD, EN 2022 ?



bataille soutenue contre la Loi 21 et pour un rétablissement du principe de l'égalité des droits. Il devra aussi mettre de l'avant sa critique de la Loi 96 sur la langue, notamment en ce qui concerne le statut particulier que devraient avoir les langues autochtones et le retrait de la clause des six mois pour les nouveaux-elles arrivant-es.

Bien entendu, cet effort de QS en direction d'une partie de la base du PLQ va irriter au plus haut point les éléments les plus conservateurs du PQ et contribuer à écarter l'idée d'un pacte électoral souverainiste. Les péquistes qui en auront assez du virage identitaire pourront toujours choisir de se rallier à QS, le seul parti indépendantiste avec un réel potentiel de croissance et des appuis dans la jeunesse et chez les néo-Québécois-es.

En plus de la souveraineté, ce qui a permis au PQ de se distinguer et de mobiliser ses membres récemment est la question linguistique. En s'appuyant sur une interprétation catastrophiste des données statistiques récentes, il a insisté sur des politiques comme l'application de la loi 101 au cégep et la réduction des seuils d'immigration à 35 000 personnes par année. QS doit répondre à cette rhétorique en démontrant clairement qu'une immigration massive en bonne partie francophone, combinée avec une vigoureuse politique de francisation, constitue en fait la seule stratégie permettant de freiner le déclin démographique du Québec tout en préservant son caractère français.

Bref, il s'agit de rendre le PQ redondant sur l'indépendance et sur la langue tout en prenant la place du PLQ sur le terrain de la défense des droits de la personne et des minorités. Dans le contexte d'un deuxième mandat de la CAQ, la forme de cet effort de ralliement d'une partie de la base du PQ et du PLQ devrait être une série d'attaques contre le gouvernement de la CAQ. Un élément positif de la récente campagne a été l'effort mis de l'avant par la CAQ et François Legault pour attaquer QS. Il faut encourager cette polarisation CAQ vs QS à chaque occasion. La CAQ est le parti du passé, de la routine, de la résignation. QS est le parti de l'avenir, du changement et de l'audace.

Bien entendu, l'esquisse de stratégie que nous présentons ici est rudimentaire, très générale et sujette à révision à la lumière de l'expérience. Mais une chose est claire, on n'arrivera pas à doubler ou tripler les appuis à QS (ce qui est nécessaire pour gagner une élection générale) sans passer à l'offensive, tant sur le plan des idées que de la mobilisation sur le terrain. 

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2022

CAQ
 40,98 % des voix
90 sièges

Parti libéral
 14,37 % des voix
21 sièges

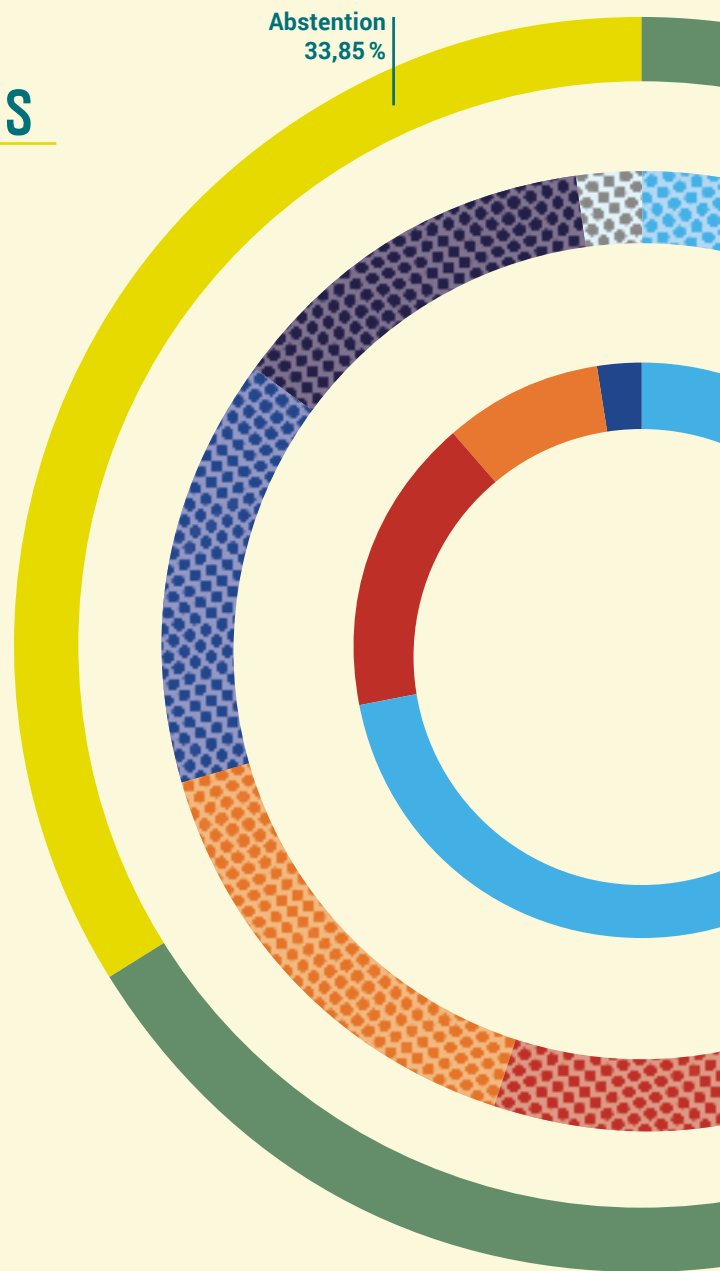
QS
 15,43 % des voix
11 sièges

Parti Québécois
 14,61 % des voix
3 sièges

Parti conservateur
 12,91 % des voix
0 siège

Autres
 1,7 % des voix
0 siège

Abstention
33,85 %





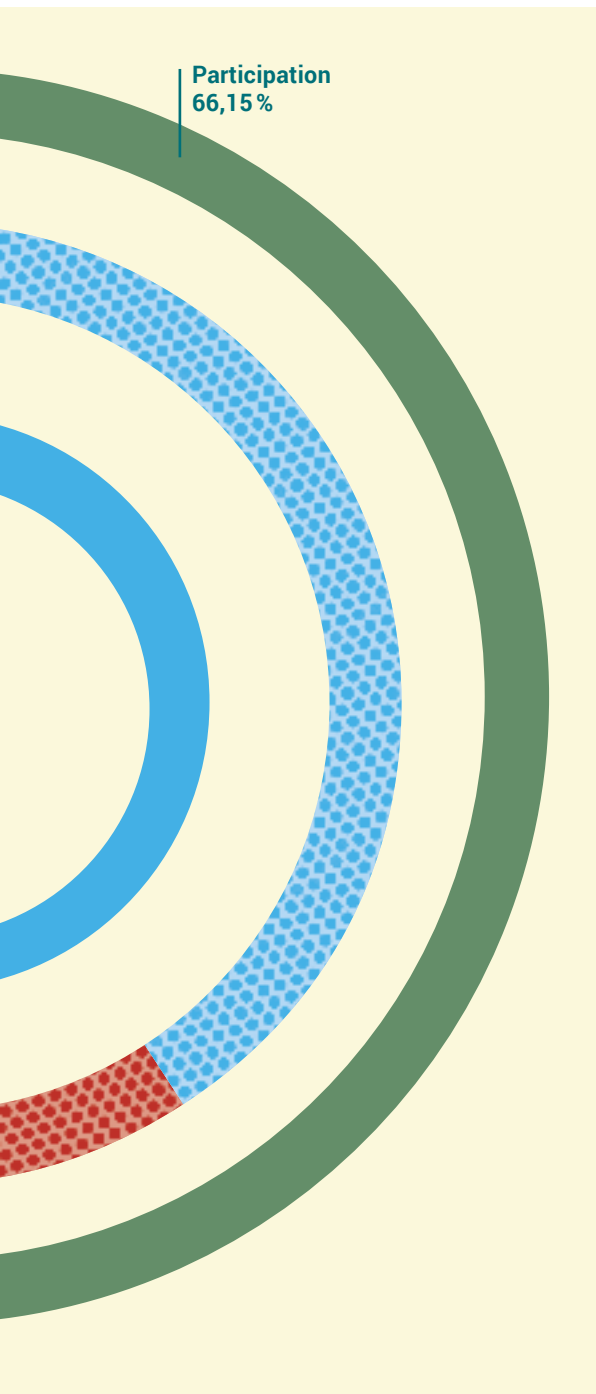
ÉLECTIONS PROVINCIALES

UNE HÉGÉMONIE DE LONGUE DURÉE ?

Philippe Boudreau, professeur de science politique au Collège Ahuntsic

Au-delà du décompte des voix et des sièges, quelles sont les tendances lourdes des dernières élections provinciales ? Quelle analyse faire de ces résultats ?

Participation
66,15 %



Les forces de droite ont remporté une éclatante victoire le 3 octobre dernier, les trois principaux partis à leur service récoltant ensemble 68 % des voix. Deux d'entre eux s'en sortent considérablement mieux, l'un reconduisant, avec 41 % des voix et 90 sièges, sa mainmise sur l'État québécois pour quatre années supplémentaires, l'autre formant l'opposition officielle avec 14 % des voix et 21 sièges. Le troisième est condamné jusqu'à nouvel ordre à mener une existence extraparlamentaire, bien qu'il ait obtenu 13 % des suffrages. Mais au-delà du décompte des voix et des sièges, quelles sont les tendances lourdes ? Quelle analyse faire de ces résultats ?

Dans un premier temps, notons que le réalignment électoral ayant mis fin le 1^{er} octobre 2018 au vieux duopole exercé par le Parti québécois (PQ) et le Parti libéral du Québec (PLQ) a donné naissance à un nouveau système partisan caractérisé par la domination de la Coalition avenir Québec (CAQ). Cette formation a manifestement trouvé une niche gagnante grâce à ce que le politologue Frédéric Boily appelle le néonationalisme autonomiste caquiste, inscrit dans la filiation directe du nationalisme de l'État provincial légué par Honoré Mercier, Maurice Duplessis, Daniel Johnson et Robert Bourassa.

Ce néonationalisme autonomiste combine divers éléments de nature économique et identitaire, permettant à la CAQ de tirer son épingle du jeu dans un contexte où le clivage souverainisme/fédéralisme s'affaiblit au profit de deux autres axes de polarisation. Le premier clivage oppose, d'une part, la défense d'une culture québécoise de référence (langue française, laïcité et soi-disant « valeurs québécoises ») à laquelle doivent s'assimiler

les immigrant-es et, d'autre part, une approche pluraliste et inclusive de la gestion de la diversité. Le second oppose le productivisme (croissance ininterrompue, extractivisme, développement autoroutier, étalement urbain...) à une politique économique conçue pour faire face au défi des changements climatiques et pour s'attaquer aux inégalités sociales.

DYNAMIQUES STRUCTURELLES

Analysée sur le temps long, c'est-à-dire sur quelques décennies, la politique partisane québécoise présente somme toute un visage relativement stable, inscrite qu'elle est dans des structures robustes et durables, en l'occurrence des rapports de classe et des institutions parlementaires britanniques.

Au chapitre des rapports de classes, les périodes de grands bouleversements sociaux, quoique rares, interviennent parfois spectaculairement dans la joute partisane, bouleversant l'échiquier et – éventuellement – provoquant un phénomène de réalignment électoral. C'est ce dont nous avons été témoins, entre autres, durant la première moitié de la décennie 1970, le phénomène de réalignment culminant en 1976 avec la victoire historique du PQ. À son tour, durant la décennie 2010, le Printemps érable a accéléré une recomposition de l'échiquier partisan sur le flanc gauche et a contribué à imposer la grammaire gauche/droite comme axe déterminant de polarisation dans le cadre électoral.

Le Québec Inc lui-même a donné à fond dans la lutte des classes durant cette fameuse décennie 2010. Avec le néolibéralisme aux commandes durant l'ère Jean Charest, puis à nouveau durant ▶

les années d'austérité sous la houlette du trio Leitaño-Coiteux-Couillard, la polarisation gauche/droite était à l'épicentre de la vie politique. La bourgeoisie est sortie gagnante de cette guerre de tranchées, parvenant à rendre méconnaissable l'État providence et à obtenir aussi, par ailleurs, des taux de croissance économique et des dividendes fort avantageux pour le 1%.

Le PLQ, alors qu'il lui avait été pourtant si loyal, semble avoir été peu à peu abandonné par le *Québec Inc.* Celui-ci a désormais jeté son dévolu sur la CAQ, la marque libérale s'étant progressivement discréditée durant ladite décennie 2010 sous l'effet de différents facteurs, comme le financement occulte du parti, la brutalité des mesures d'austérité et une incapacité à entrer en symbiose avec la majorité nationale francophone. Tant et si bien que le PLQ est devenu un tiers parti et pourrait être réduit, possiblement, à sa fonction de groupe de pression au service de la minorité anglo-québécoise.

Le *Québec Inc.* ayant besoin de stabilité économique et de continuité politique, le règne de la CAQ pourrait éventuellement dépasser les huit ans. Notre régime parlementaire s'y prête fort bien, pourvu qu'il reste défini par ses institutions usuelles, dont le mode de scrutin avec les effarantes distorsions qu'il génère au profit du parti vainqueur et de celui formant l'opposition officielle. Dans un tel régime, le bipartisme peut même devenir notoirement facultatif. C'est ce que suggère la configuration du système partisan actuel, pouvant être qualifié d'unipolaire puisque la CAQ domine outrageusement face à un assortiment de tiers partis: PLQ, Québec solidaire, PQ et, dans une moindre mesure, Parti conservateur du Québec (temporairement absent de l'Assemblée nationale).

Ce système partisan unipolaire fondé sur l'hégémonie caquiste ressemble à s'y méprendre à celui qui marquait la période 1993-2006 à Ottawa. En effet, le Parti libéral du Canada (PLC) régnait en roi et maître face à une opposition durablement fragmentée, divisée qu'elle était entre le Bloc québécois, le Nouveau parti démocratique (NPD), le Parti conservateur (PC)

et le *Reform Party*/Alliance canadienne. Notre régime parlementaire s'accommode fort bien de cette situation où le parti vainqueur n'est pas menacé de l'intérieur du système, pouvant ainsi gouverner sans interruption pendant l'équivalent d'une demi-génération.

ET L'ALTERNANCE, ALORS ?

Sur la scène fédérale canadienne, c'est le processus de réorganisation de la droite, couronnée par la fusion du PC et de l'Alliance canadienne, qui a permis de mettre un terme en 2006 au long règne du PLC. Parmi les scénarios envisageables pour la politique québécoise en 2026 ou en 2030, il ne faut surtout pas écarter la possibilité d'une certaine recomposition des forces partisans à droite.

Dans une bonne mesure, la CAQ elle-même est le résultat d'un semblable processus. À la suite de scissions au sein des élites dirigeantes, notamment celles liées au PLQ ou au PQ, la CAQ est fondée en 2011 par François Legault, l'homme d'affaires Charles Sirois et quelques autres personnalités politiques. Le parti, qui se définit alors comme une coalition arc-en-ciel, réussit également sa fusion avec l'Action démocratique du Québec. Rien n'empêche qu'un tel processus de recomposition devienne à nouveau nécessaire d'ici 2030, à plus forte raison si une part notable des forces de droite reste systématiquement exclue de la vie parlementaire. En effet, le courant qui se reconnaît actuellement dans le PCQ doit en toute logique pouvoir se matérialiser à l'Assemblée nationale d'une façon ou d'une autre, donc déboucher sur un résultat institutionnel tangible.

Une autre avenue, moins prévisible et plus exigeante, repose sur l'approfondissement des contradictions du capitalisme, donc sur l'exacerbation de rapports sociaux antagoniques. L'incapacité de la CAQ à faire face à des défis urgents, comme celui du réchauffement climatique, ou de la dégradation des services publics, pourrait militer en faveur d'un tel processus.

Cette éventualité exige une période de résurgence de l'action mouvementiste. Comme durant la décennie 1970 et comme avec le Printemps érable, les mouvements

sociaux et populaires peuvent détenir la clé d'un réalignement électoral qui pourrait mettre fin au long règne de la CAQ.

Pour le dire autrement, le changement à gauche ne proviendra pas d'abord de l'intérieur du système partisan ou des institutions étatiques. Par exemple, la fameuse réforme du mode de scrutin ne sera pas initiée par la CAQ. Une étape préalable devra être franchie du côté des forces de la société civile, qui auront à déployer, avant toute chose, une formidable pression pour qu'ensuite puisse apparaître une configuration de l'échiquier partisan susceptible de bouleverser le statu quo.

Il en va de même pour que QS s'affranchisse de sa condition de tiers parti et grave les marches de l'escalier conduisant à la direction de l'État: constituer l'opposition officielle, puis faire partie du gouvernement, voire le diriger seul. À moins de vouloir faire un NPD de lui-même, c'est-à-dire un parti social-libéral, prisonnier de la structure politique et économique, QS devra refaire le plein d'énergie mouvementiste pour pouvoir goûter un jour au pouvoir. Telle est sa vocation, s'il entend rester fidèle à sa nature profondément duale: être à la fois le parti des urnes ET de la rue. 



POUR UNE RELANCE FÉMINISTE, VERTE ET JUSTE

Kharoll-Ann Souffrant

On sait déjà depuis longtemps : les changements climatiques pourraient entraîner la pire crise migratoire de l'histoire de l'humanité. Les femmes du Sud global sont au front de cette lutte.

Comme dans toute chose, nous ne sommes pas tous·tes égaux·ales face à la crise climatique. C'est ici que le concept de justice climatique prend tout son sens. Selon l'organisation Greenpeace, la justice climatique réfère à un mouvement qui consiste à «*demander des comptes aux industries et aux entreprises climaticides pour les dommages irréversibles qu'elles provoquent, c'est-à-dire à les tenir légalement responsables des dégâts humains et environnementaux dont elles sont la cause*». Qui plus est, le concept de justice climatique comprend des dimensions morale, éthique, politique ainsi que de justice sociale. Elle surpasse donc la simple responsabilité individuelle pour s'étendre à la responsabilité des corporations.

Selon la jeune militante écologiste ougandaise Vanessa Nakate, il ne peut y avoir justice climatique sans égalité entre les genres. Les pays où les jeunes filles sont les moins susceptibles d'être scolarisées sont également ceux où la crise climatique frappera le plus fort. Dans une perspective de justice climatique, il faut s'atteler à scolariser ces jeunes filles afin qu'elles soient outillées devant ce qui nous attend collectivement. De plus, les premières concernées doivent être à la table des décisions, là où se font les choix qui affecteront notre planète. On n'a qu'à penser aux différents sommets sur le climat.

En effet, les pays occidentaux sont les plus grands responsables de la crise climatique actuelle, notamment en raison de la pollution qu'ils génèrent. Paradoxalement, ce sont les pays du Sud global, et en particulier les femmes qui y habitent, qui subissent les pires conséquences du réchauffement climatique. L'Afrique est responsable de

moins de 4% des émissions globales de gaz à effet de serre¹. Pourtant, ce continent subit déjà les contrecoups très importants du réchauffement climatique même si ce fait ne figure pas sur les pages couverture des médias du monde occidental.

Ainsi, il est fallacieux de parler de la crise environnementale comme quelque chose qui affectera uniquement les prochaines générations. La crise climatique est déjà commencée et bouleverse actuellement de nombreux pays, au présent. Prétendre le contraire trahit un certain biais et privilège. Notamment, un rapport de 2016 du gouvernement du Canada estimait déjà que d'ici 2050, le nombre de réfugié·es climatiques avoisinerait les 25 millions à un milliard de personnes. Ces mouvements migratoires de masse sont déjà en cours en raison du fait que certaines régions deviennent inhabitables. Les images spectaculaires des inondations monstres au Pakistan à l'été 2022 en sont un triste exemple.

Bien qu'elle ait été éprouvante, qu'elle ait fauché la vie et endeuillé des millions

de personnes dans son sillage, la pandémie de COVID-19 nous offre une fenêtre d'opportunité pour repenser notre monde de fond en comble, voire retourner à certaines sources. Or, cette fenêtre d'opportunité est en train de se refermer petit à petit.

En effet, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui regroupe des sommités en matière d'environnement, le monde n'a que quelques années – trois ans selon son dernier rapport – pour faire un virage vert. Il est plus qu'important de prendre la balle au bond pour une relance féministe, intersectionnelle, verte et juste. Nous le devons aux générations actuelles et aux prochaines. C'est maintenant ou jamais. 

1. Selon un communiqué de ONU Changements Climatiques qui cite l'Agence internationale de l'énergie, disponible à l'adresse suivante : unfccc.int/fr/news/la-semaine-africaine-du-climat-2022-vise-a-exploiter-les-possibilites-d-action-en-faveur-du-climat



Photo : Oxfam International (CC BY-NC-ND 2.0)

COMMENT RENDRE L'EXTRÊME DROITE PRÉSENTABLE

Claude Vaillancourt ◀

Les succès considérables de l'extrême droite dans le monde risquent-ils de se reproduire chez nous ? Peu réceptives d'emblée à ce mouvement, les populations québécoise et canadienne sont confrontées à une grande opération de séduction des partis de cette tendance.

À l'échelle internationale, l'extrême droite est une nébuleuse qui échappe à une définition précise. Cette difficulté à bien la cerner, ses multiples visages, ses actions à la fois au sein et à l'extérieur de la politique partisane, et surtout sa présence et ses objectifs variables d'un pays à l'autre rendent difficile les actions concertées contre elle.

Ainsi, on pourrait opposer l'extrême droite libertarienne d'Amérique du Nord à celle affichant un racisme décomplexé dans plusieurs pays d'Europe. La principale préoccupation du mouvement nord-américain semble surtout d'atteindre un libéralisme économique total, avec son corolaire, un État dont le champ d'intervention se réduit comme une peau de chagrin. Les libertariens, en principe, accueillent tout le monde dans le rang, à condition qu'on adhère à leur vision d'un monde économique sans réglementation, y compris les nombreux religieux conservateurs qui viennent souvent brouiller les cartes.

En Europe, c'est surtout le rejet de l'immigration qui réunit les extrêmes droites. Celle-là est vue comme une grande menace et s'appuie, dans sa veine la plus paranoïaque, sur la théorie du grand remplacement, selon laquelle les personnes d'origine étrangère en viendraient à marginaliser les populations locales. Du point de vue de la politique partisane, cela donne lieu à des politiques anti-immigration, soient bien réelles comme en Hongrie, soit en progrès comme en France, soit en voie de devenir beaucoup plus radicales comme en Italie.

Pourtant, la distinction entre l'extrême droite européenne et américaine est loin d'être aussi nette qu'elle le semble. Les libertariens des États-Unis se sont accommodés des politiques anti-immigrant-es sous le gouvernement de Trump, dont la construction d'un mur à la frontière du Mexique. De plus, des liens tacites avec certains groupes armés et suprémacistes blancs, avec les complotistes, dont ceux de QAnon, obscurcissent le portrait, entre autres au sein du parti républicain.

En Europe, l'extrême droite s'accorde très bien avec des politiques économiques ultralibérales, comme en Hongrie, en Pologne, ou comme le souhaite Georgia Meloni en Italie. Malgré certaines promesses de soutenir les perdant-es de la mondialisation et des discours contre les grandes institutions internationales, plusieurs pays dont on qualifie les gouvernements d'«illibéraux» ont adopté des choix politiques clairs: une réduction des droits et un rétrécissement de la démocratie, tout en accordant une grande liberté à l'entreprise privée.

LA FORMULE QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

Au Canada, un peu comme aux États-Unis, mais à un degré nettement moindre, l'extrême droite joue sur deux fronts. Un front militant défend, entre autres, des positions radicales en faveur de l'accès aux armes à feu, contre l'avortement et contre les mesures sanitaires liées à la COVID, sans oublier un scepticisme devant le réchauffement climatique et une forte résistance devant les mesures à prendre pour le limiter. L'occupation

des camionneurs à Ottawa à l'hiver 2022 a montré les capacités de mobilisation de ce front et sa capacité d'aller chercher du financement (10,7 millions\$ accumulés dès le début de l'occupation¹). Recueillir une pareille somme si rapidement montre que le mouvement a d'importants appuis dans le milieu des affaires.

Le front politique de l'extrême droite est dans une situation plus délicate. La population canadienne, en grande partie, a peu de sympathie naturelle pour cette tendance politique. Cela d'autant plus qu'elle a subi de plein fouet les conséquences de mesures d'austérité tant à l'échelle nationale que provinciale qui lui ont rappelé les méfaits du désengagement de l'État. Arriver avec un programme libertarien qui replongerait les gens dans ce qu'ils ont si peu apprécié, et reculer en plus sur les questions sociale et environnementale n'est pas attrayant pour elle. Les partis conservateurs d'extrême droite doivent donc ajuster leurs programmes et leur stratégie de communication en conséquence.

Un œil sur le programme de Parti conservateur du Québec (PCQ) réserve de réelles surprises. Nous sommes loin des revendications bruyantes et provocantes du Réseau Liberté-Québec, fer de lance des idées libertariennes au Québec, et dont l'un des principaux représentants était Éric Duhaime. Mais le bel emballage dans lequel on formule les éléments du programme et la retenue relative de certaines propositions (les baisses d'impôts, par exemple, ne concernent que les deux premiers paliers d'imposition) ne cache pas de nombreux aspects inquiétants.

En environnement, on souhaite continuer à exploiter les ressources, en remettant à plus tard «l'adaptation aux changements climatiques» («causés ou non par l'activité humaine²»!) On prétend résoudre la crise du logement en donnant plus d'allant aux mesures qui l'ont accentuée, en accordant notamment plus de pouvoir aux propriétaires. Quant à l'immigration, on avance, pour mieux la contrôler, la notion de «compatibilité civilisationnelle», très difficile à évaluer, et qui ouvrira grand la porte à la discrimination et à l'expression de préjugés. L'appui on ne peut plus favorable au privé dans tous les domaines est un leitmotiv qui revient du début à la fin du programme.

Aux dernières élections, le PCQ profitait, selon plusieurs journalistes, d'un vent favorable, avec un chef médiatisé et un fort soutien conjoncturel des anti-masques et des anti-vaccins. L'appui significatif de 13% des voix pourrait ne plus se reproduire, selon plusieurs analystes. La menace la plus significative de l'extrême droite en politique vient sans aucun doute du niveau fédéral.

UN NOUVEL ÉLAN AU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

L'élection de Pierre Poilievre à la tête du PCC est une nouvelle relance pour l'extrême droite, du moins au Canada anglais, après les années Harper. Le nouveau chef a tout contre lui: fortement prohydrocarbure, anti-taxe sur le carbone, fièrement anti-woke, libertarien – au point de s'en prendre à la banque du Canada et de préférer les très instables cryptomonnaies –, opposé au financement des médias publics. De plus, l'emballage de ses idées va avec leur contenu, Poilievre ne craignant pas la provocation, les coups d'éclat, les déclarations à l'emporte-pièce, adaptant, avec quelques réserves, le modèle Trump aux réalités canadiennes.

Avec de telles prises de position, sa non-réélection pourrait sembler assurée. Un recentrage factice et formaté pour remporter la victoire aux prochaines élections pourrait cependant lui donner de l'allant. Rappelons que son prédécesseur, Erin O'Toole, avait lui aussi flatté l'aile droite du



Illustration: Ramon Vitesse

parti avant d'entreprendre un virage centriste une fois élu chef (il avait même utilisé le terme «progressiste» pour qualifier son parti, en souvenir d'une époque où ce parti portait ce mot dans sa dénomination). Surtout, le jeu de l'alternance du pouvoir et la lassitude envers Justin Trudeau et les libéraux le mettront dans une position très avantageuse.

S'INQUIÉTER OU PAS ?

La tentative de l'extrême droite québécoise et canadienne de se rendre présentable ne semble cependant pas, dans l'ensemble, remporter de grands succès pour le moment. La progression du mouvement à l'échelle internationale demeure malgré tout très inquiétante: combien de temps saurons-nous résister à ces assauts?

L'extrême droite a tendance à se nuire elle-même par l'affrontement entre ses diverses tendances. Le conservatisme social, le libertarianisme, les défenseur-euses de politiques racistes, les tenant-es de l'autoritarisme et de la force militaire n'arrivent pas toujours à bien s'entendre, un peu comme la gauche qui s'affaiblit à force de se diviser. Mais contrairement à la gauche, elle a trouvé un point de ralliement à l'épreuve de tout, son soutien au libéralisme économique qui lui assure sa force et sa cohésion.

L'extrême droite, même dans sa version relativement «adoucie», sème sa part de problèmes. Rappelons-nous de tous les

reculs pendant les années du gouvernement Harper: compressions budgétaires massives et diminution majeure de l'appareil d'État; négociations d'ententes avec des paradis fiscaux et d'accords de libre-échange; diminution et forte conditionnalité de l'aide étrangère (et appui à des organisations antiavortement); politiques anti-palestiniennes; etc.

Plusieurs personnes qui ont commenté la dernière campagne électorale au Québec ont affirmé que le PCQ offrait des options absentes des plateformes des autres partis, ce qui lui assurait une indubitable légitimité.

Certes, la démocratie doit permettre l'expression de tendances les plus variées au sein de l'électorat. Mais la tendance *soft* de l'extrême droite fait sa part de ravages qu'il est long à rectifier par la suite. Elle ne peut qu'engendrer des reculs importants sur des questions qu'on croyait réglées. En notre ère d'urgence climatique, elle cause des retards désastreux dans les politiques à adopter. Et surtout, elle pourrait ouvrir la porte à un radicalisme violent, rétrograde, dévastateur, comme on en a eu un inquiétant aperçu, entre autres, dans les États-Unis de Trump. D'où la nécessité de bien la tenir à l'œil. 

1. *Le Devoir*, 11 février 2022.

2. C'est nous qui soulignons.

TOUS ÉGAUX FACE À L'INFLATION ?

Julia Posca, chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

Faut-il à ce point se méfier de l'inflation ? Si la question peut étonner, la poser nous permet de souligner que ce phénomène n'a pas les mêmes conséquences pour tous et toutes, mais aussi que la manière d'y réagir entraîne des effets différents selon la position que chacun·e occupe dans l'économie.

Le thème de l'inflation était absent de l'espace public au Québec comme au Canada depuis plus de trente ans. Or, en 2022, il ne s'est pratiquement pas déroulé une semaine sans qu'il en soit question. Les premières interventions de Pierre Poilievre à titre de chef du Parti conservateur du Canada ont porté sur la « Justinflation » et le rôle présumé des dépenses du gouvernement fédéral dans la hausse des prix pendant la pandémie. Au Québec, François Legault a cherché à en faire « la question de l'urne » lors de la dernière élection provinciale.

Faut-il donc à ce point se méfier de l'inflation ? Au moment d'écrire ces lignes, la hausse des prix atteignait des niveaux jamais vus depuis trente ans. En effet, l'inflation a atteint 7,0 % au Canada et 7,1 % au Québec en août 2022 par rapport au même mois l'année précédente, alors qu'elle avait été sous la barre des 3 % presque chaque année depuis le début des années 2000. La même tendance s'observe dans la plupart des économies du monde entier depuis 2021. Alors qu'elle s'élevait en moyenne à 1,24 % dans les pays de l'OCDE en décembre 2020, l'inflation avait atteint 10,27 % en juin 2022.

DES CAUSES MULTIPLES

Plusieurs facteurs expliquent cette conjoncture particulière, mais contrairement à ce que prétendent certains (dont M. Poilievre), l'inflation actuelle découle avant tout de problèmes rencontrés par les producteurs de biens et de services (l'offre) et non des comportements des consommateurs et des consommatrices (la demande).

En effet, la pandémie a entraîné une paralysie des chaînes d'approvisionnement qui a réduit l'offre pour plusieurs biens, une situation qui commence à peine à se

résorber. Au même moment, les pays producteurs de pétrole réduisaient leur offre pour soutenir le cours de l'or noir, avec pour résultat un prix à la pompe en hausse dès la fin de 2020. La recrudescence et l'intensification des catastrophes naturelles en raison des changements climatiques ont en outre nui aux récoltes et aux exportations, tirant ainsi le prix des denrées vers le haut. La guerre qui fait toujours rage en Ukraine, un important producteur agricole, n'a fait qu'empirer la situation. La crise sanitaire a par ailleurs alimenté la spéculation sur le marché immobilier et exacerbé la tendance à la hausse des prix des maisons, qui est cela dit soutenue depuis deux décennies au Canada. Enfin, la hausse des profits des entreprises, qui ont vraisemblablement profité du contexte inflationniste pour augmenter leurs prix, est un facteur à considérer bien qu'il soit largement passé sous le radar de nombre d'analystes.

Cette inflation est problématique pour les travailleurs et les travailleuses, puisqu'à moins que leur salaire ne suive le rythme de l'augmentation des prix, elle a pour effet de réduire leur pouvoir d'achat. Au Québec, le salaire horaire moyen des employés a augmenté de 8,1 % entre juillet 2021 et juillet 2022, mais cette hausse n'avait été que de 1,0 % l'année précédente (et de 3 % en moyenne dans les cinq années qui ont précédé la pandémie). Il faudra voir si cette tendance se maintient et si elle permet le rattrapage qui était nécessaire dans les secteurs à plus faibles salaires.

En revanche, l'inflation a l'avantage de réduire le poids des dettes des ménages et de plomber les revenus qu'en tirent les créanciers. Autrement dit, une inflation modérée peut avoir un effet positif (ou du moins neutre) sur la situation financière

de travailleurs et de travailleuses dont l'endettement est une source de profits pour les banques. Elle entraîne aussi une hausse des revenus des gouvernements, qui peuvent utiliser ces fonds supplémentaires pour venir en aide aux ménages. Tant Québec qu'Ottawa ont d'ailleurs réagi dans les derniers mois en procédant à des transferts, quoique pas toujours bien ciblés, aux citoyen·nes comme moyen d'augmenter leurs revenus en cette période inflationniste.

LES RETOMBÉES DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Puisque l'inflation s'est installée en dehors de sa cible de 1 % à 3 %, la Banque du Canada a commencé à intervenir – c'est son principal mandat – pour freiner la hausse des prix. Pour ce faire, elle utilise le seul outil dont elle dispose, à savoir le taux directeur. En haussant ce dernier, la banque centrale fait augmenter le coût des emprunts pour les entreprises comme pour les ménages. Elle espère ainsi faire reculer la demande et relâcher la pression sur les prix. Alors qu'il était à 0,25 % en janvier 2022, le taux directeur a été porté à 3,25 % en septembre 2022 et devrait être rehaussé à nouveau dans les prochains mois.

Quel est le problème avec cette stratégie ? D'une part, comme l'action de la banque a un effet sur la demande plutôt que sur l'offre qui, comme nous l'avons vu plus haut, est à l'origine de la poussée inflationniste, l'efficacité de cette stratégie est incertaine. Au moment d'écrire cet article, elle avait commencé à reculer très légèrement pour un deuxième mois de suite, principalement en raison du recul des coûts de l'énergie (et du pétrole en particulier) à l'échelle mondiale. Pour le reste, la hausse des taux s'est jusqu'ici surtout fait

ressentir sur le marché immobilier, alors que des données de Desjardins montrent que les ventes et le prix des maisons au Canada étaient en baisse depuis le printemps, particulièrement en Ontario et en Colombie-Britannique.

D'autre part, une hausse prolongée du taux directeur s'accompagne d'un risque non négligeable de provoquer une récession. En effet, si la demande se resserre trop, les entreprises peuvent en venir à reporter des investissements et à embaucher moins, ce qui ferait augmenter le chômage et plomberait le revenu des ménages. L'économiste David MacDonald, du Centre canadien de politiques alternatives, rappelait dans un article paru en juillet dernier que chaque fois que la banque centrale a voulu réduire l'inflation en haussant le taux directeur depuis les années 1960,

elle a provoqué une récession, et donc une baisse de l'emploi et une hausse du chômage. Plusieurs autres économistes et analystes ont aussi souligné dans les derniers mois l'existence de ce risque, et ce même chez les économistes orthodoxes.

COMBATTRE LES EFFETS DE L'INFLATION

Vu les causes et le niveau actuel de l'inflation, il serait préférable de mettre en place des moyens d'atténuer ses effets sur les ménages. Les entreprises doivent octroyer des hausses de salaire à leurs employé·es pour s'assurer qu'ils et elles ne s'appauvrissent pas en travaillant. Tant que ces hausses couvrent l'inflation, elles ne risquent pas d'y participer, car les salaires ne sont qu'une des dépenses auxquelles les entreprises doivent faire face. Il serait

alors difficile pour ces dernières de justifier auprès de leur clientèle des hausses équivalentes du prix des biens ou des services qu'elles offrent.

Les gouvernements disposent pour leur part de plusieurs outils pour soutenir les ménages, particulièrement ceux à faible revenu. Si les aides ponctuelles qui ont été versées dans les derniers mois témoignent du souci des gouvernements d'agir face à la situation, l'absence de solutions plus structurantes participe d'un refus de s'attaquer, à plus long terme, à certains problèmes structurels que l'inflation actuelle met en lumière.

En effet, la paralysie des chaînes d'approvisionnement a mis en évidence la fragilité de nos économies mondialisées et le besoin de relocaliser la production de certains biens essentiels; la vulnérabilité de l'agriculture aux conditions météorologiques rappelle l'importance de s'attaquer aux changements climatiques, à défaut de quoi le coût du panier d'épicerie pourrait durablement en subir les conséquences; l'explosion des prix de l'immobilier est le reflet d'un marché peu régulé et de l'échec des gouvernements à protéger le droit au logement; enfin, les fluctuations des prix de l'énergie rappellent l'urgence de modifier nos modes de transport et de réduire la dépendance à l'automobile et aux combustibles fossiles qui l'alimente.

La question de l'inflation nous rappelle combien les réponses aux problèmes économiques, si elles ne tiennent pas compte des inégalités qui traversent les économies capitalistes, peuvent avoir des conséquences désastreuses sur les salarié·es et les ménages vulnérables. Cette conjoncture particulière met aussi en lumière le rôle évident que peut jouer l'État pour stabiliser l'économie et mieux encadrer les marchés afin de protéger la qualité de vie de la population de manière pérenne. 

Illustration : Ramon Vitesse



RAY-MONT LOGISTIQUES

RÉSISTER ET FLEURIR DANS HOCHELAGA

Estelle Grandbois-Bernard, militante de Mobilisation 6600 Parc-nature MHM

Dans Hochelaga-Maisonneuve, des citoyen·nes se mobilisent depuis six ans contre l'implantation d'une plateforme de transbordement de marchandises à quelques mètres de leur maison. Récit d'une lutte sans relâche pour la justice environnementale.

Tout à l'est du quartier Hochelaga-Maisonneuve existe un grand terrain vague formé de boisés et de friches industrielles, à l'abandon depuis une vingtaine d'années. Le site est situé aux abords d'une coopérative d'habitation, de rues résidentielles et de ruelles vertes, d'un parc de quartier et d'un CHSLD. S'il a été longtemps occupé par des installations industrielles, le terrain s'est reverdi avec les années, et il est maintenant habité d'une végétation florissante et d'une faune diversifiée. Il accueille quotidiennement les promeneur·euses, les sportif·ves et les familles du quartier, venus profiter de ce qui ressemble aujourd'hui à un immense parc-nature.

En 2016, une partie de ce terrain a été achetée par l'entreprise Gaïa inc. pour les activités de Ray-Mont Logistiques (RML), qui planifie y installer l'une des plus grandes plateformes de transbordement de marchandises en Amérique du Nord. Déjà implantée à Pointe-Saint-Charles, RML opère une plateforme intermodale permettant de transborder du grain arrivant par train des Prairies et du Mid-West américain dans des conteneurs maritimes transportés par camion vers le port de Montréal. L'acquisition d'un terrain de 2,5 millions de pieds carrés dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve lui permet de rapprocher ses activités des terminaux du

port et d'en augmenter de dix à quinze fois le volume. À terme, le projet vise à transborder 100 wagons de train par jour, ce qui impliquerait d'être en activité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Cela générerait un millier de déplacements de camion par jour, un brouhaha constant lié au passage de trains et l'entreposage de plus de 10 000 conteneurs sur le site alors complètement asphalté. Les nuisances principales attendues, identifiées par l'entreprise, sont le bruit et les vibrations sonores, la pollution atmosphérique, lumineuse et visuelle, la création d'îlots de chaleur ainsi que la présence de vermine et de parasites.

HISTORIQUE DE LA MOBILISATION

Dès l'achat du terrain en 2016, les résident·es des alentours sont alerté·es par le bruit lié aux travaux de concassage et la destruction des espaces boisés qui se trouvaient sur le site. Ils et elles s'organisent rapidement pour exiger d'être consulté·es sur les développements prévus dans leur quartier, et lancent une pétition en vertu du droit d'initiative en consultation publique de la Ville de Montréal. La mobilisation citoyenne «5000 signatures pour MHM» voit alors le jour. En moins de trois mois, c'est finalement 6600 signatures qui sont amassées, menant à la tenue en 2019 d'une consultation publique sur l'avenir du

secteur Assomption-sud-Longue-Pointe. Le nom du regroupement Mobilisation 6600 Parc-nature MHM porte le souvenir de cette victoire citoyenne.

Lors de la consultation menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), plus de cinquante mémoires sont déposés. Des projets de création d'un parc-nature, d'agriculture urbaine ou de réhabilitation d'un ruisseau enfoui sont présentés aux commissaires. La Direction régionale de santé publique présente aussi un mémoire recommandant la réduction des nuisances dans le secteur de Viauville, où les résident·es, la plupart socioéconomiquement défavorisé·es, subissent déjà les préjudices de la circulation sur la rue Notre-Dame et des activités du port de Montréal.

Par ailleurs, en 2017, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve refuse de délivrer le permis de construction demandé par Ray-Mont Logistiques, jugeant que les installations prévues pour son projet de plateforme intermodale ne respectent pas le cadre réglementaire du secteur. Poursuivi en justice par l'entreprise pour ce refus d'émission de permis, l'arrondissement perd une première fois en Cour supérieure en 2018, puis en cour d'appel en 2021. Forcé de délivrer le permis en avril 2021, l'arrondissement

DÉCISION DÉCEVANTE

Le ministère de l'Environnement finalement autorisé la mise en œuvre de la phase 1 du projet de transbordement de Ray-Mont Logistiques le vendredi 4 novembre 2022. Certaines contraintes ont été imposées à l'entreprise, notamment en ce qui concerne le bruit. Certain·es résident·es sont toutefois insatisfait·es de ces mesures, puisqu'on autorise tout de même le passage de 1500 camions par jour dans le quartier, ce qui aura des conséquences importantes sur la qualité de l'air et causera de la pollution sonore.

est aujourd'hui poursuivi en justice par RML pour des dommages évalués à 373 millions\$.

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

La victoire de RML en cour d'appel donne un nouveau souffle à la mobilisation citoyenne. En 2021 et 2022, des manifestations rassemblant jusqu'à un millier de personnes sont organisées pour dénoncer le projet de Ray-Mont, demander la préservation de tous les espaces verts du terrain vague (le boisé Vimont, le boisé Steinberg, la friche ferroviaire et le terrain de Ray-Mont) ainsi que la création d'un parc-nature sur le site. Le slogan « Résister et fleurir » est alors adopté par les militant-es, et des semaines d'actions donnent lieu à de nombreuses activités: randonnées guidées du terrain, activités artistiques pour la famille, conférences, jardinage, flash mob, barbecues militants et rencontres entre luttes citoyennes pour la justice environnementale. Une pétition comptant plus de 8000 signatures est déposée à l'Assemblée nationale à l'automne 2021 pour demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, Benoit Charette, de soumettre le projet de RML à une évaluation environnementale complète menant à une évaluation du BAPE. De plus, en mars 2022, plus de 70 commerçant-es et organismes communautaires d'Hochelaga-Maisonneuve, des médecins et les élu-es provinciaux et fédéraux du secteur se lient à la mobilisation dans le cadre d'une déclaration conjointe contre Ray-Mont Logistiques, demandant un développement économique à échelle humaine pour le quartier. Mobilisation 6600 reçoit aussi l'appui de nombreux organismes et mouvements œuvrant en environnement, comme Nature Québec, la Fondation David Suzuki, l'Association québécoise des médecins pour l'environnement et la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social.

La créativité et l'audace des militant-es de la mobilisation ont mené à l'organisation de nombreux blocages du chantier et à des coups d'éclat comme la plantation symbolique d'une forêt de conifères (des sapins de Noël récupérés) sur le terrain



Illustration: Elisabeth Doyon

de Ray-Mont, ou le dévoilement, en septembre 2022, d'une immense bannière entre les cheminées de l'ancien incinérateur Dickson. Les citoyen-nes mobilisé-es ont aussi réussi à retarder l'arrivée des conteneurs, initiée en mars 2022, en interpellant la Direction régionale de l'environnement. L'entreprise, qui ne détenait pas les autorisations nécessaires pour débiter ses travaux, a été rappelée à l'ordre par le ministère, et est actuellement en attente de l'autorisation qui lui permettra d'entamer le déménagement de ses activités dans Hochelaga-Maisonneuve.

POUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE

Les militant-es de Mobilisation 6600 Parc-nature MHM n'ont pas dit leur dernier mot. Le travail d'éducation et de mobilisation se poursuit actuellement par l'organisation de conférences, de projections de films militants, de visites du terrain pour les groupes scolaires et universitaires, et d'une tournée des associations étudiantes sur les enjeux de la mobilisation. Mobilisation 6600 présentera par ailleurs son projet de Parc-nature dans le cadre des activités entourant la COP15 à Montréal et les militant-es se tiennent prêt-es à accueillir les conteneurs dans le cas où l'entreprise recevrait ses autorisations.

La bataille menée par Mobilisation 6600 est une lutte pour la justice sociale et environnementale. Comme l'affirme la Fondation David Suzuki, les quartiers et les populations historiquement défavorisés sur les plans économique et social subissent plus souvent les nuisances de projets industriels qui ne verraient jamais le jour dans des quartiers comme Westmount ou Outremont. Pourtant, les impacts du bruit sur la santé des populations sont bien documentés et ceux des îlots de chaleur peuvent être fatals pour les populations à risque. La santé et la vie des personnes d'Hochelaga ou de Mercier-Est valent-elles moins que celles des personnes vivant dans des quartiers plus riches? Valent-elles moins que les éventuels profits d'une entreprise déjà millionnaire?

Le modèle de développement qui sous-tend le projet de RML est insoutenable sur les plans environnemental et social. À l'heure des bouleversements climatiques, nous nous devons de réduire le transport lié au commerce international, de miser sur l'agriculture de proximité et l'autonomie alimentaire des villes et des quartiers, sur le logement social et la densification urbaine, sur la décontamination des sites industriels et la préservation de tous les espaces verts. Nous ne pouvons plus nous permettre, en 2022, de couper des arbres pour asphalté des terrains où stationner des conteneurs.

Mobilisation 6600 Parc-nature MHM milite pour que les espaces en friche d'Hochelaga reviennent à la communauté, pour qu'ils deviennent un lieu où se retrouver et imaginer de nouvelles manières d'habiter la ville et d'aménager nos quartiers. Les militant-es sont déterminé-es et confiant-es: ils et elles savent que de la résistance émerge les plus belles floraisons.

POUR RESTER CONNECTÉ-E

Suivez Mobilisation Parc-nature MHM sur Facebook, Instagram, Twitter et sur resisteretfleurir.info.

ITINÉRANCE

AIDER, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Jérémie Lamarche, organisateur communautaire au RAPSIM*

Nos concitoyen·nes de la rue sont les premier·ères à subir les conséquences des crises multiples que nous traversons –, pandémie, crise du logement, coût de la vie, surdoses, crise climatique... Or, plutôt que de considérer les besoins de ces personnes et de soulever les dénis de droits qu'elles subissent au sein du système, on perpétue les préjugés, la stigmatisation et une vision pour le moins réductrice de l'itinérance.



Comment considérons-nous collectivement l'itinérance? En tant que problématique sociale ou conséquence de «mauvais» choix individuels? Comment ces conceptions influencent-elles nos gouvernements et, donc, les réponses publiques à l'itinérance? Quels sont les acteurs qui profitent de ces réponses?

Depuis les 25 dernières années, trois manières distinctes de considérer l'itinérance dans le discours public ont été identifiées: écosanitaire, salulaire et démocratique. Ces conceptions sont explicitées par Michel Parazelli et une équipe de chercheur·euses dans le livre *Itinérance et cohabitation urbaine* paru en 2021¹. Chacune de ces conceptions est associée à un idéal et dirige des actions à prendre en lien avec l'itinérance. Elles sont aussi, sur plusieurs points, en opposition les unes des autres.

L'ITINÉRANCE COMME UNE VERMINE

La conception écosanitaire de l'itinérance fait référence à l'idée qu'un équilibre social serait menacé par les personnes habitant l'espace public. Dans cet idéal, toutes et tous seraient des citoyen·nes «civilisé·es» qui respectent les conventions sociales et ainsi, maintiendraient un climat de sécurité. Les personnes en situation d'itinérance sont ici considérées comme des menaces à cet équilibre social.

Pour illustrer cette conception, on peut penser aux discours qui associent l'itinérance à la criminalité. On justifiera alors une présence accrue de policier·ère·s pour maintenir cet équilibre pour la population en général. C'est aussi sous cette conception qu'on associe l'itinérance à la

Illustration: Ramon Vitesse

malpropreté. On peut penser à certaines demandes des milieux du commerce ou du tourisme d'être « libérés » de la présence de personnes en situation d'itinérance qui « entachent » la réputation des commerces ou de la ville ou « font peur aux client-es ». Les « pics anti-itinérant-es » installés sur au moins une façade d'un commerce de Montréal en 2014 sont un bon exemple de réponse écosanitaire aux enjeux d'itinérance.

Bref, cette conception considère l'itinérance comme une nuisance au bon cours des activités « normales » de la société et vise à maintenir « l'ordre et la sécurité ». Évidemment, respecter les droits et répondre aux besoins des personnes vivant l'itinérance n'est pas une priorité ici. Dans une certaine mesure, on pourrait aussi considérer la frénésie presque hégémonique pour l'approche « logement d'abord » comme une réponse écosanitaire. Dans cette approche, l'objectif est de donner un logement aux personnes itinérantes en priorité sous prétexte que c'est en logement qu'elles pourront s'attaquer à d'autres enjeux qu'elles vivent. Les personnes ayant accès à un logement ne se retrouveront donc plus dans les quartiers centraux et commerçants à « déranger » les activités commerciales et touristiques des « bon-nes citoyen-nes ». D'autant plus que le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM), fervent défenseur de ladite approche, compte deux anciens dirigeants de la société de développement commercial Destination Centre-Ville parmi ses membres.

L'ITINÉRANCE COMME UNE ERREUR DE PARCOURS

Pour ce qui est de la conception salubre de l'itinérance, elle se rapproche de la vision judéo-chrétienne qui, bien qu'on tende à dire le contraire, n'est pas si loin de notre époque et continue de l'influencer. En effet, cette conception sous-entend que les personnes en situation d'exclusion sociale et de marginalité urbaines se seraient « égarées du droit chemin » et devraient donc être prises en charge et « sauvées » par des membres de la société qui auraient « le cœur à la bonne place ».

On reconnaît ici la logique de la charité. On souhaiterait donc que les personnes qui « échoueraient » en situation d'itinérance – en consommant des substances psychoactives, en étant absent-es du marché du travail et en n'ayant pas de numéro de porte – s'intègrent à la société en se défaisant de ces « vices ». L'itinérance, sous cette conception, est vue comme étant négative en soi ; on veut s'assurer de « motiver » les personnes qui la vivent à s'en sortir à tout prix.

Le programme Objectif-emploi de l'aide sociale qui contraint toute personne qui en fait une première demande à entamer des démarches de réinsertion à l'emploi est un bon exemple de réponse salubre. On vise à aider les personnes, mais à condition qu'elles se « prennent en main » et qu'elles n'aient plus besoin de cette aide à court terme. Dans le même sens, on pourrait nommer certains programmes d'hébergement pour personnes consommant des substances psychoactives qui exigent que ces dernières entament des démarches vers la sobriété pour être admises. L'approche « logement d'abord » répondrait aussi à cette conception en envoyant les personnes le plus directement possible dans un logement, élément fondamental d'une « bonne » vie en cité. La conception salubre a d'ailleurs plusieurs atomes crochus avec la conception écosanitaire. Encore une fois, cette conception accueille les personnes vivant dans l'espace public, mais en considérant que la situation d'itinérance elle-même est à faire disparaître, ce qui peut interférer avec les besoins réels des personnes qui vivent la rue.

L'ITINÉRANCE COMME UNE CONSÉQUENCE DE SYSTÈMES D'OPPRESSION

La troisième vision de l'itinérance est la conception démocratique et c'est celle qui nous rejoint le plus comme regroupement d'action communautaire autonome. L'idéal, sous cette conception, serait que les personnes en situation d'exclusion sociale et de marginalité urbaine soient traitées avec équité et dignité à l'égard des autres citoyen-nes, qu'elles puissent

choisir par et pour elles-mêmes ce qui est le mieux pour elles. Ce sont la dignité humaine et l'approche basée sur les droits de la personne qui doivent déterminer les réponses démocratiques. De ce fait, on exige la prise en compte des besoins des personnes dans les politiques publiques.

Cette conception prend souvent la forme de contestation d'injustices que subissent les membres de la communauté itinérante. On peut penser aux profilages social et racial, qui ne sont plus à prouver, et à l'inaccessibilité de services de santé qui correspondent à la vie dans la rue. Pour ce qui est du pôle de l'autonomie, on est ici en contradiction avec la conception salubre : plutôt que d'imposer de manière *top down* des « solutions » aux personnes (un logement, un arrêt de consommation ou une intégration au marché du travail), on privilégie une posture d'écoute et de respect du rythme des personnes. La personne concernée devient l'experte de ce qui est bon et nécessaire pour elle-même. Un exemple d'autonomie donnée aux personnes concernées peut être l'organisme par et pour les travailleur-euses du sexe *Stella, l'amie de Maimie*. Finalement, on dénonce l'exclusion des personnes de leur milieu de vie, comme le démantèlement du Campement Notre-Dame qui a été vivement critiqué par le RAPSIM et ses membres qui interviennent sur le terrain, notamment les organismes en travail de rue.

Dans cette conception à laquelle adhère le RAPSIM, les actions à prendre en lien avec l'itinérance doivent être dans l'intérêt des personnes qui la vivent. Un premier pas dans la bonne direction serait d'*écouter* ce qu'elles nous disent sur le terrain ! 

* Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

1. Ce texte est librement inspiré de Michel Parazelli et al., *Itinérance et cohabitation urbaine*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2021, pp. 117 à 142.

DEUXIÈME MANDAT DE LA CAQ

CETTE PRIORITÉ PRIORITAIRE QUI SE CHERCHAIT UNE CRISE À RÉSOUDRE

Wilfried Cordeau ◀

Réélu, le gouvernement Legault veut redonner la priorité à l'éducation. Or, après un début de règne marqué par des mesures audacieuses, bien que fort discutables (abolition des commissions scolaires, généralisation des maternelles 4 ans, harmonisation de la taxe scolaire, abolition du cours ECR), le projet de la CAQ pour l'éducation semble s'essouffler. De quelle « priorité des priorités » parle-t-elle donc ?

Selon les dictionnaires, une priorité est le caractère de ce qui vient en premier, qui prévaut, qui a préséance. En clair: rien ne devrait être égal ou supérieur à ce qui fait l'objet d'une priorité. Encore faut-il que cette dernière ait un sens, une substance propres. Bref, qu'elle traduise un projet.

AU SOMMET : PRIORITÉ À LA CONTINUITÉ

Prioritaire, l'éducation l'est pour la CAQ depuis sa fondation en 2012. Son chef François Legault en fait en 2018 la « première priorité » de son gouvernement, proclamant le « redressement national ». Des mots et un ton forts, qui laissent entendre qu'il y a 1. un problème fondamental, voire une crise; 2. urgence d'agir, et donc; 3. nécessité d'un coup de barre pour reprendre le contrôle et donner une direction claire. L'ennui, c'est qu'on n'a jamais trop compris quelle était la crise ni perçu l'urgence pour un gouvernement qui, par contre, tenait à donner des coups de barre, malgré la réprobation générale, pour bien affirmer son leadership. Quant au redressement national, il se fait toujours attendre...

De la petite enfance à l'université, la question de l'éducation a pourtant brillé par son absence durant la dernière campagne électorale. Et pour cause: reléguée à l'avant-dernière section de la plateforme électorale caquiste (à la page 40!), ce qui est désormais « la priorité des priorités » semble en panne de projet pour les quatre prochaines années. Les grands jalons de



Photo: MR (CC BY-ND 2.0)

son programme posés dans le premier mandat, la CAQ semble vouloir se satisfaire désormais d'une confortable gouvernance tranquille, plein cap sur la hausse des taux de diplomation. Position surprenante de la part d'un gouvernement ultra majoritaire, qui aurait pu se permettre davantage d'audace. Plus qu'une dissonance, l'absence de proposition structurée, claire et originale traduit un problème profond de vision pour une éducation qui n'a plus de priorité que le nom.

À LA BASE : PRIORITÉ À LA REFOUNDATION

Bien qu'invisible à l'œil du gouvernement, la crise de notre système éducatif s'avère pourtant de plus en plus évidente

à celles et ceux qui réclament en conséquence depuis plusieurs années de faire de l'éducation une priorité nationale. Essentiellement, les espoirs formulés lors des États généraux en 1995-1996 ont été trahis par des gouvernements qui disaient avoir l'éducation pour priorité, à travers des politiques néolibérales et d'austérité, des réformes managériales, et l'arrimage du système éducatif à l'économie du savoir. Sur ces constats, une douzaine d'organisations syndicales et étudiantes réclamaient en 2008 que « l'État québécois assume pleinement ses responsabilités démocratiques et se dote d'une véritable politique nationale de l'éducation publique réellement fondée sur les valeurs humanistes de justice

sociale, d'égalité des chances, de solidarité et de coopération.»¹

À l'occasion des 50 ans du Rapport Parent, en 2013, Paul-Gérin Lajoie s'inquiétant des « inégalités éducatives et culturelles » persistantes, appelait à une nouvelle commission d'enquête pour un nouvel élan collectif : « une deuxième Révolution tranquille doit être mise en chantier pour assurer l'exercice du droit de tous les jeunes et des moins jeunes à une éducation de qualité » et « mobiliser la collectivité autour des injustices scolaires. »² L'idée de cette commission 2.0 a depuis fait son chemin dans l'espace public, notamment en réaction aux réformes de structures à l'emporte-pièce, aux politiques d'austérité ou au déni obstiné de reconnaître les effets ségrégatifs d'un système éducatif à trois vitesses.

Plus récemment, la pandémie de COVID-19 a mis au jour toutes les vulnérabilités de notre système scolaire, depuis la vétusté de ses équipements et infrastructures, jusqu'à sa gouvernance opaque et chancelante, en passant par l'insuffisance des moyens déployés pour accompagner les élèves à besoins particuliers, la difficulté du réseau public à soutenir et retenir ses élèves comme son personnel, pour n'en nommer que quelques-unes. Essoufflée, l'école québécoise semblerait craquer jusque dans ses fondations. La crise existe. L'urgence est là. La grande discussion collective sur les coups de barre à donner ne saurait attendre davantage.

VERS DES FORUMS CITOYENS...

Las du déni et de l'inaction gouvernementaux face aux problèmes de fond et devant l'absence d'orientations structurantes pour repositionner l'école québécoise, des groupes citoyens ont choisi de ne plus attendre après le gouvernement pour s'y attaquer. Créé en 2017, le collectif citoyen Debout pour l'école ! s'est donné comme mission de refaire de l'éducation un enjeu social et politique, accessible et discuté par la population, à qui les institutions scolaires et leurs finalités appartiennent. Rédigé par une centaine de ses membres, l'ouvrage *Une autre école est possible et nécessaire*³ propose un diagnostic large

des enjeux et défis actuels de l'école québécoise, et convie la population à réagir à la dérive marchande et à la dépossession de l'éducation dans une grande discussion nationale.

Cette discussion, les collectifs Debout pour l'école !, Je protège mon école publique, École ensemble, et Mouvement pour une éducation moderne et ouverte (MEMO) ont décidé de l'organiser en marge des autorités gouvernementales, avec le soutien de quelques dizaines d'organisations partenaires de la société civile. Dès le printemps 2023, et sous la gouverne d'un groupe de commissaires dont l'autorité et l'expertise sont reconnues, une vingtaine de forums citoyens se succéderont dans autant de villes à travers le Québec pour se porter à l'écoute de la population, recueillir ses idées, imaginer des solutions et dégager des consensus pour influencer les décideurs et politiques publiques. Des sujets importants y seront soumis à la discussion, tels que la mission de l'école québécoise face aux défis actuels et futurs, l'égalité des chances face au contexte de compétition scolaire, l'inclusion et l'adaptation de l'école à l'heure de la diversité sociale et culturelle, la reconnaissance et le soutien des personnels scolaires, la participation démocratique au sein du système scolaire face à la régulation managériale, etc.

Inédit, cet exercice invite certainement à une grande mobilisation citoyenne et à un acte de réappropriation de la chose éducative par la population du Québec. Plus encore, il faut qu'il puisse jeter les bases d'une véritable refondation de l'institution scolaire et d'un projet rassembleur, clairvoyant et structurant pour l'avenir de notre société.

FORGER UNE PRIORITÉ NATIONALE ?

Ces dernières années, l'éducation est redevenue un enjeu important pour la population du Québec, une priorité sociale. Occupant davantage le débat public, elle réunit et met en mouvement des milliers de citoyens et citoyennes, parents ou membres de la communauté éducative autour de collectifs, de débats, d'idées. Pour un gouvernement qui se targue d'en faire sa priorité politique, ce devrait

être un signal positif et une invitation à construire ensemble un édifice plus solide. Malheureusement, la CAQ a choisi d'abolir la démocratie scolaire et de renforcer l'opacité et les silos qui dépossèdent la population de son institution. François Legault avait rapidement fermé la porte à une commission Parent 2.0, se disant plutôt à l'étape de l'action. Il faut croire que les caquistes savent ce qui est bon pour l'éducation de la nation, et qu'ils ne s'abaisseront pas à en discuter avec elle. Ni en campagne électorale, ni jamais.

C'est dans ce contexte que Bernard Drainville s'installe au ministère de l'Éducation. Lui qui plaidait en 2011 que la classe politique et la gouvernance devaient se rapprocher des citoyens, dit ne pas fermer la porte pour l'instant à un grand rendez-vous pour parler des problèmes du système d'éducation, si cela peut permettre d'identifier des priorités d'action. Dès la fin de l'hiver, des forums citoyens clés en main lui seront offerts sur un plateau d'argent : définition des problèmes et des solutions incluse. À défaut d'avoir un plan ou un projet fort pour répondre à cette crise de l'éducation qu'il ne voit pas, le ministre serait bien avisé de se présenter dans un de ces forums où l'avenir de notre système d'éducation et de notre société pourrait bien se forger autour de celles et ceux qui font et vivent l'école. À lui de décider si la priorité des priorités gouvernementale est suffisamment prioritaire pour s'abreuver à la volonté populaire et en faire une réelle priorité nationale. 

1. Manifeste. *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*, 2008, p.14. numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3748255

2. Paul Gérin-Lajoie, « Je ne peux demeurer « tranquille », même à l'approche de mes 94 ans », *Le Devoir*, 21 septembre 2013.

3. Collectif Debout pour l'école !, *Une autre école est possible et nécessaire*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2022, 472 pages.

GA(F)AM

LA TYRANNIE DE LA POPULARITÉ

Yannick Delbecque ◀

Si on compare les cinq géants technologiques par leur capitalisation boursière, Facebook arrive en dernière position. Difficile de quitter Facebook sans compromettre les liens avec nos proches.

Le site est lancé dans la controverse en 2004 comme outil de réseautage entre étudiantes et étudiants d'Harvard. L'utilisation de photos sans consentement a presque mené son créateur à l'expulsion de l'université. Le site sera par la suite offert à d'autres universités américaines pour être ouvert au public à partir de 2006. Il sera rejoint par un nombre de personnes en croissance régulière pour atteindre aujourd'hui 2,7 milliards d'utilisateur·rices actif·ves mensuellement, soit approximativement un tiers de la population mondiale. C'est le troisième site Web le plus visité et il est utilisé par près de 6 internautes sur 10. Un site aussi populaire est une mine d'or publicitaire que le géant exploite au maximum. Ainsi, près de la totalité de ses revenus de 118 milliards \$ US en 2021 proviennent de la publicité ciblée affichée sur ses différentes plateformes (Facebook, Instagram, WhatsApp). À l'instar des autres géants technologiques, Facebook a pratiqué pendant des années l'évitement fiscal à grande échelle.

Facebook a utilisé à maintes reprises l'achat de concurrents potentiels à coups de milliards pour conserver sa position dominante. Pensons notamment à Instagram en 2012 ou WhatsApp en 2014, le réseau de clavardage avec des centaines de millions d'utilisateur·ères. Ces deux acquisitions ont placé Facebook dans une position dominante qui a mené en 2020 la Federal Trade Commission et une coalition d'états états-unis à porter plainte pour

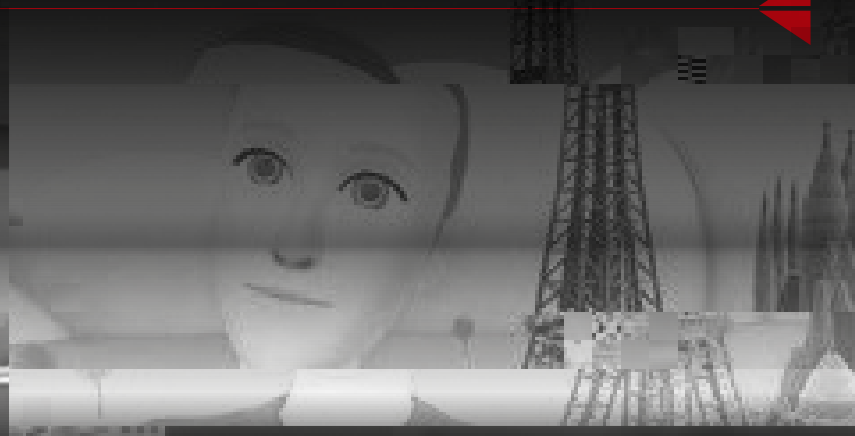
pratiques anticoncurrentielles. La cause a été rejetée par le tribunal en 2021. Le géant a aussi absorbé plusieurs autres entreprises pour prendre le contrôle des technologies qu'elles ont développées. On pense par exemple à Face.com en 2012 pour la technologie de reconnaissance faciale qui sera intégrée aux fonctionnalités de Facebook et à Oculus VR, acheté en 2014 afin de mettre la main sur sa plateforme de réalité virtuelle. Le géant utilise enfin une stratégie qui lui est propre pour lutter contre les concurrents qu'elle ne peut acheter: utiliser à son avantage sa capacité à copier très rapidement leurs produits pour les intégrer dans les siens, espérant ainsi que la masse de ses usager·ères adopte sa copie plutôt que l'original de ses rivaux. Ce stratagème est par exemple celui adopté contre TikTok.

Après une croissance ininterrompue sur une décennie, Facebook cherche maintenant à se redéfinir pour faire face à la stagnation de son nombre d'utilisateurs et d'utilisatrices, notamment à cause de pertes grandissantes au profit de nouveaux concurrents. L'entreprise est aussi soumise à des règles plus sévères de protection de la vie privée qui limitent sa capacité à récolter l'information nécessaire à son lucratif ciblage publicitaire. Facebook décide de se rebaptiser «Meta Platforms». Tout en maintenant ses plateformes actuelles, elle décide de développer ses activités dans le monde de la réalité virtuelle en cherchant à devenir une force centrale dans

l'adoption du «métavers». Celui-ci est un environnement virtuel et interactif à la croisée des réseaux sociaux et des jeux vidéo. Le PDG de Meta le conçoit d'ailleurs comme l'avenir d'Internet. Le géant présente le métavers comme une manière d'enrichir les contacts humains ayant lieu par l'entremise d'Internet, ce qui devrait lui faire occuper une place croissante dans nos vies. On peut cependant se questionner sur les effets potentiels d'une éventuelle adoption généralisée de l'univers virtuel de Meta, car il sera ultimement construit selon la vision capitaliste de la compagnie: monnaie électronique, marché spéculatif d'art et d'objets numériques mus par une rareté artificielle créée technologiquement, travail à distance dans des bureaux virtuels, surveillance patronale accrue, multiplication des occasions d'accumulation de données personnelles pour des fins publicitaires, etc. Le métavers de Meta est un projet qui n'est pas encore rentable et qui est accueilli avec scepticisme par divers analystes et même au sein de l'entreprise.

UN MÉDIA PERTURBATEUR

L'arrivée des «médias sociaux» a été présentée dans les «médias traditionnels» comme une nouvelle curiosité technologique à décrire et à vulgariser avec un certain enthousiasme et peu de critiques. Cela n'a pas manqué d'alimenter la popularité des principales plateformes du genre comme Facebook et Twitter. Ironiquement, cette popularité a fini par détourner



l'attention du public de la télé, de la radio et de la presse écrite en faveur des nouvelles plateformes, diminuant ainsi les revenus publicitaires des médias traditionnels. De plus, il est reconnu que le partage de contenus créés par les « anciens médias » contribue aux revenus publicitaires de Facebook et cie. Par exemple, Jean-Hugues Roy de l'école des médias de l'UQAM a estimé qu'en 2017 Facebook a reçu 23 millions \$ en revenus publicitaires grâce aux médias du Québec et que le géant aurait dû leur donner en retour 11,5 millions \$.

Dans plusieurs pays, dont le Canada avec l'actuel projet de loi C-18, on tente de mettre en place des lois visant à forcer les géants technologiques à partager leurs revenus publicitaires avec les médias créateurs de contenu. De telles règles ne font cependant que reconnaître la suprématie des plateformes les plus populaires, où les médias locaux doivent maintenant diffuser leurs contenus pour atteindre leurs publics, contribuant ainsi par rétroaction à la popularité – et aux revenus – de Facebook et de ses semblables.

DES EXPÉRIENCES DE MANIPULATION SOCIALE

Facebook a un immense pouvoir d'influence sociale, démontré par quelques expériences menées par l'entreprise visant à influencer l'humeur ou le comportement des usager·ères de ses sites. Ces expériences ont été dénoncées et critiquées, mais elles peuvent faire perdre de vue que

l'expérimentation sociale est constante chez Facebook. Elle cherche depuis ses débuts à maximiser l'« engagement » des usager·ères, c'est-à-dire leur tendance à utiliser ses plateformes activement sur une base régulière. Cela est quantifié de différentes manières afin d'améliorer l'efficacité des annonces publicitaires. La valeur boursière de l'entreprise dépend tellement de cette mesure qu'elle est publiée dans ses rapports financiers.

À l'époque où Facebook atteignait la barre du milliard d'usager·ères, afin de s'assurer de poursuivre sa croissance, la compagnie a remplacé le travail d'expérimentation des ingénier·euses visant à maximiser l'engagement par l'utilisation de l'intelligence artificielle. On analyse les données amassées pour créer des modèles qui seront premièrement testés à petite échelle afin de déterminer de quelle manière les mesures d'engagement sont modifiées pour ensuite être rejetées ou être utilisées sur l'ensemble du site. Ce cycle est maintenant répété régulièrement, de nouveaux modèles pouvant être testés quotidiennement.

Ces expériences peuvent avoir des effets collatéraux : l'engagement dans les discussions sur Facebook semble favorisé par la controverse et la désinformation. Ainsi, la plateforme propose à ses usager·ères de joindre des groupes où règne la controverse, ce qui va souvent de pair avec la circulation d'idées extrémistes. Amnesty internationale accuse d'ailleurs

Meta d'avoir alimenté la haine envers les Rohingyas au Myanmar par l'effet de leurs choix algorithmiques, ce qui a encouragé la persécution des Rohingyas. Les messages haineux et les appels au meurtre ont été diffusés par la plateforme, qui mettra des années à intervenir.

Le principal produit de Meta étant sa connaissance fine de ce qui influence ses usager·ères, il n'est pas surprenant que ce pouvoir d'influence soit aussi utilisé à des fins politiques. C'est exactement l'activité de compagnie Cambridge Analytica, dont les services ont été utilisés par la campagne de Trump.

LA DOUBLE TYRANNIE

La tyrannie de la popularité de Facebook est double. La plateforme a été conçue à une époque où différents sites ont expérimenté pour trouver les meilleurs moyens de devenir populaires en nous présentant sur Internet le reflet de notre popularité personnelle. Facebook a sans doute été le site le plus habilement construit, au point où sa popularité est devenue une tyrannie tant il est difficile de sortir de son emprise. Il est impossible de passer à une plateforme moins populaire sans avoir l'impression de perdre contact avec ses proches, mais surtout de ne plus jouir de l'attention que notre cercle social nous procure à coups de petits signaux appréciatifs répétés. 





Photo: Kerri Claire Neil pour la Social Justice Co-op

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

LE PÉTROLE AU SECOURS DE L'ÉCOLOGIE

David Beauchamp, journaliste et ancien résident de Terre-Neuve

Le 6 avril dernier, Steven Guilbeault donnait son aval au controversé mégaprojet pétrolier Bay du Nord au large de l'île de Terre-Neuve. Cette nouvelle a été accueillie très favorablement par des milliers de personnes qui travaillent et dépendent de l'industrie pétrolière. Bien qu'une grande portion de la population de la province appuie le projet, un clivage social s'est creusé par rapport à ce dernier et a divisé cette province où l'extraction de ressources naturelles est toujours centrale.

Ce projet se veut l'un des plus ambitieux projets d'extraction pétrolière que le pays ait connus. La firme pétrolière norvégienne Equinor en est devenue responsable après avoir trouvé, en 2013, des gisements pétroliers à plus de 1170 mètres de profondeur, sous le sol océanique et à 500 km au large de l'île de Terre-Neuve. D'autres gisements potentiels ont aussi été découverts entre 2016 et 2020 dans le même secteur. L'entreprise propose une exploitation pétrolière en cohérence avec sa vision d'un « futur neutre en carbone »¹ grâce à sa plateforme de forage pétrolier amovible plus performante que celles utilisées

habituellement. Grâce à cette innovation, la province de Terre-Neuve-et-Labrador serait plus compétitive dans l'industrie pétrolière mondiale.

SOLUTION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

Cette proposition a immédiatement piqué l'intérêt du gouvernement fédéral, qui a commandé une étude des potentiels impacts environnementaux. En 2022, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) dépose son rapport concluant que l'extraction pétrolière du sol océanique « n'est pas susceptible d'entraîner des effets

environnementaux négatifs importants ». Le projet est ensuite autorisé, sous réserve de mesures strictes visant à protéger l'environnement. Toujours selon l'AEIC, Bay du Nord cadre avec le plan du gouvernement fédéral d'atteindre la neutralité en carbone d'ici 2050. Le rapport stipule que: « le projet d'exploitation de Bay du Nord est un exemple de la façon dont le Canada peut tracer la voie à suivre pour produire de l'énergie à la plus faible intensité d'émissions possible tout en envisageant un avenir carboneutre. »

Même son de cloche du côté du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador,

Andrew Furey, pour qui ce mégaprojet constitue une des solutions pour la transition écologique. «*Notre gouvernement provincial a travaillé sans relâche pour défendre cette décision prudente du gouvernement fédéral, surtout que les bénéfices environnementaux et économiques du projet Bay du Nord sont maintenant clairs*»², expliquait Andrew Furey le 6 avril 2022 dans un communiqué de presse par rapport à la décision positive d'Ottawa.

Ces deux exemples représentent bien la logique gouvernementale derrière ce projet. Le gouvernement fédéral, tout comme celui provincial à Terre-Neuve-et-Labrador, sont d'avis que l'extraction pétrolière peut être faite de manière à respecter les plans fédéraux en vigueur de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sans contrevenir à l'objectif d'atteindre la carboneutralité dans les prochaines décennies. Cette logique est d'autant plus appuyée par l'idée que la population mondiale a toujours besoin de pétrole. Ceci permet de justifier la nécessité d'explorer et d'exploiter encore plus de gisements dans des milieux de plus en plus à risque.

« I LOVE NL OIL AND GAS », ET LES AUTRES

Avant même qu'Ottawa n'approuve le projet, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avait déjà signalé l'impossibilité de réconcilier exploitation pétrolière et lutte au réchauffement climatique. En ce qui a trait à Bay du Nord, le GIEC avait estimé le potentiel de pollution de Bay du Nord de 7 à 10 millions de voitures à essence sur les routes chaque année, traduisant les risques d'une augmentation accrue des gaz à effet de serre émis au Canada. Cela n'a pas convaincu Ottawa de faire marche arrière sur le projet.

Deux camps irréconciliables se sont formés par rapport à ce projet : d'un côté celles et ceux qui croient que le projet est une bonne nouvelle sur le plan économique ; de l'autre, beaucoup moins nombreuses sont les personnes convaincues que ce projet est une erreur monumentale dans un monde où la crise

climatique affecte un plus grand nombre de gens chaque année. Les détracteurs et détractrices du projet ne comptent que pour 8% de la population de Terre-Neuve : une grande acceptabilité sociale se dégage de la province par rapport à ce projet extractif. Chacun des deux camps considère les priorités de l'autre comme étant responsable d'une potentielle réduction de la qualité de vie de la population de la province, mais les voix contre Bay du Nord peinent à se faire entendre dans l'espace public.

Je me suis entretenu avec deux militantes de la Social Justice Co-operative of Newfoundland-Labrador, une organisation communautaire de luttes aux inégalités sociales et économiques dans la province, pour mieux comprendre leurs positions face à ce projet pétrolier.

Pour Kerri Claire Neil, co-présidente de la Social Justice Co-op, le projet Bay du Nord a mené la population de la province à se politiser. Selon la militante, le secteur pétrolier mise sur le patriotisme terre-neuvien-et-labradorien pour justifier le projet, en utilisant notamment des stratégies de marketing, comme des vêtements ou des autocollants où l'on peut voir le slogan « I Love NL Oil & Gas ». Cela effraie beaucoup de gens qui souhaiteraient se positionner contre le projet ou simplement débattre du potentiel de ce dernier. « *L'industrie mise sur ce sentiment de patriotisme avec des formules du genre "Si vous ne supportez pas le projet, vous ne supportez pas la province". Ça fait en sorte que les écologistes et les gens qui sont contre Bay du Nord sont perçus comme des ennemis et sont souvent associés au socialisme et à la mauvaise santé financière de Terre-Neuve-et-Labrador* », explique-t-elle. Cette peur est alimentée en outre par l'absence de perspectives pour les travailleurs et travailleuses, surtout dans le domaine pétrolier, où la propagande misant sur cette insécurité est palpable.

Ainsi, plusieurs progressistes ont qualifié l'approbation du projet Bay du Nord d'un manque de vision pour la province. Pour Sarah Sauvé, militante au sein de la Social Justice Co-op, l'absence de diversification économique et d'investissements

dans de réelles alternatives énergétiques ne peut que rendre Terre-Neuve-et-Labrador plus vulnérable aux changements climatiques. De plus, les promesses faites par l'industrie pour alimenter l'approbation sociale face à leur projet ne sont bien souvent que des mots qui ne se concrétisent pas. Comme l'explique Sarah Sauvé, les engagements de l'industrie pétrolière afin de renflouer les coffres et payer les dettes de la province ne se sont jamais matérialisés, malgré tous les mégaprojets et toutes les promesses de retombées économiques. En quoi le projet Bay du Nord serait-il différent ?

Il faut aussi souligner la faiblesse des mouvements communautaires et sociaux qui pourraient contester Bay du Nord dans la province. Ce qui fait la force de la Social Justice Co-op dans ses luttes sociales contre le projet Bay du Nord, c'est qu'elle est un mouvement populaire entièrement financé par la base, contrairement à la majorité des autres organismes, qui sont subventionnés par le gouvernement. « *Puisque les autres organismes reçoivent l'argent du gouvernement propétrole et pro-Bay du Nord, ils doivent faire des compromis et adopter des postures moins critiques, ce qui nuit à la contestation du projet et donne plus de raisons au gouvernement d'aller de l'avant* », précise Kerri Claire Neil.

Ainsi, la coopérative est l'un des seuls groupes organisés qui peuvent protester contre le projet. Les militant·es au sein de l'organisation sont malgré tout marginaux·ales et marginalisé·es en raison de leur insistance sur un changement de paradigme énergétique et une juste transition écologique. 

1. Tel que décrit sur le site Web de l'entreprise Equinor, « The Bay du Nord project » : www.equinor.com/where-we-are/canada-bay-du-nord

2. Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, « Premier Furey and Minister Parsons Comment on Bay du Nord Development Project ». En ligne : www.gov.nl.ca/releases/2022/exec/0406n06/

MINI-DOSSIER

NOMMER POUR MIEUX EXISTER

Coordonné par Isabelle Bouchard ◀, Elisabeth Doyon ◀ et Miriam Hatabi ◀
Illustrations par Elisabeth Doyon

C'est à la lecture d'un courriel d'une lectrice nous questionnant sur nos stratégies d'inclusion écrites que nous avons souhaité fouiller le sujet. Pour le collectif d'À bâbord!, le passage vers l'écriture inclusive s'est fait graduellement, mais s'est posé comme une évidence. D'abord, notre protocole de rédaction a inclus l'écriture épiciène, puis l'écriture féminisée et, plus récemment, nous entreprenons un travail de familiarisation avec l'écriture plus inclusive dans un souci de rendre visible la diversité des genres, parce que nommer, c'est aussi mieux exister. Ce travail se poursuivra à mesure qu'on continuera, collectivement, à adapter la langue à nos réalités.

La langue, on le sait, est bien plus qu'un outil de communication d'informations: c'est par elle que certain-es chercheront à lisser, à aplanir, à établir les frontières de l'acceptable et ainsi marginaliser; c'est toutefois aussi par elle que l'affiliation et la solidarité prennent existence. C'est l'un des constats que le dossier thématique sur la révolution queer du dernier numéro d'À bâbord! nous portait à faire, notamment à travers son glossaire qui, oui, accompagnait les lecteur·rices et témoignait d'un souci d'accessibilité, mais, de manière plus importante, rejetait l'idée d'uniformiser les termes pour plutôt accueillir la diversité des formes écrites et refléter la multiplicité des identités.

Peut-être de manière moins flamboyante, il y a certainement un mouvement diffus qui cherche à foutre le bordel dans les rapports à la langue et rejeter l'esprit normatif du français standardisé qui s'immisce dans nos rapports aux autres. En plus de réfléchir aux logiques normées qui informent certaines dynamiques d'exclusion et d'invisibilisation, ce court dossier cherche aussi des avenues de transformation de nos rapports à la langue qui puissent se traduire dans nos rapports politiques. La langue que nous avons voulu aborder est donc orale, populaire, localisée, institutionnalisée, nationalisée et instrumentalisée. **ab**

ENTREVUE

APPRENDRE À NOUS ÉCRIRE

Avec Magali Guilbault Fitzbay*
Propos recueillis par Isabelle Bouchard ◀

Le guide de politique et d'écriture inclusive *Apprendre à nous écrire*, paru en mai 2021, est le fruit du travail commun de Les 3 sex et de Club Sexu, deux organismes féministes engagés dans la lutte pour les droits sexuels. Pourquoi un tel guide ?

À bâbord! : Qu'est-ce qui a motivé vos deux organisations à produire un tel guide ?

Magali Guilbault Fitzbay : Lorsque j'ai été élue à la vice-présidence de Les 3 sex*, j'ai fait mienne la tâche de créer notre politique d'écriture inclusive qui était déjà sur notre *to-do list*, afin d'uniformiser nos rédactions. Alors que j'étais rendue à un certain point du travail, le Club Sexu est devenu notre coloc de bureau et a apporté tout l'aspect graphique et design au projet. Nous sommes deux organismes féministes en santé sexuelle avec une vision de sexualité positive, on allait clairement se rejoindre sur ce terrain-là! Notre but était de rendre accessible notre politique d'écriture inclusive en toute transparence, pour inciter d'autres organismes à faire le pas et promouvoir l'écriture inclusive en ce qui a trait au genre dans toute l'étendue de son usage. Nous souhaitons mettre de l'avant une vision de l'écriture inclusive qui parle de la pluralité des genres, qui détrompe l'idée qu'écrire de manière inclusive, c'est compliqué et ça alourdit le texte. J'ai donc travaillé à une division et une priorisation en trois types qui résonnaient avec nos valeurs, notre lectorat et nos types de texte.

Même s'il y a plusieurs guides qui circulent, ils sont souvent très petits, avec trop peu d'exemples et beaucoup trop n'abordent pas les doublets tronqués. On voulait essayer de présenter les principales pratiques, en présentant les inconvénients et les avantages de chacune des pratiques, pour pouvoir faire un choix éclairé sur leur utilisation. On a voulu aussi démystifier plusieurs conceptions liées à la langue. Mes études en linguistique et mon intérêt pour les études de genre ont été essentielles pour l'écriture de ce guide.

AB! : Qu'est-ce que nous apprend le titre du guide

Apprendre à nous écrire? Qui est-ce « nous »?

M. G.-F. : Ça m'oblige à être philosophe. Je ne crois pas que je peux décider qui est dans ce *nous*, mais que ça désigne plutôt tout le monde qui se sent faire partie de ce *nous*. C'est un *nous* qui veut être visibilisé, c'est sûr. Alors ça désigne les personnes de la diversité de genre qui se battent pour la reconnaissance de leurs droits. Mais je crois que c'est aussi un *nous* inclusif au sens large. Avec l'écriture inclusive, on effectue un travail de sensibilisation duquel tout le monde doit faire partie. Si on souhaite que les personnes non binaires, les personnes de la diversité de genre soient incluses dans la société, il y a un travail de sensibilisation qui doit être fait au sein de la société entière. En ce sens, et avec la vision de l'écriture inclusive présente dans *Apprendre à nous écrire*, l'écriture inclusive est pour tout le monde.

AB! : À qui s'adressent vos formations d'écriture inclusive?

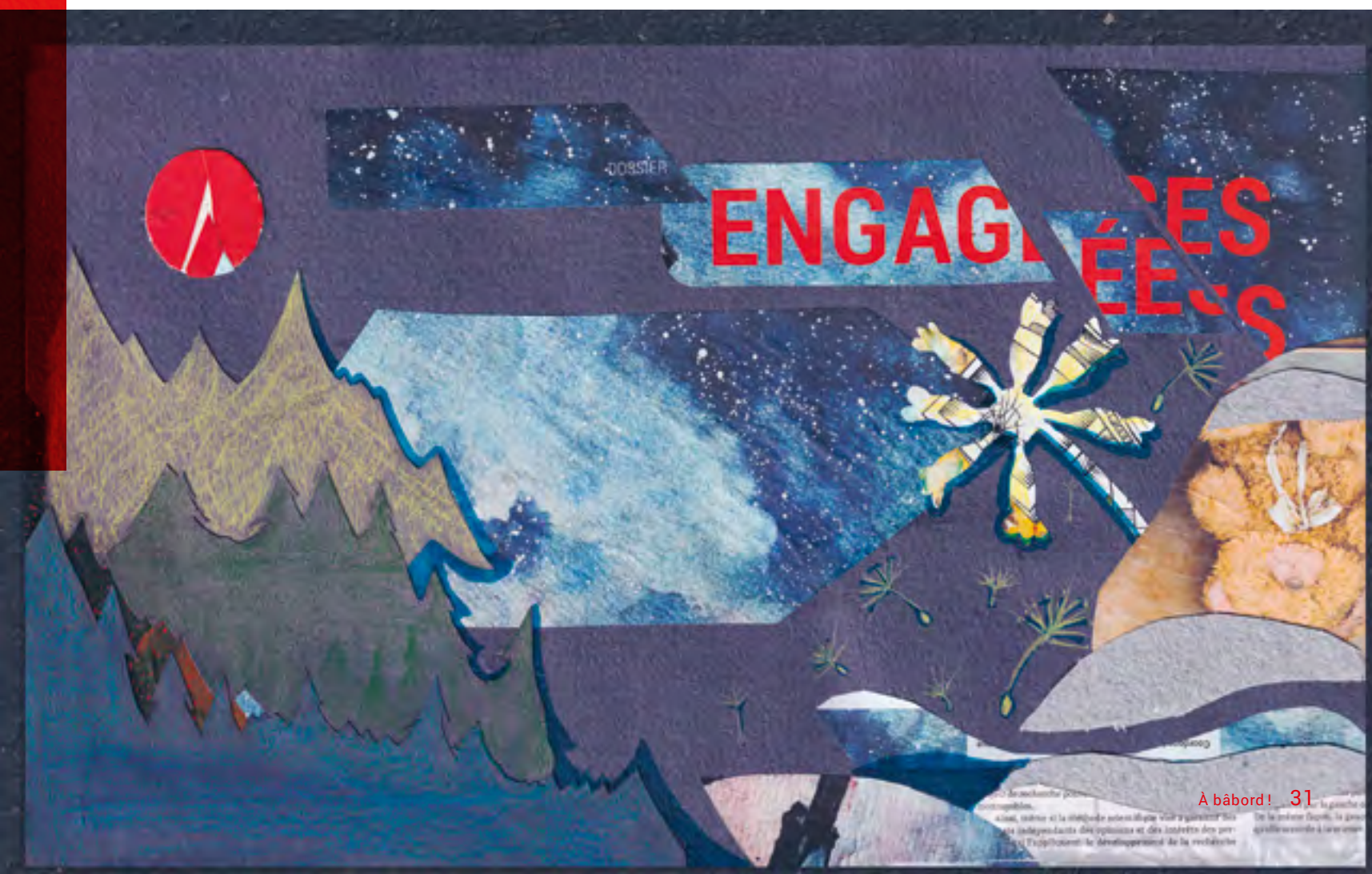
En général, quels types d'organisations ou d'individus y participent?

M. G.-F. : Les premières répondantes à notre démarchage ont été les agences de communication. Depuis, c'est plutôt diversifié : milieu communautaire, milieu de la culture, milieu entrepreneurial, quelques collectifs militants, et pour les formations publiques, c'est encore plus diversifié! Évidemment, la majorité

vient de Montréal, mais on a de plus en plus d'organisations de diverses régions du Québec, même parfois du Nouveau-Brunswick. Il est notable que les gens sont soucieux de leur façon d'écrire et de communiquer. Il y a beaucoup de questions liées à la langue, à la grammaire, aux enjeux de genre. On a donc conçu la formation de manière à rester très proche du guide, mais en ajoutant des notions sur l'identité de genre, on aborde le biais de parler du masculin comme d'un genre neutre, les exceptions dans les doubles tronquées, etc. Les participant-es ont souvent comme but d'instaurer une politique d'écriture inclusive au sein de leur milieu de travail ou simplement de l'utiliser de façon personnelle, c'est encourageant.

AB! : Quelles idées ou perceptions vos formations d'écriture inclusive tentent-elles de démystifier?

M. G.-F. : Honnêtement, on essaie de couvrir beaucoup de stock en 90 minutes et je pense qu'on fait bien ça! On introduit l'écriture inclusive comme un concept lié à la théorie du genre, ce qui la différencie de la féminisation qui est courante depuis des décennies au Québec. On déboulonne plusieurs mythes sur l'écriture inclusive qui mène à sa dévalorisation, notamment le fait que l'écriture inclusive, c'est compliqué ou ça alourdit le texte, ou le fait que le masculin joue le rôle du «genre neutre» en français. La langue est politique, ce qui soulève plusieurs enjeux, notamment ►



le rôle et l'opinion des institutions langagières. Je crois qu'à parler d'écriture *inclusive*, il faut également soulever les enjeux de lecture et d'accessibilité, qui est un sujet sur lequel il y a beaucoup d'idées reçues.

AB !: Vous divisez la pratique de l'écriture inclusive en trois types. Quels sont-ils ? Dans quel contexte proposez-vous d'utiliser chacun ?

M. G.-F.: Chacun des types s'impose un peu de lui-même. L'écriture épïcène est tout indiquée pour parler de plusieurs personnes et pour avoir une écriture légèrement plus impersonnelle, avec des mots comme direction, équipe, spécialiste.

Pour sa part, la féminisation permet la visibilisation des formes féminines comme autrice, réviseuse (tous deux nouvellement acceptés, alors que le premier a existé durant des siècles et que les deux respectent les règles morphologiques du français) et la créativité des formes qui s'accordent en genre, notamment avec les doublets tronqués comme chercheur-es ou directeur-trices.

Finalement, l'écriture non binaire met de l'avant les néologismes pour les personnes ne se reconnaissant pas dans la binarité de genre ou dans les formules toutes faites. Diviser l'écriture inclusive en trois types nous éloigne de son association systématique au point médian qui est souvent faite, à la fameuse « déformation » de la langue, puisqu'on voit qu'il y a plusieurs façons d'appliquer l'écriture inclusive. Ultimement, ce que nous recommandons, c'est de s'adapter au lectorat cible et au type de texte, et de jumeler les techniques afin de profiter des avantages de chacune des techniques.

AB !: Quels sont vos souhaits pour l'avenir du langage inclusif ?

M. G.-F.: Je crois qu'il faut une plus grande sensibilisation aux enjeux de genre et à la langue, qui sont tous deux des enjeux politiques qui se rejoignent dans l'écriture inclusive. Je souhaiterais également qu'on se questionne sur le sens de cet adjectif, *inclusif*. Dans une perspective de féminisme intersectionnel, on veut aussi questionner l'accessibilité, le classisme et le racisme véhiculés dans la communication. C'est quelque chose à quoi je réfléchis beaucoup. 

*Magali Guilbault Fitzbay est conseillère linguistique et formatrice en écriture inclusive chez Les 3 sex.

TOPONYMIE AUTOCHTONE

LA RACINE DES CULTURES

Adam Archambault*

De plus en plus, nous sommes exposé·es à l'art, aux langues et aux cultures des nations autochtones que nous côtoyons. Il suffit toutefois de poser les yeux sur une carte du Québec pour réaliser que nous y sommes exposé·es depuis longtemps à travers la toponymie du territoire.

Dans sa plus simple expression, la toponymie est la façon dont nous nommons le territoire. En outre, la toponymie est la façon qu'ont les peuples de se lier au territoire et d'y créer un attachement. Les noms de provinces, de régions, de villes, de rues ou encore de parcs sont tous des exemples de toponymes. Ainsi, lorsque nous parlons de la ville de Montréal, nous savons à quel territoire nous faisons référence. La toponymie nous entoure à tel point que nous l'employons souvent sans même y réfléchir.

Pourtant, elle porte un bagage important de notre histoire et de nos connaissances. Par exemple, tout près de chez moi dans la région d'Abitibi-Témiscamingue coule la rivière Kinojévis. Ce toponyme fait référence au mot « kinoje » de l'anicinabemowin, la langue parlée par la Nation Anicinabe, qui signifie « brochet ». Qui plus est, le toponyme « Abitibi-Témiscamingue » est lui-même une adaptation de toponymes d'origine anicinabe, signifiant approximativement « là où les eaux se séparent » et « lac profond ». À travers ce bagage transparaissent donc les relations que nous entretenons avec les peuples autochtones. Dans toutes les régions du Québec, des toponymes autochtones sont devenus « nos » toponymes, c'est-à-dire ceux de la majorité allochtone, et ce, souvent à notre insu.

TOPONYMIE ET COLONIALISME

Lorsque nous parlons de toponymie autochtone, nous référons aux noms qui représentent le territoire selon les peuples autochtones. Si elle est souvent tenue pour acquise par le peuple québécois, la toponymie est néanmoins un enjeu majeur pour toutes les nations autochtones dans leurs efforts de valorisation et d'enracinement de leurs cultures.

À petite ou grande échelle, l'entièreteré du territoire québécois a d'abord été décrit par les nations qui y ont vécu pendant des millénaires. Ces nations avaient un nom pour chaque ruisseau, chaque lac et chaque parcelle de territoire qu'elles fréquentaient. Inévitablement, l'appropriation du territoire par le peuple colonisateur passe également par la façon de le nommer, et bon nombre des toponymes autochtones ont été écartés et remplacés par des toponymes propres au peuple colonisateur. Ce processus d'appropriation a contribué à créer une distance entre les peuples autochtones et leur territoire: difficile de se sentir chez soi lorsque notre territoire porte désormais le nom de d'autres. Il en est de même

pour les toponymes autochtones qui ont été réappropriés par le peuple québécois, qui sont trop souvent employés sans connaître leur signification ou leur origine.

Le remplacement progressif des toponymes autochtones par des toponymes francophones a également changé la façon dont le territoire est perçu. Dans la tradition non autochtone québécoise, les territoires sont souvent nommés en l'honneur de personnes marquantes, symboliques ou représentatives de la colonisation et de la religion. Pensons à la panoplie de noms de villes et villages débutant par «Saint» ou «Sainte». Bien souvent, ces personnages historiques n'ont aucun véritable lien avec le territoire qui porte leur nom. Un bon exemple est le nom du lac près duquel j'ai grandi, à Rouyn-Noranda. Il est nommé «lac Dufault» en l'honneur de Sergius Dufault, sous-ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries au moment de la création de la ville en 1926. Rien ne rattache ce toponyme au lac: n'importe quel autre lac aurait pu s'appeler ainsi. Il s'agit cependant d'une symbolique coloniale forte qui met en valeur l'un des artisans du développement des régions ressources au Québec.

La toponymie autochtone est bien différente. Les langues autochtones sont généralement plus descriptives du territoire, ce qui se reflète dans leur toponymie. Sans vouloir généraliser, la plupart des toponymes autochtones sont ancrés dans la description du territoire ou encore dans la relation des personnes envers le territoire. D'une certaine façon, c'est le territoire qui se nomme lui-même. Pour revenir à l'exemple du Lac Dufault, la comparaison est frappante. En anicinabemowin, le lac porte le nom de Natapigik Sagahigan, ce qui se traduit très approximativement par «le lac où l'on chasse le buffle». Ce toponyme, qui tire son origine de la pratique de la chasse sur le territoire, est porteur de différents savoirs. Il contient une preuve de l'occupation du territoire, un savoir sur les pratiques de chasse traditionnelles en plus d'identifier précisément le lieu. Alors, lorsque les toponymes autochtones sont remplacés par des toponymes en français, ce ne sont pas seulement les noms qui disparaissent, mais également une partie importante des connaissances reliées au territoire.

En plus de la description du territoire et des activités traditionnelles qui y sont associées, les toponymes autochtones peuvent témoigner des échanges ayant eu lieu entre les nations. Par exemple, le territoire des Atikamekw Nehirowisiwok contient certains toponymes d'origine anicinabe et innue, deux Premières Nations voisines, ce qui témoigne des échanges entre elles et de la manière dont se partageait le territoire. Les toponymes autochtones contiennent également des connaissances significatives sur le langage: ils sont une sorte de dictionnaire du territoire à travers lequel les mots peuvent perdurer. Le remplacement des toponymes autochtones par des toponymes francophones signifie que des mots ont pu être perdus, affaiblissant ainsi l'usage des différentes langues autochtones sur le territoire.

VALORISER LES TOPONYMES AUTOCHTONES

L'affirmation des cultures autochtones ainsi que la réappropriation du territoire passe nécessairement par une réaffirmation des

toponymes autochtones. Même si des toponymes francophones ont été superposés aux toponymes autochtones sur l'ensemble du territoire québécois, ils ne sont pas pour autant *effacés*. Les toponymes autochtones peuvent être remis de l'avant et se perpétuer de plusieurs façons. La plus importante est sans contredit par la diffusion au sein des communautés des savoirs que portent les Aînés-es. Selon ceux et celles-ci, encourager les jeunes à interagir avec les porteurs-euses de savoirs est le meilleur moyen pour que s'opère une véritable réappropriation des toponymes et des connaissances territoriales qui y sont rattachées. La tâche n'est cependant pas toujours évidente en raison des brisures intergénérationnelles dues aux nombreuses tentatives d'assimilation coloniale.

Si les peuples autochtones le souhaitent, il est également possible de valoriser les toponymes autochtones à partir d'une étroite collaboration avec les peuples allochtones au niveau de la cartographie. À chaque moment d'expansion coloniale dans l'histoire du Québec, les cartographes travaillant sur les «nouveaux» territoires se sont servi des informations recueillies chez les nations autochtones qui les occupaient déjà. Que ce soit avec les premiers colons de Nouvelle-France au 16^e siècle ou encore avec l'exploration de territoires comme l'Abitibi-Témiscamingue au tournant du 20^e siècle, les premières cartes de l'arrivée des colons sur un territoire portent souvent des toponymes autochtones. En travaillant à partir de ces cartes (souvent consignées au sein d'institutions gouvernementales québécoises et canadiennes), il est possible de redécouvrir une panoplie de savoirs autochtones reliés au territoire.

PAR ET POUR LES AUTOCHTONES

Cet article se veut une très brève introduction à l'importance de la toponymie dans la valorisation des cultures et savoirs autochtones. Il est important de mentionner que ce travail doit être réalisé par les personnes et les communautés autochtones pour elles-mêmes. Si elles ne sont pas dirigées par les celles-ci, les démarches risquent de reproduire un comportement colonial. En retour, les personnes allochtones sont invitées à prendre connaissance des toponymes autochtones qui les entourent, de découvrir leur origine et de comprendre leur signification. Cet effort permet une ouverture sur l'importance que revêt la toponymie pour les peuples autochtones dans leurs démarches d'affirmation. 

* Doctorant en relations territoriales autochtones, UQAT

POUR ALLER PLUS LOIN

La Commission de toponymie du Québec qui a déjà répertorié un important nombre de toponymes autochtones partout sur le territoire et est accessible en ligne à l'adresse suivante : toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-autochtone/liste-noms-autochtones-traditionnels/variantes-traditionnelles-autochtones.aspx

BILINGUISME OFFICIEL, TRADUCTION ET LANGUES AUTOCHTONES

René Lemieux, Université Concordia

Le bilinguisme canadien, loin de permettre la participation à la vie politique dans les deux langues officielles, cultive plutôt une anglonormativité qui nuit autant à la vie politique en français que dans les langues autochtones.

L'Inuk Mary Simon est la première autochtone à occuper la fonction de gouverneure générale du Canada. Son installation a été vue comme une grande victoire par plusieurs personnes, autochtones comme allochtones. Un aspect de sa candidature est toutefois venu assombrir cette bonne nouvelle: la nouvelle gouverneure générale ne parlait pas un mot de français. Ce n'est certes pas la première fois que cela arrive: l'unilinguisme était plutôt la norme dans ce genre de nomination. La particularité ici est que la personne désignée par le premier ministre est bilingue, mais son autre langue, l'inuktitut, est une langue autochtone.

Si on a retenu que plusieurs dénonçaient ce retour en arrière, on a moins remarqué le discours sur la traduction qui a circulé. On a notamment dit que ce bilinguisme sans français était « a great job opportunity », évidemment pour les traducteurs et traductrices vers le français. Dans tous les cas, on peut remarquer au moins une autre chose: jamais, dans presque tous les tweets que j'ai pu lire, on ne puisse imaginer que la traduction se fasse d'une langue autochtone vers l'anglais. Il est clair ici que la gouverneure générale parlera d'abord anglais, puis inuktitut¹. Elle pourra ensuite être traduite (de l'anglais on imagine) vers le français. Jamais on ne suppose, en fait, que la langue source de sa fonction soit l'inuktitut.

L'ANGLONORMATIVITÉ

Au moment du remplacement de la juge en chef Beverley McLachlin en 2017, on avait proposé de supprimer l'exigence du bilinguisme pour favoriser une candidature autochtone. Dans un article publié dans *Options politiques*, Maxime St-Hilaire, Alexis Wawanoloath, Stéphanie Chouinard et Marc-Antoine Gervais dénoncent cette proposition qui se présente comme une ouverture à un nouveau bilinguisme où la deuxième langue ne soit pas une des langues officielles:

« Supposons ainsi une avocate attikamekw réputée, qui parlerait aussi le français et l'anishinaabe: elle n'aurait aujourd'hui aucune chance d'accéder à la magistrature de la [Cour suprême du Canada]. Autrement dit, en réalité, supprimer cette exigence de bilinguisme (une connaissance passive du français ou de l'anglais langue seconde) consacrerait l'anglais comme seule langue de la CSC et désignerait injustement le français comme langue "colonialiste" ».

On comprend de cet argument que le problème, ce ne sont pas les langues autochtones, mais le positionnement de l'anglais comme la langue « normale » lorsqu'il s'agit d'être bilingue. C'est ce qu'on appelle l'anglonormativité, qu'Alexandre Baril définit comme un « système de structures, d'institutions et de croyances qui marque l'anglais comme la norme ».

LE FRANÇAIS, LANGUE TRADUISANTE

L'anglonormativité se perpétue très bien avec le bilinguisme tel qu'on l'a historiquement pensé dans un pays comme le Canada. Le rôle que la traduction y tient est clair: elle sert à accommoder une minorité linguistique pour lui laisser croire qu'elle a une place égale à celle de la majorité. On est au cœur ici du contrat implicite de subalternité qu'exige le bilinguisme officiel au Canada: en échange du pouvoir dominant de l'anglais, on permet aux francophones d'avoir l'impression de pouvoir vivre entièrement dans leur langue. Quiconque a vécu un moment dans un univers bilingue comme celui de la fonction publique fédérale sait très bien que la perception de la place du français est celle d'être une langue traduisante. Dans les mots de Pierre Cardinal, la tâche de la traduction est ainsi d'être « une institution-tampon entre nos deux communautés nationales. Elle vise à donner à la société traduisante, la francophone, l'illusion d'une participation officielle à la vie du pays tout entier alors que ce sont les membres de la société traduite, l'anglophone, qui y occupent effectivement une place disproportionnée ».

L'obsession pour la qualité de la langue et le rapport difficile qu'ont les Québécois en particulier avec les nouveautés langagières sont des symptômes de cette infériorisation. Il n'est donc pas étonnant de voir, ici comme ailleurs, la traduction comme une tare. Si ailleurs on peut la percevoir comme « une ouverture à l'Autre », cela nous reste difficile, voire interdit par son usage effectif par le bilinguisme officiel. L'époque où a été écrit l'article que je viens de citer est aussi celle de l'adoption de la Charte de la langue française: la solution au déséquilibre entre les langues en traduction devient souvent une revendication pour plus de monolinguisme, ce qui peut évidemment mener à une certaine fermeture d'esprit face aux autres cultures². Comment éviter cet écueil?

POUR UNE TRADUCTION MULTIDIRECTIONNELLE

Que la traduction soit un outil de domination est un fait admis par plusieurs, qu'elle le soit toujours l'est un peu moins. On peut tenter de penser de nouvelles manières de traduire, de nouveaux rapports entre les langues.

En ce qui a trait à la place des langues autochtones, plusieurs ont demandé que le gouvernement fédéral proclame officielles au même titre que l'anglais et le français une ou des langues autochtones. Outre la difficulté pratique de donner une égalité formelle à plus de 70 langues, une telle demande participe d'un certain regard de surplombant qu'on prend sur le monde dès qu'il s'agit de trouver des solutions rapidement, sans penser aux effets de ces solutions. Ce regard surplombant investit dans l'État et sa logique de la reconnaissance le seul arbitre des relations entre les communautés.

Cette logique de la reconnaissance a aussi pour conséquence la subordination des nations autochtones, mais aussi, comme on l'a vu, la perpétuation des inégalités entre les langues. Doit-on rappeler que le seul député à avoir voté contre le projet de loi C-91 sur la reconnaissance par le gouvernement fédéral des droits linguistiques autochtones (en 2019) était l'Inuk Hunter Tootoo, le député indépendant représentant du Nunavut? A-t-on pris le temps de l'écouter pour savoir pourquoi il avait voté contre?³

Comme nous invite à le faire Dalie Giroux dans son dernier ouvrage, tentons plutôt de « cesser de (se) penser comme un État ». À quoi ça ressemblerait de répondre à cette invitation? Il y a certainement encore à penser la traduction en dehors des fonctions hégémoniques qu'on lui impute, pour trouver de nouvelles voies rhizomatiques, de nouvelles formes de cohabitation. Cela demande en tout cas de repenser le rôle de la traduction, peut-être également de la direction dans laquelle on traduit. Cette traduction est encore trop souvent pensée des langues coloniales vers les langues autochtones, perpétuant pour ces dernières une fonction de langue traduisante comme le français l'est pour l'anglais.

D'autres avenues sont possibles. Les Pekuakamiulnuatsh de Mashteuiatsh (Innus) offrent un exemple particulièrement intéressant de directions multiples – et un des seuls cas du genre. En raison de la petitesse du nombre de personnes maîtrisant la langue autochtone, le processus de constitutionnalisation des institutions de leur communauté par la commission Tipelimitishun⁴ entamé en 2019 se fait d'abord en français puis traduit en nelueun (la langue ilnue), sauf pour une partie essentielle de cette nouvelle constitution: son préambule. En effet, dans ce cas, la direction est inversée: les grands principes directeurs de cette constitution se formulent d'abord en nelueun pour ensuite être traduits en français. À ma connaissance, c'est la première fois dans le cas des langues autochtones qu'un tel exercice se fait de manière croisée. La traduction a ici une chance de cesser d'être un simple instrument de communication, voire un outil d'asservissement, pour devenir un espace producteur d'idées.

Multiplier les directions, multiplier les sources et, pourquoi pas, multiplier les versions. Il faut repenser le rôle de la traduction dans nos relations intersociétales. 

POUR ALLER PLUS LOIN

Alexandre Baril « Intersectionality, Lost in Translation? (Re)Thinking Inter-Sections between Anglophone and Francophone Intersectionality », *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture & Social Justice*, vol. 38, n° 1, 2017, pp. 125-137.

Pierre Cardinal, « Regard critique sur la traduction au Canada », *Méta*, vol. 23, n° 2, 1978, pp. 141-47.

Dalie Giroux, *L'œil du maître: Figures de l'imaginaire colonial québécois*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2020, 183 pages.

Anne Levesque, « Pour lutter contre l'assimilation des francophones au Canada, il faut s'attaquer à l'anglonormativité », *The Conversation* [en ligne], 31 janvier 2022 : theconversation.com/pour-lutter-contre-l-assimilation-des-francophones-au-canada-il-faut-sattaquer-a-langlonormativite-173877.

René Lemieux, « Reconnaissance des langues autochtones au Canada: un commentaire sur le projet de loi C-91 ». *Tahir* 10 (mars).

1. Je dis « presque » parce que j'ai pu constater une exception : le rédacteur en chef d'*Options politiques* Les Perreux relaie une suggestion, que Mary Simon ne s'adresse aux Canadien·nes qu'en inuktitut, et soit ensuite traduite dans les deux langues : twitter.com/perreux/status/1413299107632926720. Comme il le dit, ce serait là un vrai « test of equity », mais il s'agit surtout d'une preuve par l'absurde.

2. Pour un développement de cette question, notamment sur le refus net de la classe politique québécoise de se traduire, je me permets de renvoyer à mon texte « Thème et version dans la législation québécoise : la cause des Barreaux et la traduction des lois », *Tahir* 9, (avril) 2018.

3. Pour en apprendre plus, www.tipelimitishun.com/fr

LES FOOD TRUCKS, DE GALARNEAU AUX BOBOS

Pascal Brissette et Julien Vallières*

Traditionnellement, le camion de restauration est associé à la culture populaire : il se déplace dans les rues, au plus près des marcheur·euses et des foules, se poste à la sortie des usines pour sustenter les ouvriers et ouvrières en pause. Les camions de restauration sont officiellement revenus dans les rues de Montréal en 2013. Or, s'il a été restitué à la vie urbaine, le camion de restauration n'est plus le même, il n'a plus les mêmes attaches sociales ni la même signification culturelle.

Dans le roman *Salut Galarneau!* de Jacques Godbout, le personnage de François Galarneau, roi du hot-dog autoproclamé, ►



ME

importantes contributions.

Steve

Plusieurs changent également de la science et des

gramme d'études, souvent parce

elles ont une meilleure idée de le

tables intérêts. Cinq ans après la

inscription au cégep, le portrait

coup moins sombre: le taux de dipl

se situe autour de 75%.

L'affirmation selon laquelle

miers cours de philosophie et de

sont des « cours ée »

critiquable. D'abs

qu'est un « co

dans le plan. P

losophie, les q

un taux de ré

cours des trois

d'hiver 2018-19

taux est 70% d

d'un « cours

La nécessité d'

enseignement supérieur ne trouve

uniquement son origine dans un enga

ment du gouvernement. Le

« développement » des étud

les plans professionnel, ari

que, culturel, civiq

reprendre la défini

Yannick Delbecque

Michael Harris, « Science for

the Penn State

Science was the next gen

the Penn State

the Penn State

the Penn State

de la première page
en poursuivant la lecture
Sokal
économiques qui servent
site et qui motivent
gouvernement à me
Il y a urgence, dit
pour ce

est rendue possible par la res-
nstants reconnus par la Convention,
erté d'expression (art. 12) et à la liberté
lective (art. 13 et 29).

part, le droit de parole des enfants
et au fait de répondre aux ques-
am-e: leur expression témoi-
r ce qui les intéresse que
- faut savoir. Même lorsqu'
c'est ultimement sa
ans leur propos.

de participation
olaire hié-
orant-e-s
rt qui d

avons tendance à penser que la
insiste à confier la gouvernan-
ement l'une des grandes th
e cité ne sera partien
e condition de donn
ains pouvoirs en
yen ne leur der
résordre so
par leur

que qui structure
on nous le peu de
de leurs milieux.

chard
hiérarch
ue, sel
enne

équipe un vieil autobus qu'il transforme en restaurant et qu'il stationne à L'Île-Perrot en bordure de la route pour y vendre des hot-dogs dont il n'est pas peu fier. Écrivain – car il confie à deux grands cahiers le récit de ses mésaventures, dans la langue populaire qu'il connaît – il n'a pas tant l'ambition d'en acquérir les marques sociales que d'atteindre une écriture authentique. Ses cahiers sont tachés d'huile à patates, mais leur langue est savoureuse comme une bonne graisseuse.

Avant d'être banni du domaine public montréalais à la fin des années 1940, le camion de restauration vendait essentiellement des mets apparentés à ce qu'on appelle aujourd'hui la malbouffe: des frites, hamburgers et hot-dogs. Il fallait que les mets soient simples, chauds, rapides à préparer et peu coûteux. En 1967, lorsque paraît le roman de Godbout, le camion de restauration est chose du passé; d'ailleurs, le camion de son héros est stationnaire; certes, François Galarneau rêve à la fin du roman de le lancer sur la route, mais le rêve ne se réalise pas. De toute façon, ce stand à patates représente une entreprise risquée dans laquelle François met toutes ses économies, qui lui rapporte un maigre profit et qui fait de lui un déclassé. Il a beau faire griller les meilleures saucisses de la Belle Province, selon son dire, cela reste des saucisses et s'il parvenait à s'illustrer, suppose-t-on, ce serait davantage par l'écriture que par la friture. Or, si François Galarneau est bien dépourvu des attributs du conquérant de l'échelle sociale, tout au contraire, le camion de restauration des années 2010 est le véhicule d'un acteur en pleine gloire: le chef cuisinier. Ce camion de restauration de rue revu, opérant sous une enseigne, assaini et contrôlé a peu à voir avec l'autobus sans roues que François Galarneau bricole en restaurant. Célébré par les journalistes culinaires qui ont appelé sa venue, son menu discuté, ses déplacements tracés, il n'a guère plus à voir, non plus, avec la modeste cantine roulante postée à la sortie des usines de l'entre-deux-guerres. C'est du moins ce qu'une analyse du discours donne à penser.

En nous aidant de méthodes simples de traitement informatisé des textes, nous avons analysé le discours médiatique qui a accompagné la réintroduction de la restauration mobile de rue à Montréal et observé les thèmes et les valeurs que ce discours traîne à sa suite. Plus précisément, au sein d'un corpus de textes de presse dépassant un millier d'articles², nous avons relevé l'ensemble des occurrences des mots et expressions employés pour désigner les camions de restauration et le contexte d'énonciation de chacune de ces occurrences. En utilisant une méthode d'analyse dite vectorielle, nous avons obtenu une liste des mots les plus souvent associés aux diverses mentions du camion de restauration. Cette liste comprend les raisons sociales de restaurants, l'acronyme de l'Association des restaurateurs de rues du Québec, des titres de festivals culinaires, puis des indications de temps évoquant le loisir. S'y ajoutent des termes se rapportant directement à la mobilité ou à la gastronomie. D'emblée, on remarque donc que le vocabulaire caractéristique du discours médiatique sur la restauration de rue n'a rien de déprimant. Ces véhicules qu'on désigne le plus souvent sous le nom de food trucks s'engagent dans les rues de Montréal avec un air de fête, en période estivale et de repos, vers

les amateurs de cuisine du monde et de réinterprétations gastronomiques des plats typiques de la cuisine de rue.

La thématique festive dominante ne doit pas faire oublier que le camion de restauration représente aussi une occasion d'affaires à saisir pour le restaurateur. Quantité d'articles parlent en effet d'argent, d'investissement, d'équipement, de promotion, d'entrepreneuriat. Du point de vue commercial, le camion de restauration représente un canal de distribution exclusif régi par la ville, à exploiter par un nombre limité d'acteurs d'une industrie, celle de la restauration, qui elle-même participe de la grande industrie du tourisme, d'où l'importance de la diversité des cuisines et des signatures véhiculées. Le camion porte la cuisine d'un chef cuisinier sur les lieux achalandés par les touristes tel le Vieux-Port.

Quant à savoir si le camion de restauration en circulation à Montréal, en 2022, participe encore de la culture populaire, d'autres en décideront. Nous pouvons seulement constater l'absence au sein de la presse écrite d'un champ lexical le suggérant. Celui-là nous paraît une icône de la culture populaire, tirée d'un vieil album photo, remis sur ses roues et revampé, ancré dans l'histoire de la métropole et de sa classe ouvrière, désormais destiné à ceux que l'Américain David Brooks appelle les bobos davantage qu'aux familles ouvrières, qui n'ont plus les moyens, pour la plupart, d'habiter les quartiers centraux où vont se stationner les camions de restauration. 

1. Pascal Brissette est professeur agrégé à l'Université McGill et Julien Vallières, administrateur de recherche à l'Université McGill. Les auteurs sont tous deux membres du Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises.

2. Ce corpus réunit des articles de presse de langue française publiés à Montréal entre 2012 et 2020. Nous avons repéré 1327 textes qui mentionnent les camions de restauration parmi un plus large corpus portant sur l'alimentation à Montréal.

UN LOUP DANS LA BERGERIE

LA LANGUE IS NEVER ABOUT LA LANGUE

Arianne Des Rochers*

En tant que personne qui pratique et enseigne la traduction comme métier, je travaille de très près, et quotidiennement, avec la langue. Chaque jour je la regarde dans le blanc des yeux, lui fouille les entrailles, lui tords le bras, l'embrasse aussi, la caresse. C'est ma spécialité. La langue ne me quitte jamais et j'y réfléchis constamment, avec et par elle, inévitablement. Mais la langue, malgré

tout, m'échappe ; je ne suis pas encore arrivé-e, après plus de quinze ans de carrière, à bien la cerner.

On dit généralement de mon travail, moi y compris, que je l'effectue « de l'anglais vers le français ». C'est là une formulation simpliste qui dissimule une série de raccourcis conceptuels et idéologiques et qui, surtout, tient pour acquis que les termes « anglais » et « français » font référence à des systèmes linguistiques neutres, clairs, évidents. Ces dernières années, mes recherches ont porté sur des textes qui mélangent les langues, et donc qu'il est difficile, voire impossible, de placer d'un côté ou de l'autre de la frontière qui séparerait l'anglais et le français. Ces textes me poussent à reconsidérer les façons dont j'aborde des notions comme « la langue française ». J'ai appris que ce qu'on appelle « l'anglais » ou « le français » n'est pas aussi simple qu'il n'en paraît ; en fait, j'ai désappris l'idée selon laquelle les langues délimitées, distinctes, dénombrables comme « le français » sont des réalités empiriques, autrement dit l'idée selon laquelle les langues existent comme telles. Je comprends maintenant qu'une catégorie comme « le français » est en fait tout sauf linguistique, le langage étant de nature chaotique, hétérogène, changeante et donc, essentiellement, inclassifiable. Que « le français » est grosso modo une étiquette idéologique qui régimente un ensemble de pratiques linguistiques foncièrement hétérogènes, pratiques qu'on n'a d'autre choix que de surveiller et de policer si on veut qu'elles continuent de correspondre à cette étiquette. Que les langues occidentales et impériales sont des outils de catégorisation – menant inévitablement, sous le régime capitaliste, à la hiérarchisation et à la domination – et que leur naturalisation n'est pas sans rappeler celle des « races ». La langue est une croyance, une fiction dont il est certes difficile de se défaire, compte tenu des efforts gargantuesques qui sont déployés pour sa solidification dans la pensée occidentale.

Quand on dit – quand je dis moi-même – que je traduis « de l'anglais vers le français », je sais maintenant que les mots « anglais » et « français » cachent une longue histoire qui traverse les continents : une jolie histoire de tradition et de culture et d'innovation et de créativité qui se passe de génération en génération et qu'on a raison de vouloir célébrer, oui, mais aussi une histoire violente d'impérialisme, de colonialisme et de domination, une histoire de répression de la diversité linguistique, une histoire de standardisation et de normalisation faites aux dépens des pratiques linguistiques de nombreuses populations, une histoire d'exclusion de celles-ci. J'ai donc appris à me méfier de la langue, en particulier de sa glorification dans des formes figées.

Dans l'arène politique, en particulier (mais pas exclusivement) au Québec, on invoque souvent « la langue » – il peut s'agir de n'importe quelle langue, mais dans le contexte qui nous concerne, c'est plus souvent qu'autrement « la langue française » – comme argument rationnel, neutre et objectif pour défendre une position ou une politique. Dans la sphère publique et dans la vie de tous les jours, la langue prend souvent des airs de brebis, innocente et

inoffensive. C'est le cas de phrases banales et parfaitement courantes comme « *Je veux que mes enfants parlent français* ». J'ai aussi appris à me méfier de la langue dans des contextes aussi anodins que celui-là. Quand on nous parle de langue, je me demande : de quoi nous parle-t-on vraiment ? Est-elle, ici comme en traduction, un raccourci conceptuel qui cache autre chose ?

Quand on nous dit dans un article d'un grand média traditionnel soi-disant neutre, par exemple, que « *Le français poursuit son déclin au Canada et au Québec* »¹. De prime abord, se positionner pour le maintien et la vitalité d'une langue a l'air parfaitement louable ; personne ne peut en toute bonne conscience souhaiter la disparition d'une langue, après tout. Mais je veux réfléchir quelques instants à ce qui se cache sous le costume de brebis qu'on fait porter au français dans cette affirmation qu'on crie sur tous les toits québécois. On a effectivement affaire à quelques raccourcis idéologiques dans l'expression « le français poursuit son déclin » : ce n'est pas le français qui est en déclin au Québec, comme on l'apprend plus tard à la lecture de l'article, mais « la proportion des résidents du Québec dont le français est la langue maternelle ». Le français ne peut pas être « en déclin », car le français – une catégorie abstraite qui classe un ensemble de formes linguistiques – n'est pas quantifiable. Par contre, les gens qui parlent le français, eux, peuvent être quantifiés. D'ailleurs, l'article mentionne que 93,7% des résident-es du Québec se disent capables de soutenir une conversation en français. Même si ce dernier chiffre constitue une baisse de 0,8% par rapport au recensement de 2016, présumer qu'une population pourrait à 100% parler la même langue et se comprendre uniformément relève du pur fantasme. Peut-on, alors, vraiment parler d'un « déclin du français » alors que près de 94% de la population du Québec le parle ? Pourquoi, au juste, nous martèle-t-on avec insistance que le nombre de résident-es dont le français est la langue maternelle « chute » ? Quelle importance, sur le plan linguistique, que les gens apprennent le français de leurs parents ou à l'école, si le résultat est sensiblement le même ? Pareille distinction, qui ne veut en fait rien dire sur le plan strictement linguistique, se révèle plutôt être de nature ethnique, la notion de « langue maternelle » étant intrinsèquement reliée à la généalogie, et les langues européennes comme le français étant historiquement associées à des généalogies blanches. « Le français est en déclin au Québec » est donc une façon en apparence innocente et neutre de dire que la population québécoise « pure laine » – idée inséparable de la notion de pureté raciale – baisse en proportion démographique, ce qui fait d'ailleurs écho au concept xénophobe et raciste de noyade démographique. Comme de fait, les deux principales causes du « déclin du français » citées dans l'article et dans les discussions sur la question en général sont l'immigration (peu importe si les immigrant-es caribéen-nes et africain-es peuvent parfaitement fonctionner en français) et le taux de fécondité très bas des francophones « natif-ves » (qui ne font pas assez d'enfants et donc qui compromettent la reproduction de la nation québécoise blanche et francophone).

Ensuite, je m'interroge quant au cadre temporel de l'article, autrement dit à son point de référence implicite. Quand ►

exactement le français a-t-il commencé son «déclin» qu'il poursuit de manière si alarmante? La perspective adoptée ici n'est ni neutre ni innocente. La formulation du problème trahit une perspective de colons, qui prend comme point de comparaison l'époque à laquelle le français a été à son niveau le plus élevé de toute l'histoire du territoire. L'article ne précisant pas ce point de référence subjectif et intéressé, on n'a d'autre choix que de spéculer; dans tous les cas, cette idée de «déclin» par rapport à une époque antérieure et toujours fantasmée donne des relents inquiétants de «Make Québec Great Again», comme si la suprématie française, par opposition à la diversité linguistique ou à la prépondérance d'autres langues, était le seul objectif possible et souhaitable. Si par contre on change de point de référence, qu'on échange celui qui fait notre affaire pour un autre, par exemple celui des peuples autochtones, affirmer que le français est en déclin sur le territoire du Québec serait carrément farfelu. En comparaison au début du 17^e siècle, la proportion des gens parlant le français au Québec serait plutôt passée de 0% à 93,7% (toujours selon les statistiques du recensement de 2021). Comme quoi le point de vue change tout. Par ailleurs, en ne questionnant que «le déclin du français», on efface le déclin des langues autochtones, causé précisément par les politiques de génocide et d'assimilation des peuples autochtones qui ont éventuellement permis aux francophones de s'imposer au Québec. Pourquoi le déclin imaginé d'une langue est-il plus alarmant que le véritable déclin de dizaines d'autres?

Quelques tendances ressortent de cette brève (et incomplète) analyse d'une expression aux airs de brebis comme «le français poursuit son déclin au Québec». La première: quand on nous parle de langue, on ne nous parle jamais vraiment de langue, mais de gens. Plus précisément, de ces gens qui, comme moi, sont «naturellement» associés à cette langue en vertu de critères non pas linguistiques mais sociaux comme l'ethnicité, les ancêtres et le lieu de naissance, par opposition à d'autres qui n'y seront jamais associés, peu importe à quel point ils la maîtrisent. Ce qui m'amène à une deuxième observation: les critères selon lesquels un individu est francophone ne sont pas linguistiques. Dans l'exemple des articles qui traitent du recensement en matière de langue, l'accent est délibérément mis non pas sur la proportion des gens qui disent parler français, mais sur le pourcentage des locuteur·rices de «langue maternelle». Denise Bombardier, dans son documentaire paternaliste sur les communautés francophones hors Québec², réfute quant à elle la statistique selon laquelle il y aurait 10% de francophones au Manitoba, car la province inclut dans ce chiffre les anglophones bilingues qui parlent bien le français, et que, *pour elle*, ça ne compte pas. Le critère n'est donc pas linguistique, mais ethnique. Enfin, parler du déclin du français au Québec revient à adopter (et à assumer) une posture coloniale qui prend comme point de référence l'espace-temps fantasmé d'un Québec glorieux et 100% francophone auquel il faudrait vouloir revenir. Cette posture revient à faire l'autruche et à ignorer délibérément toute l'histoire coloniale violente qui précède cet espace-temps fantasmé; comme si la période précédant la montée au pouvoir de René Lévesque était un vide historique. Autrement dit, présumer

que le français est en déclin au Québec équivaut à croire que la perspective majoritaire des Québécois·es blanc·hes francophones est une perspective neutre, et la seule qui vaille. Sous son costume de brebis, le loup français épouse plusieurs formes: xénophobie, racisme, colonialisme, classisme, discrimination, exclusion, hiérarchies sociales. Ce que je retiens, c'est que la langue is never about la langue, et qu'il faut toujours se méfier des brebis.

Pour ma part, je n'ai pas d'enfants, mais mon souhait serait que les enfants des autres puissent parler les langues de leur choix – et comme iels l'entendent – et vivre dans la dignité, peu importe les langues qu'iels parlent ou ne parlent pas. Quand «la langue française» ne sera plus un outil de catégorisation, de hiérarchisation et de domination des gens au Québec et ailleurs, je la défendrai peut-être. (Je la défends d'ailleurs un peu plus depuis que j'habite en Acadie, où elle ne sert pas autant à exclure.) Les groupes majoritaires, comme les francophones au Québec, doivent arrêter de penser que les groupes minoritaires veulent faire exactement comme eux et remplacer systématiquement le français par une autre langue toute-puissante. Les communautés francophones hors Québec aussi bien que les collectivités autochtones, à qui on a pourtant imposé des politiques d'assimilation extrêmes, le prouvent, et ce même si certain·es Québécois·es refusent de le voir et de l'accepter: il est possible de faire communauté et de transmettre des formes et pratiques linguistiques aux prochaines générations sans pour autant utiliser la langue dans sa forme figée et tyrannique comme outil d'exclusion et de domination sociales. 

* Professeur·e de traduction à l'Université de Moncton

1. Titre d'un article de Radio-Canada datant du 18 août 2022 qui analyse les données du recensement 2021 en matière de langue. Le sujet est repris par tous les grands quotidiens de la province sous des titres semblables : «Le français poursuit son déclin au Québec comme au Canada» (*Le Devoir*), «La dégringolade du français se poursuit au Québec et au Canada» (*Le Journal de Montréal*), «Le poids du français en baisse» (*La Presse*).

2. Denise Bombardier réalise le documentaire *Denise au pays des francos*, diffusé en 2019 sur Ici télé, après avoir déclaré sur le plateau de *Tout le monde en parle* que presque toutes les communautés francophones hors Québec avaient disparu (NdIR).

[illegible]

milliers de
es dans les
s villes, sur
ndaires, jour
gouvernement
ses politiques

Les
compre
santé o
verne
cultu
postes
dans di

ck Delbecque

AUX CONSULTATIO

Now

technique
dro-Québec
naître de sa
commun

Fac www.ababond.com

[d.org](http://www.d.org)
[d.org](http://www.d.org)
[abab.org](http://www.abab.org)



the way

1000

...of the ...

anne

by the
be. 483

Portugal

of the

1

10



4

d'hydro-
des eau
véritab



42

DOSSIER

FINANCIARISATION DU LOGEMENT : CHAMP LIBRE AU PRIVÉ

Coordonné par Francis Dolan ◀ et Claude Vaillancourt ◀

Photos par Rémi Leroux

Nous vivons depuis longtemps une importante crise du logement dont les conséquences ont été maintes fois déplorées. De la pénurie de logements en région à la flambée des prix dans les grandes villes, les possibilités de se loger adéquatement se font de plus en plus minces. Pour les plus vulnérables d'entre nous, le risque de se retrouver à la rue est réel. La crise que nous traversons est régulièrement minimisée lorsque comparée aux conditions de logement encore pires à Toronto et Vancouver. Cette comparaison nous enseigne surtout que nous devons agir promptement pour éviter un sort semblable.

Les mailles du filet social s'élargissent sous la pression du désinvestissement du gouvernement dans le développement de logements publics et du refus des autorités publiques de réellement contrôler les loyers. Profitant de ces deux formes de désengagement de l'État en matière de logement, différents acteurs privés et financiers investissent dans le développement et la gestion immobilière. Ces sociétés s'approprient nos milieux de vie pour accroître leur capital, transformant du même coup notre droit au logement en opportunité d'investissement. Cette marchandisation de nos habitats s'opère à travers un processus que nous nommons la financiarisation immobilière. Ajoutons à ce laisser-aller une pression démographique incitant à la construction effrénée de nouvelles unités d'habitation, et nous nous retrouvons face à une grande flambée spéculative. Année après année, l'investissement dans le développement immobilier résidentiel, qu'il soit locatif ou en condominium, affiche de meilleurs rendements, aux dépens de l'accès au logement.

Dans ce dossier, nous cherchons à mieux comprendre la situation actuelle du logement dans son ensemble au Québec. Le logement est un enjeu social transversal, un véritable déterminant pour la santé des personnes et pour la qualité de vie. Alors que les coûts locatifs représentent plus de la moitié du budget mensuel d'une part grandissante de nos voisin·es et de nos collègues, la situation est particulièrement préoccupante pour les familles monoparentales dirigées par une femme. La pénurie de grands logements à prix raisonnable et les différentes discriminations pressent ces familles à s'éloigner des zones desservies par les services publics et communautaires, à habiter dans des logements insalubres et à vivre dans un climat propice à la violence.

Nous prenons clairement parti en faveur d'un grand chantier de logements sociaux et communautaires, en ville comme en région. En plus de permettre de loger convenablement et sécuritairement des milliers de familles et de personnes seules, ce chantier permettrait de ralentir la financiarisation immobilière résidentielle qui profite du laisser-aller de l'État, tout en répondant mieux aux pressions démographiques exercées dans la majorité des régions du Québec. De plus, nous soutenons les revendications visant à un meilleur contrôle des loyers pour faire barrage aux hausses abusives de loyers et à la spéculation immobilière. Nous espérons, en sommes, que ce dossier contribuera à faire mieux comprendre des transformations majeures qui affectent à la fois nos demeures, nos quartiers, nos villes et nos régions. **abf**

Photo : Immeubles de condos locatifs, en bordure du campus MIL de l'Université Montréal. Photo : Rémi Leroux

L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE DE LA CRISE

QUE SIGNIFIE LA FINANCIARISATION DU LOGEMENT ?

Louis Gaudreau, membre du collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH)

Les ténors de l'industrie immobilière nous disent que l'actuelle crise du logement résulterait d'une réglementation trop restrictive qui aurait longtemps découragé l'investissement privé dans le marché résidentiel et créé un problème « d'offre ». Pourtant, il n'y a jamais eu autant d'argent circulant dans ce secteur que depuis vingt ans. Pourquoi sommes-nous donc confrontés à une aussi importante crise du logement ?

L'afflux sans précédent de capitaux dans le secteur de l'immobilier provient en grande partie d'acteurs financiers dont les investissements, par ailleurs activement soutenus par les pouvoirs publics, ont poussé les prix à la hausse et ont contribué à la quasi-disparition du logement financièrement accessible. La crise dans laquelle est plongé le Québec depuis plusieurs années est donc étroitement liée à cette vague d'investissements qui a profondément transformé le fonctionnement du marché résidentiel. Ce phénomène, que l'on nomme financiarisation, n'est pas que local. Il se déploie à grande vitesse dans plusieurs régions du monde.

La financiarisation est au cœur de l'évolution du capitalisme depuis les années 1990. Elle désigne le processus par lequel la finance (ses institutions, ses acteurs) parvient à exercer une emprise grandissante sur l'activité économique et sociale. La financiarisation se traduit par la montée en puissance d'acteurs financiers (des fonds d'investissement et des banques en particulier) et, plus fondamentalement, par leur capacité à soumettre des domaines essentiels de la vie sociale à leur logique et à leurs exigences.

Le marché du logement n'a pas échappé à ce processus. Il a même activement participé à sa diffusion et sa normalisation. Aujourd'hui, les activités qui sont au cœur de son fonctionnement, soit le financement hypothécaire, la production et la détention-gestion d'immeubles résidentiels, sont dominées par des pratiques et impératifs financiers ou en voie de l'être.

FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE ET TITRISATION

Le financement hypothécaire est sans contredit l'activité dans laquelle la financiarisation du logement s'est le plus développée et par laquelle ses effets se font sentir de façon plus marquée. Les prêts hypothécaires jouent depuis longtemps un rôle central dans le fonctionnement du marché du logement, car ils rendent possible la très vaste majorité des transactions immobilières et des projets de construction résidentielle.

Au Canada, les banques (avec les Caisses Desjardins au Québec) règnent presque sans partage sur ce secteur d'activité. Depuis le

début des années 2000, elles y ont considérablement accru leur participation en ayant recours à la technique de la titrisation, qui leur permet de transformer les prêts qu'elles accordent en titres financiers. Elles peuvent par la suite vendre ces titres à d'autres investisseurs qui reçoivent en échange les remboursements mensuels auxquels donnent droit les hypothèques à l'origine de l'opération.

Ce nouveau marché des titres hypothécaires, créé pour l'industrie financière, a connu un essor considérable au cours des deux dernières décennies. Les banques y ont vendu pour plusieurs centaines de milliards de dollars de prêts hypothécaires à des fonds d'investissement ou à d'autres banques et ont pu réinvestir ces sommes dans de nouveaux prêts... également « titrisables ». La forte demande des investisseurs pour les titres hypothécaires a par conséquent donné aux institutions financières les moyens de financer dans des proportions entièrement nouvelles la construction, la rénovation ou la vente de logements et de parier sur la hausse des prix qui allait en résulter pour attirer de nouveaux investissements. En effet, la croissance importante du prix des propriétés enregistrée dans plusieurs villes, de même que celle des loyers qui s'en est suivie, n'aurait tout simplement pas pu être possible si elle n'avait pas d'abord été validée par des institutions financières disposées à prêter et encouragées à le faire par les marchés financiers. En d'autres termes, c'est sur le marché financiarisé des prêts hypothécaires qu'ont été puisées les sommes nécessaires à la spéculation, les surenchères et les conversions d'immeubles qui ont conduit aux importants problèmes d'accès au logement que l'on connaît depuis plusieurs années.

LES PROMOTEURS ET LEURS NOUVEAUX PARTENAIRES

Il faut dire que ces pratiques ont fortement été encouragées par les pouvoirs publics et les autorités monétaires du pays. La très grande majorité des opérations de titrisation sont assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (donc de l'État fédéral) qui se porte garante de toute perte que les détenteurs de titres pourraient éventuellement subir. Les banques, les fonds et autres investisseurs ne courent donc aucun risque à s'y engager.



Photo : Rémi Leroux

De plus, pendant la crise financière mondiale de 2008, puis la pandémie de COVID-19 en 2020, le gouvernement fédéral n'a pas hésité à injecter plusieurs dizaines de milliards de dollars dans des acquisitions de titres afin de protéger le marché hypothécaire des conséquences d'un possible ralentissement¹. Chaque fois, ces interventions publiques ont eu pour effet de nourrir l'effervescence immobilière. Enfin, la politique d'assouplissement quantitatif menée par la Banque centrale du Canada jusqu'en 2021 a permis de maintenir les taux hypothécaires à des niveaux très bas et de nourrir les marchés financiers de liquidités dont une partie a très certainement été réinvestie dans l'immobilier résidentiel.

Le processus de financiarisation est aussi bien amorcé dans le domaine du développement résidentiel, en particulier dans la grande région de Montréal et dans d'autres grandes villes comme

Toronto et Vancouver. Au cours des 15 dernières années, l'industrie montréalaise de la promotion immobilière a elle aussi attiré d'importants investissements en provenance de fonds privés ou cotés en bourse, comme Fiera Capital, ou encore de fonds de travailleur-euses tels que le Fonds immobilier de solidarité de la FTQ ou Fondation-CSN. Malgré les origines syndicales de certaines d'entre elles, ces entreprises ont pour vocation première de générer des revenus pour leurs actionnaires ou leurs cotisants, ce qui les conduit à privilégier des projets résidentiels à forts rendements. On leur doit notamment les grandes tours de condominiums haut de gamme qui ont été érigées en grand nombre dans plusieurs quartiers centraux de Montréal ou qui sont construites aux abords des futures stations du REM (voir l'article de Marc-André Houle dans ce dossier).

Les fonds ont pour habitude de s'adjoindre de grandes entreprises de promotion immobilière. Ceux-ci ne se limitent pas seulement à financer les opérations, comme le faisaient les investisseurs privés ou les particuliers auxquels les promoteurs s'associaient fréquemment pour compléter leurs montages financiers. Ils prennent aussi une part active à la réalisation des projets. Afin de s'assurer que les rendements élevés promis à leurs actionnaires soient atteints, ils exercent un droit de regard sur les produits résidentiels à privilégier, sur le prix de vente ou de location des unités résidentielles ainsi que sur les stratégies de mise en marché. Leur modèle d'affaires laisse assez

peu de place à des logements à faible rendement, ce qui explique sans doute leur opposition à la récente *Politique pour une métropole mixte* (dite du 20-20-20) qui impose l'inclusion de logements abordables et sociaux à tous les grands projets résidentiels.

De plus, en raison des sommes importantes qu'ils ont à investir, les fonds ne participent qu'à des opérations d'envergure qui ont un impact sur l'ensemble du marché, notamment sur le prix des terrains avoisinants, et donc sur le type de logements que d'autres développeurs, qu'ils soient privés ou à but non lucratif, seront en mesure d'y construire. Ainsi, là où ils interviennent, les fonds d'investissement ne se contentent pas de mettre leur argent à la disposition des promoteurs. Ils agissent sur leurs pratiques de même que sur les conditions et tendances générales du



développement résidentiel. C'est de cette manière qu'ils contribuent à sa financiarisation.

LE LOGEMENT LOCATIF DANS LE COLLIMATEUR

Enfin, la finance a également fait son nid dans le marché du logement locatif. Au milieu des années 1990, le gouvernement fédéral s'est entièrement retiré du financement du logement social en justifiant cette décision par son désir d'encourager l'investissement privé dans le marché locatif et d'y attirer de nouveaux capitaux provenant des marchés financiers.

Pour ce faire, il a mis en place différents incitatifs à la création d'entreprises financières spécialisées dans l'acquisition d'immeubles locatifs, dont les plus importantes sont les fiducies de placement immobilier (FPI), mieux connues sous leur appellation anglaise de *Real Estate Investment Trust* (REIT). Les FPI sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui se financent en vendant des actions et en promettant à leurs actionnaires des dividendes stables et croissants. Selon la chercheuse Martine August, ces fonds ont à eux seuls acheté plus de 200 000 unités locatives depuis la fin des années 1990 au Canada et 17 entreprises financières comptent désormais parmi les 25 plus gros propriétaires résidentiels du pays². Ces entreprises sont plus présentes à l'extérieur du Québec où les loyers sont encore moins bien réglementés. À Toronto, elles ont acheté la quasi-totalité des immeubles multifamiliaux mis en vente au cours de l'année 2020, tandis qu'à Yellowknife, un seul fonds, Northview REIT, possédait à lui seul 74 % des logements locatifs privés en 2017. Au Québec, leur présence est pour l'instant moins importante et se concentre dans les grands ensembles locatifs de plus de 100 logements.

On comprend aisément que de tels fonds, dont les investissements se chiffrent en milliards de dollars, soient moins intéressés par les rendements nécessairement plus faibles d'un duplex ou d'un triplex, car ce sont bel et bien les rendements d'échelle que visent ces entreprises. Les travaux de Martine August montrent également que, dans les immeubles dont ils sont propriétaires, les fonds mettent en œuvre des pratiques de gestion orientées vers la maximisation des bénéfices pour leurs actionnaires, au détriment de l'abordabilité des logements, de la qualité de vie et même de la sécurité des locataires. Leur engagement à maintenir des niveaux de rendements croissants les incite à déployer d'agressives stratégies visant à extraire le maximum de valeur de leurs immeubles, par exemple en augmentant systématiquement les loyers, en recourant aux expulsions ou à diverses formes de pression afin de favoriser les changements rapides de locataires, ou encore en investissant minimalement dans l'entretien et la rénovation. En raison de la structure de financement de ces entreprises et de leur raison d'être, le logement y est d'abord conçu comme un actif à valoriser, comme le serait n'importe quel autre produit financier. Avec la montée des fonds d'investissement dans le marché locatif, qui est encore très inégale selon les régions et les provinces, c'est la propriété du logement qui tend alors à se financiariser.

LES CONSÉQUENCES DE LA FINANCIARISATION

Même s'il n'est pas entièrement achevé, le processus de financiarisation a jusqu'ici, sous ses diverses formes, contribué de manière importante au déclenchement de l'actuelle crise du logement. Il a créé une pression à la hausse sur les prix et surstimulé la construction et les acquisitions d'immeubles destinés aux segments les plus rentables du marché. La masse de capitaux qui a afflué vers ce secteur a créé un déséquilibre important entre, d'une part, les besoins sociaux grandissants pour du logement de qualité et accessible financièrement et, d'autre part, les exigences de rendement d'acteurs financiers qui sont devenus incontournables.

Ainsi, la thèse de la financiarisation, qui est de plus en plus souvent évoquée pour expliquer la crise du logement à laquelle sont confrontées de nombreuses villes du monde, ne se résume pas au seul constat de l'arrivée de nouveaux acteurs dans le marché résidentiel. Elle renvoie d'abord et avant tout à une transformation de son mode de régulation, c'est-à-dire de la logique et des rapports sociaux qui président à son fonctionnement. La financiarisation n'a évidemment rien changé au fait que le logement est depuis longtemps une marchandise dont la production et le commerce sont motivés par la recherche de profit. Cependant, elle a radicalisé ce principe fondateur du marché du logement en créant des conditions dans lesquelles le profit peut se réaliser beaucoup plus rapidement, dans des proportions considérablement plus grandes et de façon encore plus déconnectée des besoins résidentiels.

La financiarisation fait aussi apparaître des acteurs jusqu'ici méconnus, comme les banques, les fonds d'investissement et les fonds de pension gérant l'épargne-retraite des travailleur-euses, devant lesquels les États se sont pratiquement effacés et qui jouissent d'un pouvoir d'intervention de loin supérieur à celui des propriétaires et des investisseurs-spéculateurs qui dominaient auparavant le marché du logement. Pour les citoyen-nes et les groupes engagés dans la lutte pour le droit au logement, la financiarisation redéfinit ainsi le cadre dans lequel ce combat doit être pensé. 

1. En 2008, le Gouvernement du Canada a créé le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés dans le cadre duquel il a acheté aux institutions financières pour 69 milliards de dollars de titres hypothécaires. Il a répété l'expérience en 2020 en dotant ce programme d'un nouveau budget de 150 milliards de dollars, dont il n'a cependant dépensé qu'une petite partie (5,8 G\$) en raison de la vigueur affichée par le marché de l'immobilier.

2. August, Martine (2022) *La financiarisation du logement multifamilial au Canada. Un rapport pour le Bureau du défenseur fédéral du logement*, Commission canadienne des droits de la personne, 39 p.

CRISE DU LOGEMENT

PROLIFÉRATION DES CONDOS, DENSIFICATION ET EXCLUSION

Marc-André Houle, membre du collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH)

Le visage de Montréal se transforme peu à peu avec la construction de hautes tours d'habitation qui s'imposent dans le paysage. Les logements y sont coûteux et luxueux. Même pour celles et ceux qui n'y habitent pas, ces édifices imposent un type d'urbanisme qui aura d'importantes conséquences.



Terrain du « 495 » de l'avenue Beaumont, devenu complexe de condos locatifs, les résidents réclamaient la construction de logements sociaux.
Photo : Rémi Leroux

Montréal a connu depuis le début des années 2000 un fort développement de constructions résidentielles neuves avec une préférence très marquée pour le condominium (ou propriété divisée). Ces condominiums s'assemblent dans des constructions à forte densité, des tours qui changent le visage de la ville. Par exemple, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le développement résidentiel à base de condominiums représente 88 % des mises en chantier entre 2000 et 2015. Le développement de logements locatifs a repris depuis une certaine vigueur sur l'île de Montréal, sans jamais pour autant réduire l'attrait du condominium dans les nouveaux projets immobiliers. Dans l'arrondissement de Ville-Marie,

couvrant le centre-ville géographique de Montréal, la mise en chantier de copropriétés (condos ou propriétés indivises) a suivi, entre 2019 et 2021, une courbe progressive supérieure à celle des mises en chantier de logements locatifs, pourtant elles aussi en augmentation.

La dimension de ces constructions peut varier selon les quartiers, mais il s'agit d'un développement résidentiel qui rompt avec le précédent modèle privilégiant le bâtiment de deux ou trois étages, regroupant généralement trois à six logements. Dans la plupart de ces nouveaux projets, on remarque une intensification de l'occupation de l'espace qui se traduit par un gros volume de

production résidentielle en hauteur. Les trois tours du Canadien (construites entre 2016 et 2021), situées près du Centre Bell, toutes trois d'une cinquantaine d'étages et de plus de 500 unités, sont représentatives de ce nouveau développement résidentiel.

Ailleurs au centre-ville, on suit la tendance, avec des projets de tours de 50 ou 60 étages: le projet Maestria dans le quartier des spectacles (1000 unités), le 1111 Atwater, le 1 Square Philipps, sans oublier le projet Bridge-Bonaventure dans le quartier Pointe-Saint-Charles et dans Ville-Marie (voir à ce sujet le texte de Francis Dolan, Karine Triollet et Margot Silvestro à la page 62) prévoyant 7500 logements tous les genres confondus. On retrouve plusieurs projets résidentiels un peu différents, moins élevés, mais offrant eux aussi une forte densité, dans les quartiers situés à l'est du centre-ville: le site de l'ancienne usine Molson, le site de l'ancienne tour de la Société Radio-Canada, les abords du pont Jacques-Cartier. Dans plusieurs autres quartiers de la ville, les promoteurs immobiliers n'en ont que pour des projets ayant toujours une forte densité urbaine (de six à dix étages) marquant une différence avec le reste de la trame urbaine.

« CONDOÏSATION » DE L'HABITAT, DENSITÉ URBAINE AUGMENTÉE

Le condo est donc le produit résidentiel préféré des promoteurs immobiliers. Il est extrêmement rentable: l'investissement initial qu'il nécessite peut être récupéré dans un temps relativement court, avec un taux de rendement plus qu'appréciable. Assez pour attirer des fonds d'investissement privés et institutionnels dans le montage financier de projets immobiliers divers depuis une dizaine d'années. Pourtant, ce n'est pas par goût pour l'architecture futuriste que s'édifient tant de tours d'habitation. La rareté des terrains et leur valeur financière élevée dans une ville comme Montréal forcent la conception de ce type projet pour obtenir une forte rentabilité recherchée par les promoteurs et par leurs partenaires, les fonds d'investissement. Le promoteur Vincent Chiara affirmait au journal *Le Devoir* qu'il n'y a pas de condos à vendre pour moins de 1000 \$ par pieds carrés.

Les nouveaux logements locatifs se comparent maintenant aux condos dans leur conception et leur promotion. On retrouve un bon nombre de projets dépassant les normes habituelles de hauteur dans les quartiers de Montréal. L'emballage publicitaire de ces projets emprunte beaucoup à l'expérience du condo, par exemple en offrant la même gamme de services (salle d'entraînement, piscine, salon, chalet urbain, etc.). On utilise même l'expression de « condo locatif » pour attirer la clientèle.

Face à l'augmentation de la valeur des terrains et à leur rareté, les promoteurs immobiliers ne font pas que revendiquer le changement de zonage pour élever la densité de leurs projets. Ils innovent également en offrant différentes superficies, allant du microcondo (moins de 500 pieds carrés, certains allant jusqu'à 385 pieds carrés) jusqu'au Penthouse (2000 pieds carrés). Cette stratégie de densification par fractionnement de l'espace habitable, produisant un grand nombre de ces microcondos, semble devenir une pratique courante.

Son coût moins prohibitif en apparence le rend plus accessible. Le logement prend place dans un ensemble résidentiel multifonctionnel, avec des commerces de proximité, des bureaux, des espaces verts et offrant des aires communes. La publicité pour ces projets insiste sur le déploiement d'un nouveau style de vie et d'un nouveau milieu de vie urbain (un *lifestyle*): une part importante de la vie se situerait hors du logement au profit d'espaces partagés. Certains promoteurs parlent d'une « communauté verticale » où se côtoient jeunes et moins jeunes, couples, personnes seules. Mais celle-ci ne peut inclure que des individus bien fortunés. La disponibilité de copropriétés de deux ou trois chambres à coucher pour les familles reste limitée. Dans les quartiers comme l'arrondissement Sud-Ouest, on a pu observer entre 2000 et 2015 que la croissance massive de constructions résidentielles neuves allait de pair avec la réduction de la taille des ménages.

Il s'agit d'un modèle résidentiel multifonctionnel qui s'exporte en dehors Montréal. L'imposant ensemble immobilier Solar Uniquartier près de la station du REM Du Quartier et du DIX30 à Brossard en est un bon exemple. La valeur ajoutée recherchée de ce « nouveau quartier », en étant liée au développement du transport collectif, donne une indication des voies que prendront les futurs projets immobiliers.

CONSÉQUENCES OBSERVABLES

Le développement résidentiel montréalais depuis vingt ans a remodelé la trame urbaine, certes, mais surtout les rapports entre les classes sociales dans les quartiers. Dans l'arrondissement du Sud-Ouest, on a assisté pendant ces années à une intensification de la gentrification qui avait doucement commencé durant les décennies antérieures, mais qui s'est amplifiée avec le développement de projets de grande ampleur. Le phénomène se poursuit jusque l'est du centre-ville. Dans les quartiers du Centre-Nord, que ce soit Petite-Patrie, Mile-Ex ou Villeray, on se lance dans des projets résidentiels à forte densité. Cette dynamique se déplace aussi vers des zones plus excentrées comme l'est de l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, Mercier, mais également dans l'arrondissement Saint-Laurent.

Ces projets, même avec des promesses de construction de logements sociaux et abordables, vont transformer considérablement la composition sociale des résident·es de ces quartiers à moyen et long terme. Cette gentrification par les constructions neuves (*new-build gentrification*) favorise la présence de groupes sociaux plus scolarisés, fortunés et qui n'ont pas de famille. Elle provoque une forme de ségrégation de l'espace urbain, tant elle exclut les groupes sociaux qui ne peuvent pas se procurer ces résidences dispendieuses que sont le condo ou le « condo locatif ». Ce nouveau phénomène, sans en être la seule cause, vient clairement amplifier la présente crise du logement abordable. 

CRISE DU LOGEMENT (SOCIAL)

LES GOUVERNEMENTS ONT AFFAIBLI LE FILET SOCIAL

Véronique Laflamme, organisatrice et porte-parole du FRAPRU

La persistance de la crise du logement au Québec et les drames qui s'ensuivent montrent à quel point il devient essentiel d'agrandir de façon significative l'offre de logements sociaux. Mais la volonté politique n'est pas au rendez-vous.

Les listes d'attente pour un logement à loyer modique (HLM) n'ont pratiquement pas bougé depuis plusieurs années. Autour de 37500 ménages – admissibles et répondant aux critères d'attribution – y sont inscrits. Alors que leurs besoins sont généralement urgents, l'attente pour leur obtention s'élève à plusieurs mois, voire plusieurs années. À Montréal, par exemple, le délai moyen d'attente pour un logement à loyer modique est actuellement de plus de 5 ans.

La rareté des logements sociaux aggrave le sort des ménages locataires à faible revenu, qui sont souvent abandonnés sans alternative pour se reloger après une éviction, et manquent de ressources pour se protéger des hausses abusives de loyer. Ces personnes doivent aussi subir multiples discriminations qui leur rendent l'accès au logement difficile. Il s'agit là de conséquences directes ou indirectes de la pénurie de logements locatifs et de la financiarisation du logement. Ainsi, les ménages éjectés du marché sont à haut risque de se retrouver finalement à la rue.

En plus de s'inscrire auprès de leur office d'habitation pour obtenir un logement à loyer modique, les locataires mal-logés peuvent aussi s'impliquer dans la mise sur pied d'une coopérative ou d'un organisme sans but lucratif (OSBL) d'habitation. Mais ces projets sont financés au compte-goutte depuis plus de dix ans.

Comment en sommes-nous arrivés là? En 1994, le fédéral a cessé de prendre des engagements à long terme pour soutenir le développement de nouveaux logements sociaux et a alors freiné un élan dans l'expansion de logements sociaux pourtant bien amorcé dans les années 1980. Au début des années 1970, le logement social ne représentait que 0,5% du parc de logements locatifs québécois. Grâce aux investissements massifs du fédéral, cette proportion a bondi à 10% en 1990. Ottawa a été le principal bailleur de fonds de quelque 104.000 logements HLM, coopératives et OSBL, qui demeurent un important patrimoine collectif du Québec¹.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PEU INSPIRÉ

Suite à la mobilisation populaire et aux efforts de certaines maires, le gouvernement du Québec a pris le relai et annoncé, en 1997, la création du programme AccèsLogis, permettant le développement de coopératives, d'OSBL d'habitation et d'offices d'habitation, pour des ménages à faibles et à modestes revenus.



Photo : Rémi Leroux

Éventuellement, les offices d'habitation ont également pu s'en prévaloir. Toutefois, le Québec n'a jamais remis en place un programme HLM comme celui du fédéral, dédié entièrement aux ménages à faible revenu. De plus, les investissements québécois n'ont jamais permis de financer autant de logements qu'il s'en

réalisait avant le retrait du fédéral. Malgré tout, plus de 35 000 ont été construits depuis la création d'AccèsLogis.

Cependant, à partir de 2009, la non-indexation automatique du programme a commencé à ralentir, voire entraver la création des logements. D'autres modifications qui auraient dû être apportées ont traîné en longueur. En 2015, une grande consultation a été lancée par le gouvernement libéral de Philippe Couillard. Un rapport a été déposé et ses conclusions étaient claires: il fallait conserver le programme, mais aussi l'améliorer et le bonifier. La campagne électorale approchant, des sommes ponctuelles ont été octroyées pour débloquent des projets, mais les modifications les plus nécessaires se font encore attendre. Ainsi, la contribution du gouvernement du Québec, qui devait atteindre 50% des coûts de réalisation des projets, a atteint un creux de 30% en 2019.

AU ROYAUME DE LA CAQ

Lorsque la CAQ a été élue en septembre 2018, 15 000 logements déjà programmés dans AccèsLogis n'étaient toujours pas réalisés. La CAQ avait promis de construire ces logements au cours de son premier mandat. Elle a attendu quatre ans pour ajouter des sommes substantielles dans son budget. Mais les coûts ayant augmenté, celles-ci n'étaient plus suffisantes: 8 000 de ces logements ne sont toujours pas construits.

Pendant ce temps, seulement 500 nouveaux logements sociaux ont été prévus. Pourtant, Québec avait signé une nouvelle entente sur le logement avec Ottawa, et allait disposer de nouveaux fonds fédéraux qui auraient pu et dû servir à accroître l'offre de logements sociaux.

Durant les campagnes électorales municipales de l'automne 2021, plusieurs candidat-es se sont fixé des objectifs de développement du logement social; au lendemain des élections, les nouvelles mairies, elles aussi, ont demandé aux gouvernements supérieurs de nouveaux investissements en ce sens.

Cependant, en novembre 2021, au lieu d'investir dans la relance d'AccèsLogis, la CAQ a lancé un nouveau programme d'habitation dite abordable, le Programme d'habitation abordable – Québec (PHAQ) (voir encadré à la page suivante). Celui-ci amorçait une dangereuse privatisation de l'aide au logement en proposant le financement public à des promoteurs privés. D'autant qu'encore une fois, il a accru l'offre des subventions de ce qu'on appelle les «suppléments au loyer privés» (PSL-privés).

Or, il est connu et vérifié qu'en période de pénurie de logements locatifs, les propriétaires boudent systématiquement les PSL-privés destinés aux ménages à faible revenu; ils préfèrent trier leurs locataires. Rien ne va mieux pour le PHAQ. Ce programme, conçu pour construire des logements destinés aux ménages à modestes et à faibles revenus, n'inclut pas systématiquement de subventions pour aider à garder les loyers à bas coût. De plus, les promoteurs n'ont aucune obligation de réserver des logements aux ménages qui sont le plus dans le besoin. Ainsi, les quelques logements prétendument abordables qu'ils construisent ne le sont en fait que dans une période restreinte, quand ils ne sont pas tout simplement inaccessibles dès le départ.

C'est dans ce contexte qu'a débuté la dernière campagne électorale, alors que 600 ménages locataires étaient toujours accompagnés par un service d'aide d'urgence parce qu'ils n'avaient pas réussi à renouveler leur bail au 1^{er} juillet et à trouver un nouveau logement. De plus en plus de gens doivent dormir pendant des semaines dans des motels, voire dans leur voiture. Des familles sont prisonnières de leur logement insalubre. L'insécurité résidentielle et le désespoir des personnes qui en souffrent sont considérables. On s'attendait à ce que les partis politiques en lice aux élections soient talonnés sur les mesures à mettre en place pour répondre aux besoins de ces ménages. Ça n'a pas été le cas.

Le seul engagement pris par la CAQ a été de promettre 11 700 logements en 4 ans, dont seulement 7 000 seront de nouveaux logements (les 4 700 autres ayant déjà été annoncés). La CAQ n'a pas non plus précisé combien de ces logements seront effectivement hors marché, construits par des coopératives, des OSBL ou des offices d'habitation, ni combien seront réservés aux ménages à faible revenu. Pire, les 7 000 nouveaux logements seront réalisés dans le cadre du PHAQ, avec tous les inconvénients que nous avons signalés, laissant croire que le programme AccèsLogis, plus adapté à la diversité des besoins, sera abandonné définitivement.

LES BONNES SOLUTIONS

Le FRAPRU demande la réalisation de 50 000 logements sociaux en 5 ans, sous différentes formes. Ceci inclut un programme d'acquisition de bâtiments résidentiels locatifs et leur socialisation. Car s'il faut construire de nouveaux logements sociaux pour lutter contre une rareté des logements qui sévit dans toutes les régions, il faut aussi donner les moyens aux villes et aux organismes sans but lucratif d'acquérir des immeubles résidentiels existants pour contrer efficacement l'effritement du parc de logements locatifs encore abordables et assurer le maintien dans leur milieu des ménages qui y habitent, ce qui est incontournable pour faire face à la financiarisation du logement.

Ce chantier ne sera pas suffisant, mais c'est une première étape pour parvenir à une plus grande socialisation du parc locatif. Étant donné la vitesse avec laquelle le sort des locataires se dégrade, il devient plus que nécessaire de doubler le pourcentage de logements sociaux dans un proche avenir. Pour que le droit au logement de tous et toutes soit respecté, on ne peut pas compter sur le marché privé.

1. À lire en complément, la brochure *Évolution des interventions fédérales en logement*, rédigée par François Saillant, disponible sur le site du FRAPRU: www.frapru.qc.ca/brochure-interventions-federales

LOGEMENT SOCIAL ET LOGEMENT ABORDABLE : DEUX RÉALITÉS BIEN DIFFÉRENTES

La principale caractéristique du *logement social* (HLM, coopératives et OSBL d'habitation) est qu'il est sans but lucratif. L'objectif n'est pas de faire du profit, mais de répondre aux besoins des ménages locataires à faibles et modestes revenus. Généralement, il est subventionné par les gouvernements et les villes, ou l'a été à l'origine. Ces subventions permettent d'offrir des logements à un prix qui respecte la capacité de payer des locataires. De plus, en étant une propriété collective, le logement social garantit aux locataires un certain contrôle sur leurs conditions de logement, même dans le cas des HLM, puisque tous ces offices d'habitation ont l'obligation de créer des comités de résident-es.

L'expression « logement abordable » est largement utilisée au Canada depuis le début des années 2000 et l'est de plus en plus au Québec. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Stratégie fédérale sur le logement, un logement est abordable si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt. Mais cette dénomination fourre-tout est en vérité élastique, et ce que l'on entend par elle dépend des programmes gouvernementaux.

Ainsi, certaines initiatives issues de la stratégie fédérale prescrivent, par exemple, qu'un logement abordable coûte 80 % ou moins du coût médian du marché. D'autres exigent que le loyer ne dépasse pas ce chiffre cité plus haut de 30 % du revenu de l'ensemble des ménages, propriétaires ou locataires, ce qui peut s'appliquer à des loyers de plus de 2000 \$ par mois.

Quoiqu'il en soit, les loyers calculés à partir de ces définitions dépassent la capacité de payer de nombreux ménages ayant des besoins impérieux de logement. Pire, plus de la moitié des unités construites dans chacun des ensembles subventionnés n'ont pas à être abordables, alors que 100 % le sont dans le cadre de programmes de logements sociaux.

Le logement dit abordable peut être sans but lucratif, mais il peut aussi être le fait de promoteurs privés à but lucratif. Dans ce dernier cas, il ne contribue pas, contrairement au logement social, à l'accroissement du patrimoine collectif pour faire face aux besoins des prochaines générations et aux crises à venir. Au contraire, les logements dits abordables construits par ces promoteurs contribuent à la logique inflationniste et spéculative qui cause de plus en plus de mal-logement.

Au Québec, le terme a été récemment ajouté dans la Loi de la Société d'habitation du Québec (SHQ). Le gouvernement caquiste a entretenu la confusion en nommant son nouveau programme *Programme d'habitation abordable Québec*, lequel finance à la fois du logement privé et du logement social. La Ville de Montréal entretient, elle aussi, le flou avec son *Chantier Montréal Abordable* où, malgré les demandes répétées, notamment du FRAPRU, il n'y a aucune offre de logements hors du marché privé.

L'expression « logement abordable » évoque donc des logements aux coûts extrêmement variés, puisque ce qui est abordable pour un ménage de classe moyenne ne l'est pas pour un autre à très faible revenu. Une bonne partie des logements subventionnés sont maintenant, en vérité, non abordables. De plus, il est prévu que des logements « abordables », construits à l'aide de programmes fédéraux et québécois, ne le resteront que pendant un temps limité.

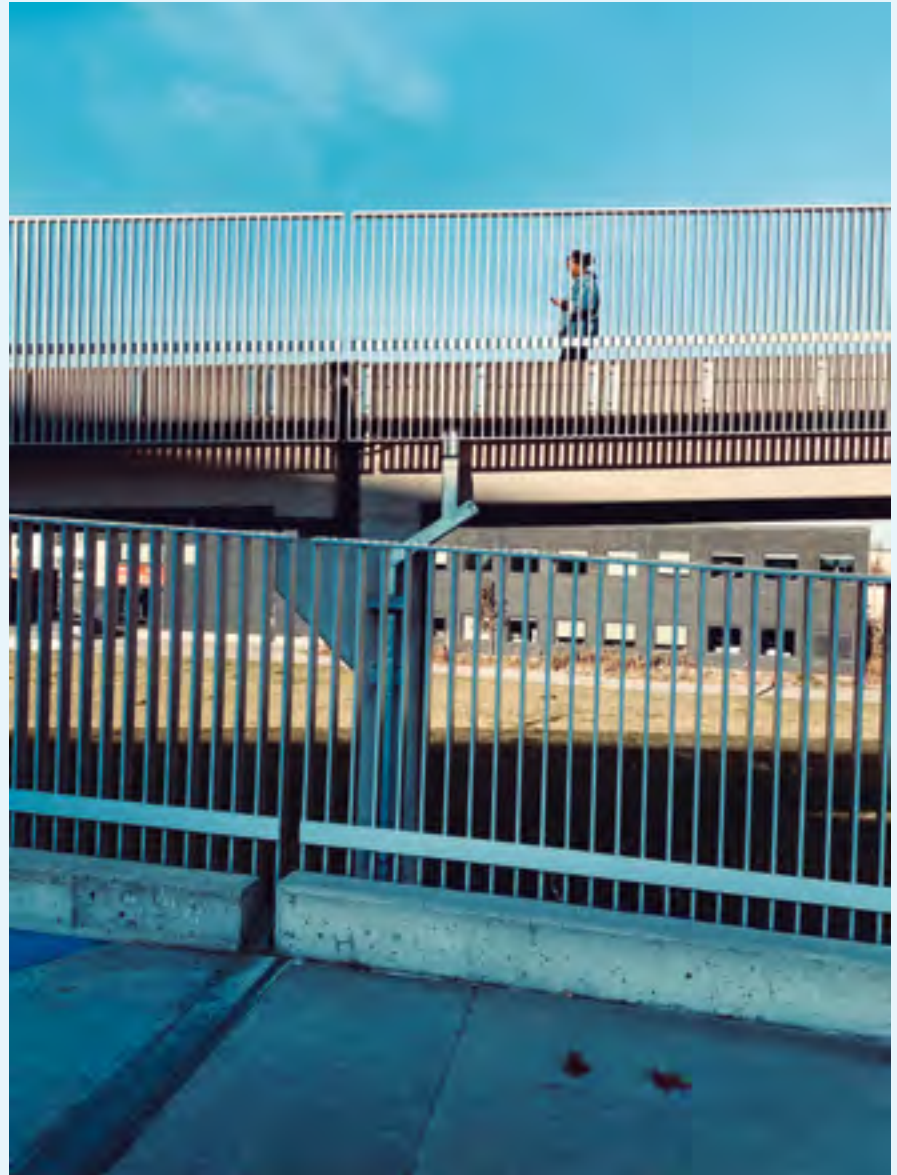


Photo: Rémi Leroux

LOCATAIRES, ON SE MOBILISE !

Martin Blanchard, Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

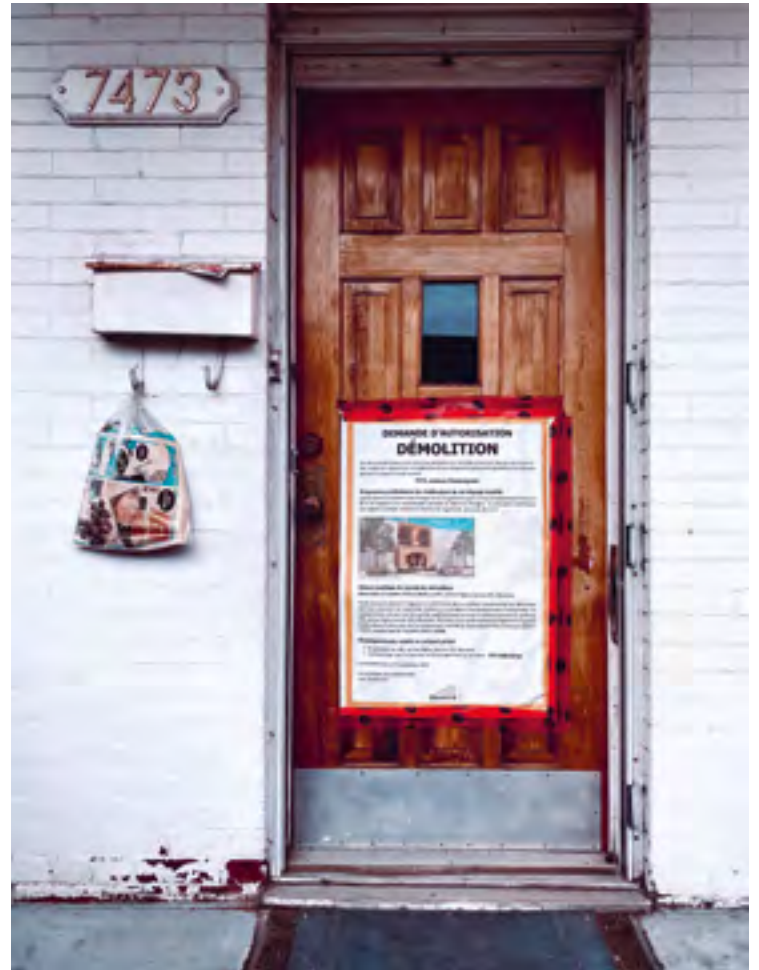
Comment se battre contre les monstres que sont les grands conglomérats financiers qui, en ce moment même, font main basse sur une bonne partie des logements au Québec et affaiblissent dangereusement les droits des locataires ? Malgré la grande difficulté de lutter contre un tel adversaire, il est possible de se mobiliser et de faire reculer cette menace.

Les conglomérats financiers (fonds de pension, fonds négociés en bourse, compagnies gestionnaires, etc.) sont en expansion rapide dans le secteur locatif. Leur présence devient dominante aux États-Unis et leur part de marché au Canada est estimée à environ 20 % du parc locatif privé. Le Québec tire un peu de l'arrière, mais il n'est pas en reste: la Caisse de dépôt et de placement du Québec est un très gros propriétaire locatif hors Québec (notamment aux États-Unis) qui se vante d'avoir comme stratégie de «hausser significativement les loyers» des logements qu'elle acquiert¹.

Ces conglomérats financiers ne visent pas tant à loger les ménages qu'à extraire le plus d'argent possible des locataires pour le redistribuer à leurs actionnaires et dirigeants. La meilleure preuve de cette démesure est dans leur présence nettement plus importante dans les provinces canadiennes où les protections des locataires sont les plus faibles. Si les conglomérats financiers s'établissent davantage dans ces régions, c'est que leur objectif de faire des profits exorbitants passe par des attaques directes aux locataires: compressions dans les services et entretien, remplacements des locataires en place par des ménages payant des loyers plus chers et hausses abusives à répétition. Les locataires font ainsi face à un système prédateur qui rappelle d'autres époques.

DES SITUATIONS INACCEPTABLES

Les tentatives de déroger aux droits des locataires ne sont pas une nouveauté, mais ces attaques se généralisent aujourd'hui. Dans le but de faire des surprofits, les conglomérats financiers encaissent sans peine les pertes occasionnées par des logements vacants pour mieux faire grimper les loyers de leurs logements plutôt que de les louer à un prix raisonnable. Leur capacité financière quasiment infinie leur permet aussi d'évincer tous les ménages locataires d'un même immeuble sur une longue durée. Les autres types de propriétaires, qui veulent survivre dans ce monde sans pitié, ont vite repris ces pratiques. C'est ainsi qu'on constate depuis plusieurs années une recrudescence des hausses faramineuses de loyer, des rénovictions frauduleuses et des conversions de toutes sortes dans la vocation des logements (hébergement touristique, condos, résidence pour aîné-es) qui évincent tous les ménages d'un immeuble d'un seul trait. Résultat: de plus en plus de ménages se retrouvent à la rue et les loyers des logements disponibles dépassent follement le coût de la vie, comme le montre notre enquête sur le marché incontrôlé des loyers, *Sans loi ni toit*, qui analyse 50 000 annonces de logements à louer sur Kijiji².



Depuis de nombreuses années, les locataires de Parc-Extension, un des quartiers les plus pauvres au Canada, font face à la pression des propriétaires, aux rénovictions et aux hausses des loyers.
Photo : Rémi Leroux

Les impacts et les conséquences de ces pratiques, on le devine, sont très néfastes: perdre son chez-soi, s'appauvrir chaque mois, respirer l'air vicié d'un appartement mal entretenu sont des épreuves terriblement dures. Des personnes en meurent et de nombreuses vies sont brisées à tout jamais. Ces tragédies se déroulent derrière des portes closes, mais les travailleurs et travailleuses en intervention d'aide assistent à ces drames au quotidien. Ce ne sont pas seulement les ménages directement touchés par la financiarisation, ainsi que leurs familles et leurs proches, ►

qui en subissent les effets néfastes, c'est tout le filet social qui écope. Tant du côté des groupes logement que des organismes qui travaillent sur des enjeux connexes, les difficultés et la surcharge de travail s'accumulent, le stress et l'impuissance gangrènent les vies et la relève n'a pas trop envie de s'engager.

La machine de la financiarisation du logement fait aussi entrevoir l'inquiétant recul d'une qualité de vie de première importance. Toute personne devrait pouvoir profiter d'un toit permanent, d'un voisinage de confiance, d'un quartier agréable, d'une ville adorée, d'un territoire inspirant. Mais si on laisse les requins de l'immobilier prendre le dessus, il faudra payer le prix pour en profiter. Que faire pour éviter ce désastre?

SE BATTRE MALGRÉ TOUT

Revenons sur ce qui a été dit. Le Québec résiste un peu mieux à la financiarisation que les autres provinces du Canada, en partie peut-être pour des raisons de langue ou d'un parc immobilier majoritairement composé de constructions de petites dimensions, mais surtout en raison de l'interdiction de hausser les loyers entre les changements de locataires et, de façon générale, à cause d'une législation relativement robuste pour protéger les locataires contre les pratiques abusives (notamment le droit au maintien des locataires dans les lieux mêmes dans le cas de travaux majeurs).

Les gouvernements de droite qui se succèdent au Québec cherchent cependant à affaiblir ces droits durement acquis. Non seulement faut-il combattre cette attaque, mais il est devenu urgent de faire pression pour renforcer ces droits et pour hausser le financement du logement social, puisque les droits des locataires sont mieux respectés lorsque l'offre de logements sociaux répond à la demande. À terme, on peut aussi réfléchir à des mécanismes de protection plus large, telle une imposition fiscale plus agressive du profit immobilier, une limitation du nombre de logements locatifs possédés par un seul propriétaire, une socialisation des immeubles possédés par des propriétaires malveillants, etc.

Il y a très peu de chances pour que nos gouvernements actuels répondent à ces demandes de façon spontanée. Par conséquent, la lutte a pour point de départ une opposition immédiate aux requins de l'immobilier, un cas à la fois, avec constance et acharnement, afin de préserver chaque habitat et éviter de tout perdre. Il n'y a pas de petits gains face à la perte d'un logement. De plus, chacun de ces actes de résistance est non seulement inspirant, il représente un maillon d'une longue chaîne menant à la transformation du social.

C'est ce genre de lutte que mènent les comités logement et les associations de locataires, qui chaque année aident des milliers de ménages locataires du Québec à améliorer leur sort, à garder leur logement, à tenir tête à des demandes abusives, à mettre en marche des projets de COOP et d'OSBL d'habitation et revendiquer plus de justice sociale. Nous savons aussi que des groupes locaux de voisins de paliers et de ruelles, des associations étudiantes et des groupes d'entraide, inspirés par le combat quotidien des groupes logement, travaillent énergiquement à réaliser ces mêmes objectifs. C'est sur cette base militante et engagée que la lutte se dessine.

La financiarisation que nous observons maintenant annonce une nécessaire extension de la lutte pour le droit au logement. Pendant que la planète se meurt et que la plupart des gens habitent des logements précaires et souvent trop chers, les plus riches se pavanent dans des demeures absurdement immenses, bien trop grandes pour leurs besoins. Cette situation ne peut perdurer.

DES ORGANISATIONS EFFICACES

Résister à cette folie, c'est possible au Québec. Les groupes logement sont rassemblés sous deux grandes bannières: d'une part, le Regroupement des comités logement et associations de locataire du Québec (RCLALQ) coordonne les luttes en matière de logement privé, et d'autre part, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) coordonne les luttes pour le logement social. De plus, les groupes de défense de droit en logement sont concertés dans les grandes luttes nationales pour l'avancement des droits sociaux.

Des gains importants ont été faits dans le passé grâce à cette concertation de la société civile, plutôt unique au monde. Il est plus que permis d'espérer faire reculer les conglomérats financiers si la mobilisation prend son essor, en commençant à la base, par une mobilisation pour aider notre voisin-e à garder son logement et à refuser sa hausse de loyer. Ça se poursuit avec des actions militantes pour un gel immédiat des loyers, un contrôle obligatoire des loyers (comme le revendique la campagne du RCLALQ « Les loyers explosent, un contrôle s'impose ») ainsi qu'un contrôle sévère de toutes les pratiques qui peuvent mettre fin à un bail (reprise, rénoviction, etc.) Et encore par des actions et occupations exigeant un réinvestissement massif dans le logement social.

Le premier pas consiste à prendre conscience de notre force collective. Les groupes logement locaux sont des ressources formidables pour faire ce premier pas; leurs coordonnées se retrouvent sur les sites Web du RCLALQ et du FRAPRU. 

1. « Un des pires deals de l'histoire de la Caisse », *Journal de Montréal*, 19 juin 2021. En ligne : www.journaldemontreal.com/2021/06/19/un-des-pires-deals-de-l-histoire-de-la-caisse

2. RCLALQ, *Sans toit ni loi. Enquête sur le marché incontrôlé des loyers*, juin 2022.

AU CŒUR D'UNE CRISE EXCENTRÉE

Cédric Dussault, regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Actuellement, le Québec traverse une crise du logement très particulière : alors qu'historiquement, ce problème était un phénomène urbain, ses effets semblent maintenant encore plus graves à mesure que l'on s'éloigne des grands centres.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) publie un rapport annuel dans lequel elle dévoile les taux d'inoccupation mesurés pour toutes les agglomérations de 10 000 habitant·es ou plus. Son dernier rapport indique que pour l'ensemble du Québec, le taux d'inoccupation est resté stable entre 2020 et 2021, demeurant à 2,5 % (rappelons que le seuil d'équilibre reconnu se situe à 3 %).

Mais sous cet équilibre apparent se cache une tendance à la fois forte et sans précédent : ce sont maintenant les régions qui tirent le taux d'inoccupation vers le bas, et la métropole qui le tire vers le haut. Le taux d'inoccupation à Montréal a continué à remonter en 2021 pour atteindre 3 % (étant même supérieur sur l'île de Montréal, à 3,7 %, par rapport aux banlieues), alors que toutes les autres régions métropolitaines de recensement (RMR) ont enregistré un recul important.

Mais les logements se raréfient encore plus rapidement dans des villes que l'on pourrait qualifier d'« intermédiaires » comme Granby, Mascouche, Terrebonne, Drummondville, Rouyn-Noranda, Joliette, Rimouski et Rivière-du-Loup, où le taux d'inoccupation est de 0,5 % ou moins. La nature même de la pénurie de logements actuelle, qui sévit plus fortement à l'extérieur des grands centres, pourrait même être sous-estimée, puisque la méthodologie utilisée par la SCHL ne tient pas compte des municipalités de moins de 10 000 habitant·es.

DES LOYERS QUI FLAMBENT

Depuis 2019, le Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ) procède à une enquête annuelle sur le prix des logements à louer à partir de la compilation de dizaines de milliers d'annonces récoltées sur le site Kijiji. La dernière enquête, intitulée *Sans loi ni toit : enquête sur le marché incontrôlé des loyers*, publiée en juin 2022, a révélé que la flambée des loyers s'accélère partout au Québec. Mais pour la première fois en trois ans d'enquête, les hausses de loyers les plus significatives sont observées à l'extérieur des grands centres urbains de la province.

Entre 2021 et 2022, le prix des logements à louer a bondi de 9 % pour l'ensemble de la province, toute typologie de logement confondue. Pour certaines régions, le faible nombre d'annonces de logements à louer ne nous permet pas d'obtenir un échantillon suffisant pour établir une moyenne représentative. Même dans des villes avec une population appréciable comme Rouyn-Noranda, Rivière-du-Loup, Matane ou Gaspé, la pénurie est telle que les rares

logements disponibles se louent souvent sans même avoir été affichés. Malgré cette absence de données, de nombreux témoignages récoltés par des comités logement ou d'autres organismes nous portent à croire que ces régions observent également des hausses de loyer très élevées.

Dans toutes les régions, les propriétaires de logements locatifs ont profité de la rareté en augmentant rapidement les loyers, sachant qu'ils pourront facilement relouer leur logement à fort prix. Des régions où les loyers étaient demeurés relativement accessibles pendant longtemps sont maintenant touchées par des hausses importantes. Pour les ménages locataires québécois à revenus plus modestes, la crise du logement se perpétue, voire s'accroît de plus en plus depuis au moins vingt ans. Les données nous montrent maintenant que pour ces ménages, la migration vers une autre région pour trouver un logement plus abordable n'est désormais plus possible : la propagation de la pénurie à l'ensemble du territoire québécois ne leur offre plus aucune échappatoire.

PANDÉMIE ? PAS TANT

Il serait facile d'attribuer la « régionalisation » de la pénurie de logements et l'explosion des loyers qui en découle à un exode urbain motivé par la pandémie de COVID-19. Les possibilités accrues de télétravail et l'appel des grands espaces en période de confinement ont certainement pu inciter des citoyen·es à déménager à l'extérieur des grands centres. Toutefois, quand on y regarde d'un peu plus près, on voit bien que la pandémie n'a tout au plus qu'accélééré une tendance déjà bien ancrée. Dans presque toutes les régions, les reculs les plus marqués des taux d'inoccupation ont été observés entre 2017 et 2019, soit avant la pandémie.

Au cours des dernières années, il s'est construit énormément de logements locatifs à Montréal, les mises en chantier s'élèvent en nombre record. Mais le capitalisme étant ce qu'il est, ce qui s'est construit ne l'a pas été pour combler un besoin, ni même répondre à la demande, mais bien pour dégager la plus grande marge de profit possible. Et si, dans la dernière année, les hausses de loyer ont été plus spectaculaires en dehors des grands centres, c'est qu'en ville, elles avaient déjà progressé à bon rythme au cours des années précédentes. Elles demeurent largement au-dessus des indices d'augmentation recommandés par le Tribunal administratif du logement. À Montréal comme ailleurs, les logements dont le loyer n'est pas prohibitif et les grands logements disponibles restent extrêmement rares.

Bien avant la pandémie de COVID-19, l'explosion des loyers et des prix de l'immobilier avait déjà provoqué un certain exode hors des grandes villes et entraîné la chute des taux d'occupation dans la plupart des régions du Québec a été beaucoup plus brutale. Ce phénomène, s'il a pris de l'ampleur récemment pour atteindre un sommet l'an dernier, s'est amorcé il y a déjà une vingtaine d'années. Entre 2001 et 2021, la région de Montréal a perdu 458 173 personnes au solde migratoire interrégional¹. Ces personnes ont quitté la ville pour la banlieue ou des régions périphériques (Montérégie, Lanaudière, Laurentides, Estrie), mais aussi pour des régions intermédiaires et éloignées qui s'étaient, au cours des décennies précédentes, dépeuplées au profit des grands centres :

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bref, en une vingtaine d'années, le Québec est passé d'une situation d'exode rural massif à une situation d'exode urbain modéré.

OÙ S'EN VA-T-ON ?

On pourrait croire que cet exode urbain modéré est à l'origine de la crise que l'on connaît aujourd'hui en région et penser, comme le font différents acteurs, que la solution à la pénurie de logements serait de construire davantage. Or, on n'a jamais autant construit de logements locatifs au Québec qu'à l'heure actuelle. En ville comme dans les autres régions, le cadre bâti québécois n'a pas diminué, bien au contraire. De plus, la population n'a pas augmenté de façon spectaculaire. À cela s'ajoute le fait que les logements ne sont pas moins nombreux en région qu'à une époque où la population y était encore plus importante. Pourquoi donc alors les logements disponibles y sont-ils en nombre insuffisants aujourd'hui ?

Plusieurs facteurs, qui convergent et s'alimentent entre eux, nous mènent à une érosion du parc locatif : financiarisation de l'immobilier, déréglementation du marché, désinvestissement de l'État dans la construction résidentielle hors marché, essor des plateformes d'hébergement touristique... Et en ville comme dans les autres régions, ces facteurs restent essentiellement les mêmes. Le problème n'est donc pas tant qu'on ne construit pas assez, c'est qu'on ne construit pas ce qu'il faut. Et surtout, on perd beaucoup



Sur les 15 000 pi² du 700 Jarry Ouest, les résidents de Parc-Extension souhaitent que la municipalité fasse valoir son droit de préemption et construisent des logements sociaux. Photo : Rémi Leroux

de ce qui manque déjà. Bon an mal an, le Québec perd des logements, à plus forte raison des logements moins chers, à l'hébergement touristique, à la concentration de la propriété immobilière, aux conséquences de la financiarisation de l'immobilier. Le parc immobilier et locatif québécois est particulièrement vulnérable à ces phénomènes qui, mondialisation oblige, ont cours dans le monde entier : le système encadrant les hausses de loyer est largement inefficace, les lois protégeant les locataires contre les évictions frauduleuses sont aisément contournées et la réglementation censée encadrer les plateformes d'hébergement touristique est pratiquement sans effet.

En refusant de prendre les mesures nécessaires pour protéger le parc locatif et les locataires, en s'obstinant à vouloir laisser le marché trouver seul son équilibre, on a laissé la crise du logement prendre racine. 

1. Bernard Vachon, « Ce que nous révèlent les migrations interrégionales ». *Le Soleil*. En ligne : www.lesoleil.com/2022/01/22/ce-que-nous-revelent-les-migrations-interregionales-a034ef563ec0f97a58ab4374719e359f



PARC-EXTENSION

PAS DE PLAN MARSHALL EN VUE, LES LOCATAIRES PRENNENT LA RUE !

Comité d'action de Parc-Extension (CAPE)

Plusieurs actions et campagnes de mobilisation ont été organisées au cours des dernières années pour dénoncer la gentrification de Parc-Extension et réclamer une meilleure protection des droits des locataires. La lutte du Comité d'action de Parc-Extension (CAPE), dans un quartier avec de fortes singularités, mérite toute notre attention.

Parc-Extension est un lieu où habitent des personnes à faibles revenus issues de l'immigration de première ou de deuxième génération. Ce quartier fait face à de nombreux changements préoccupants. Les loyers subissent une hausse dramatique, notamment depuis l'ouverture du Campus MIL de l'Université de Montréal à l'automne 2019, tandis qu'un nombre croissant de nouveaux propriétaires tentent d'évincer leurs locataires afin de rendre les logements disponibles pour une « clientèle » plus rentable.

LES DIFFÉRENTS VISAGES DE LA GENTRIFICATION

La gentrification d'un quartier est un phénomène qui s'accompagne presque toujours d'une augmentation des expulsions de locataires à faibles revenus, afin de céder la place à de nouveaux résidents et de nouvelles résidentes plus fortuné-es, ou encore, particulièrement dans le cas de Parc-Extension, à des personnes qui sont arrivées récemment au pays et qui ne savent pas qu'elles se font avoir par leur propriétaire en payant trop cher pour des logements mal rénovés. Un nombre croissant de propriétaires harcèlent leurs locataires ou rendent leurs conditions de logement insupportables (en se montrant insistants, en refusant des réparations nécessaires, en introduisant des recours frivoles ou en rendant l'immeuble dangereux) pour les forcer à quitter. D'autres effectuent des reprises de mauvaise foi, en prétextant, par exemple, que leur mère va se loger dans l'appartement. Celui-ci demeure vacant pendant des mois et finit par être mis en location avec un loyer deux à trois fois plus élevé qu'auparavant. Nous observons aussi une « gentrification par abandon »¹, avec de nouveaux propriétaires qui utilisent les problèmes de structure, de salubrité et d'entretien dans leur immeuble afin de forcer une évacuation des locataires, avec le soutien des services d'inspection de la Ville de Montréal. Cette stratégie leur permet d'expulser leurs locataires sans devoir passer par le Tribunal administratif du logement, tout en sauvant du temps et en économisant sur les frais associés au dossier.

Il importe de souligner que plusieurs locataires de Parc-Extension font face à des obstacles majeurs pour défendre leurs droits. Leurs problèmes sont liés, entre autres, à leur statut d'immigration précaire, à des barrières linguistiques et au racisme

systémique. Des propriétaires font effectivement du chantage avec leurs locataires sans statut, en menaçant de les dénoncer à l'Agence des services frontaliers du Canada en cas de litige sur leurs conditions de logement. Les locataires racisé-es font face à de la discrimination sur le marché locatif, particulièrement après une expulsion. Les locataires allophones peinent souvent à accéder aux services qui les aideraient à mieux connaître et défendre leurs droits.

Les résident-es de Parc-Extension avec un statut d'immigration précaire tendent aussi à occuper des emplois très exigeants physiquement et mentalement, qui éreintent leur santé et qui nécessitent de longs déplacements pour se rendre sur les lieux de travail, ce qui limite le temps et l'énergie dont ils et elles disposent pour entamer des recours ou participer à des mobilisations. De plus, l'incertitude dans laquelle ils et elles peuvent demeurer pendant plusieurs années quant à leur possibilité d'obtenir la résidence permanente les accapare et les décourage d'entreprendre des démarches pour améliorer leurs conditions de logement, même avec le soutien de notre équipe. Ces obstacles s'ajoutent aux difficultés liées à la pauvreté, notamment la vulnérabilité face aux imprévus et les problèmes d'accès à la justice.

ADAPTER LES STRATÉGIES, MULTIPLIER LES CIBLES

Apprendre à reconnaître les manières dont la gentrification se manifeste nous permet non seulement de mieux la comprendre, mais aussi d'y résister plus efficacement. Prendre en compte la diversité et la complexité des obstacles auxquels les locataires de Parc-Extension sont confronté-es nous permet notamment d'identifier des convergences et des projets à développer avec d'autres organisations. En reconnaissant les croisements entre de mauvaises conditions de logement, le fait d'occuper des emplois mal rémunérés et un statut d'immigration précaire, nous avons pu prioriser, au cours de la dernière année, l'établissement d'une collaboration plus étroite entre le CAPE et deux organisations pré-occupées par les mêmes problèmes, le Centre des travailleurs et travailleuses immigrant-es (CTI) et Solidarité sans frontières (SSF).

Pour être efficaces, il nous faut multiplier les cibles afin de répondre aux difficultés des locataires de Parc-Extension, par ►



Participation du CAPE à l'action du FRAPRU et du RCLALQ « Grande manifestation unitaire pour le droit au logement! » (16 septembre 2022). Photo: CAPE.

exemple la violence psychologique et parfois physique infligée par les propriétaires, le sous-entretien des immeubles et les obstacles posés par le statut d'immigration précaire. Nous devons également envisager un élargissement de nos revendications: la majorité des mobilisations contre la gentrification dans Parc-Extension ont porté, au cours des dernières années, sur des immeubles et des projets spécifiques, que ce soit l'acquisition d'un terrain par la Ville de Montréal, le blocage d'un projet d'appartements de luxe ou encore des actions de solidarité avec des locataires menacés d'éviction. Des efforts supplémentaires méritent d'être investis dans une campagne plus large pour la protection du parc locatif et le développement de logements sociaux dans le quartier.

CONTINUER LE COMBAT

Le succès des luttes contre la gentrification à Parc-Extension dépend de la capacité des personnes et des organisations qui s'engagent à prendre en compte les besoins et les aspirations des locataires, les contraintes auxquelles ils et elles font face, en profitant des ressources et des talents disponibles. Plusieurs locataires qui ont bénéficié du soutien du CAPE pour régler leurs problèmes de logement deviennent des leaders indispensables pour le mouvement. Leur leadership nous aide à défendre les droits des résidents et résidentes du quartier et à améliorer leurs conditions de vie.

L'Office de consultation publique de Montréal a déposé un rapport de plus de cent pages en mars dernier, après une troisième consultation depuis 2007 à propos du Campus MIL, qui appelait à la création d'un « plan Marshall » afin de limiter les effets de la gentrification à Parc-Extension². Ce plan est urgent, mais les villes de Montréal, Québec et Ottawa tardent à le mettre en application. Pour notre équipe, le message est clair: l'établissement d'un rapport de force, le travail d'éducation populaire et l'adaptation constante de nos stratégies aux nouveaux problèmes sont nos meilleurs outils pour soutenir les locataires à faible revenu du quartier et défendre leur droit au logement. **ab**

Signataires (en ordre alphabétique): Sohnia Karamat Ali, Amy Darwish, Emanuel Guay, Niel La Dode, Rizwan Khan, Mohammad-Afaaq Mansoor, Nuzhat Niaz Parama et André Trépanier.

1. Louise Leduc (2022). « Des locataires dans le flou quant à une évacuation » *La Presse*. En ligne : www.lapresse.ca/actualites/2022-03-12/parc-extension/des-locataires-dans-le-flou-quant-a-une-evacuation.php.

2. Zacharie Goudreault (2022). « L'OCPM réclame un « plan Marshall » contre l'embourgeoisement de Parc-Extension ». *Le Devoir*. En ligne : www.ledevoir.com/societe/693483/l-ocpm-reclame-un-plan-marshall-pour-s-attaquer-a-l-embourgeoisement-dans-parc-extension.

LOGEMENT SOCIAL

UN TRAVAIL INVISIBLE ET ESSENTIEL

Marie-Ève Desroches*

La pénurie de logements est permanente pour les femmes en situation de handicap qui sont à la recherche d'un appartement qui convient à leurs besoins et capacités. Elle l'est également pour les aînées de la diversité sexuelle qui peinent à trouver des milieux de vie respectueux où elles sont à l'aise de dévoiler leur orientation sexuelle et de recevoir leur famille choisie.



Visuel : Marie-Ève Desroches

Quel que soit le taux d'inoccupation, les femmes monoparentales affrontent de nombreux préjugés et n'ont qu'un revenu pour loger leurs enfants. Ces familles sont fréquemment à risque d'itinérance.

Le logement social comme solution pour répondre aux mal-logés est souvent abordé de façon quantitative. Le milieu politique promet, par exemple, d'investir 500 millions, d'inclure 20% de logements sociaux dans les nouveaux ensembles résidentiels ou de développer 6000 unités au cours d'un mandat. Le milieu communautaire revendique 23000 nouveaux logements sociaux pour répondre aux ménages sur les listes d'attente ou réserver 25% des logements sociaux aux ménages menés par les femmes. Le milieu de la recherche analyse le rythme de développement annuel qui est, par exemple, actuellement trois fois plus lent que dans les années 1970. Ces chiffres tendent à invisibiliser de larges pans de cette politique sociale qui, depuis une trentaine d'années, repose essentiellement sur le travail du milieu communautaire.

Des groupes féministes ont investi le milieu de l'habitation pour répondre de façon globale aux besoins des femmes qui sont cheffes de familles monoparentales, en difficulté, à risque



d'itinérance ou qui fuient une situation de violence. Leurs projets offrent plus qu'un simple logement subventionné. Elles intègrent des considérations liées à la sécurité, au soutien mutuel, aux espaces pour les enfants, au respect de la vie privée et aux opportunités pour la reprise de pouvoir et l'autonomisation. Elles pensent aux services sur place et à ceux qui doivent être disponibles à proximité. Ces organisations développent des projets immobiliers qui comprennent des espaces communautaires comme une cuisine collective, des salons partagés et des salles de rencontres. Ce sont généralement de petits développements qui comprennent entre 10 et 30 unités à la fois pour créer des milieux de vie conviviaux et sécuritaires ce qui s'éloigne de la perspective quantitativiste du logement social.

REVITALISER UN SECTEUR ET CRÉER DU LOGEMENT POUR LES MAL-LOGÉ-ES

Depuis 2002, 32 organisations ont développé plus de 42 projets de logements communautaires dédiés aux femmes à Montréal. Ces projets, qui ont ajouté près de 850 logements, ont été rendu ►

possible grâce des programmes et engagements municipaux, provinciaux et fédéraux, comme l'organisation Mon Toit, mon Cartier (MTMC). Leur élan de mobilisation émane d'un effort de revitalisation dans le quartier Bordeaux-Cartierville. Les partenaires communautaires et institutionnels participaient à un état des lieux pour identifier les enjeux qui minent le bien-être de la population et dégager un plan d'action sur dix ans pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces démarches ont mis en lumière notamment les problèmes de logement, les besoins des femmes monoparentales et le manque de ressources qui leur sont dédiées.

MTMC répond notamment à un vide: puisque le logement social n'entrait dans le mandat d'aucune organisation du quartier, des intervenant-es se sont mobilisé-es. Ce collectif a par la suite développé un premier projet de logement pour soutenir ces femmes dans un projet de vie pour plus d'autonomie nommé

«Grandir jusqu'au toit!». Leur projet reposait sur l'achat et la rénovation d'un immeuble résidentiel dans le secteur prioritaire à revitaliser. La rénovation de l'immeuble a été ponctuée de nombreux obstacles qui ont allongé le calendrier de réalisation, engendré des dépassements de coûts et les ont forcés à revoir certaines ambitions du projet. Bien que l'accès à des fonds publics ait permis ce projet, l'équipe de MTMC a dû se tourner vers des dons privés et y consacrer un nombre incalculable d'heures de bénévolat. Malgré tout, cette initiative qui intégrait toute une vision pour les femmes et le quartier a été complétée et accueille maintenant plus d'une dizaine de familles.

LE CARE : DIMENSION CLÉ DU LOGEMENT SOCIAL

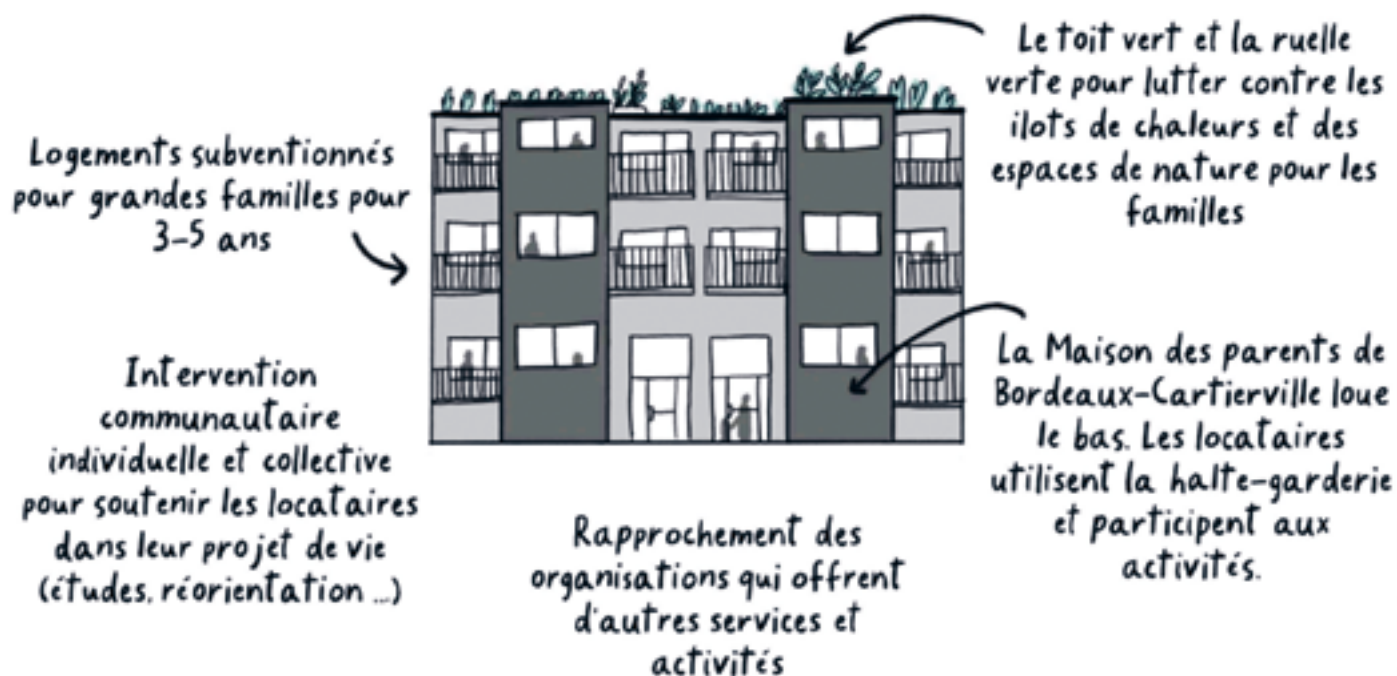
Le soin (ou le care) est au cœur de cette initiative. Le soin est l'ensemble des attitudes associées à la sollicitude et aux actions concrètes pour veiller au bien des personnes. Il repose sur une

Comment ça se développe du logement social au Canada?



POSITIF :
des projets plus adaptés aux besoins et mieux intégrés dans les communautés.

NÉGATIF :
le financement est inconstant et inégal entre les provinces. Les organisations sont en compétition pour accéder à des fonds.



Visuel : Marie-Ève Desroches

multitude de relations multidirectionnelles ayant des degrés variés de formalité, de professionnalisme, de rémunération, de reconnaissance et d'obligations sociales qui permettent de répondre adéquatement aux besoins. En général, le soin passe sous silence, il est banalisé, invisible et pris pour acquis.

Le soin influence profondément l'action des communautés. Cette approche favorise des initiatives comme Mon Toit, mon Cartier qui émergent du constat que certaines familles monoparentales ont des loyers trop élevés, des logements trop petits ou vivent de la violence et de l'instabilité. Ce contexte empêche les mères de pouvoir prendre soin d'elles-mêmes et de leurs enfants, ce qui contribue à leur vulnérabilité. L'exemple de Mon Toit, mon Cartier montre aussi que la communauté n'a pas toujours des moyens suffisants pour répondre aux besoins des familles qui frappent à leur porte. L'organisation ne pouvait garder ces familles à long terme dans leurs programmes résidentiels alors qu'il n'y avait pas assez de logements pour elles.

LES RETOMBÉES POUR LA SANTÉ

Quelques dizaines de logements ne sont pas suffisants pour résoudre la crise du logement qui creuse, entre autres, les inégalités de santé. Néanmoins, les intervenant·es du milieu voient ces initiatives comme des leviers pour la promotion de la santé des ménages qui y résident. L'accès permet d'abord de transformer les conditions d'habitation pour réduire leur exposition à des risques (comme les moisissures, les violences et le stress). Ensuite, la stabilité que leur procurent ces logements leur donne la possibilité de prendre en main leur santé (comme accéder à des professionnels, améliorer leurs habitudes et suivre les traitements). Cet accès est parfois même facilité par des services et activités offertes sur place. Enfin, l'accès aux programmes leur offre un répit et des opportunités pour développer leur autonomie et leur capacité à

accéder aux déterminants de la santé (comme le revenu, les services de garde et l'alimentation).

Comme le souligne l'une des intervenantes à Montréal, cet impact sur la santé et leur autonomisation n'est pas uniforme et immédiat : « *Lorsqu'elles arrivent, elles ont un gros poids qui leur tombent des épaules et ça, ça fait des choses complètement différentes pour chacune. Pour certaines, ça donne un boost pour partir puis elles ont un projet de vie à réaliser, qu'elles enclenchent tout de suite. D'autres, qui avaient tellement de poids sur leurs épaules, elles soufflent et ça prend un temps. Il y a celles que les maladies se sont enfin déclarées parce qu'elles étaient tellement tout le temps sur l'adrénaline, sur la nervosité pour tenir pour les enfants qu'elles ignoraient les symptômes...* »

Ces logements sociaux, qui ont des impacts majeurs pour celles qui y résident et pour l'action des groupes communautaires, sont marqués par une importante invisibilité. Ces bâtiments, surtout ceux qui sont dédiés aux femmes, cherchent à passer inaperçus dans nos villes, notamment pour éviter la stigmatisation ou encore pour assurer la sécurité de celles qui fuient des contextes de violence.

Les bilans quantitatifs des gouvernements des unités développés cachent que ce sont des communautés qui portent à bout de bras l'idéation, la construction et la gestion de ces merveilleux immeubles. Surtout, ces chiffres masquent les impacts liés, entre autres, au soin et à la promotion de la santé. En espérant que ces quelques pages auront permis de mettre en lumière ce travail invisible et essentiel. 

* Marie-Ève Desroches est une chercheuse, travailleuse communautaire et chargée de cours qui s'intéresse aux enjeux urbains dans une perspective féministe.

MAINMISE SUR LES TERRAINS PUBLICS

SEVRER LA BÊTE

Karine Triollet et Margot Silvestro, Francis Dolan ◀ *

Il existe à Montréal de grandes friches urbaines qu'il faut redévelopper et qui font l'objet d'une importante bataille. Elles attirent l'attention des promoteurs, des spéculateurs et même des fonds de pension qui voient une opportunité pour y construire des logements très rentables. Mais il est essentiel qu'elles deviennent plutôt un lieu privilégié pour réinventer la ville au bénéfice des communautés locales.

Entre la crise du logement de 2001 et celle que nous traversons aujourd'hui, nous avons pu observer les effets dévastateurs du redéveloppement des grandes friches industrielles de l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal. S'étant approprié d'immenses terrains à proximité du centre-ville, dont plusieurs étaient de propriété publique, différents promoteurs ont profité d'importants capitaux financiers pour développer d'immenses projets de condominiums, notamment le long du Canal-de-Lachine. Les milliers de nouvelles unités construites ont profondément transformé les vieux quartiers ouvriers environnants. Tant à Saint-Henri, dans la Petite-Bourgogne, à Griffintown qu'à Pointe-Saint-Charles, la revitalisation et le redéveloppement immobilier luxueux ont provoqué une vague de gentrification inédite.

Nous retenons de cette période de développement que la construction de petites unités résidentielles privées n'a pas fait baisser les prix des logements déjà existants ni comblé les besoins des familles, de la classe moyenne inférieure ou des ménages les plus à risque. Et ce n'est pas l'inclusion d'un mince pourcentage de logements sociaux qui aura permis de répondre à la demande. Au contraire, le surdéveloppement aura engendré de fortes hausses des valeurs foncières environnantes qui se sont traduites par le déplacement forcé des résident-es historiquement rattaché-es à ces quartiers.

De plus, plusieurs des unités construites – jusqu'au tiers dans Griffintown – servent de résidences secondaires, sont louées sur le marché à court terme ou restent de purs investissements. Pour freiner l'étalement urbain, encore faut-il que les unités construites soient réellement habitées par les ménages montréalais, et que le mode de développement ne chasse pas de plus en plus loin celles et ceux qui n'ont pas les moyens de rester dans leur quartier – contribuant malgré elleux à l'étalement urbain.

Il est crucial de ne pas répéter ce type de développement passiviste qui laisse les promoteurs privés dicter l'avenir de nos quartiers en fonction d'intérêts strictement spéculatifs.

UN NOUVEAU FRONT DANS LES DERNIÈRES FRICHES

Dans le Sud-Ouest, nous faisons maintenant face à une nouvelle offensive de ces mêmes promoteurs. Ils cherchent à reproduire leur modèle de développement et à s'approprier les derniers terrains industriels du secteur afin d'y implanter un



Photo: Rémi Leroux

Griffintown 2.0. Situé entre le Vieux-Montréal et le quartier habité de Pointe-Saint-Charles, un vaste secteur industriel nommé Bridge-Bonaventure qui est actuellement soumis à un exercice de requalification par la Ville de Montréal. Le site comprend plusieurs terrains publics appartenant à la Société Immobilière du Canada, laquelle a annoncé son intention de se lancer dans un développement mixte résidentiel, commercial et emploi, notamment au bassin Peel.

Un consortium de promoteurs, avec Devimco comme chef de file, a fait front commun. Travaillant dans l'ombre, ils ont acquis plusieurs lots privés et multiplient les opérations de lobbying pour mettre la main sur les terrains publics. Ils ont ensuite lancé médiatiquement leur « Vision Bridge-Bonaventure » pour les terrains publics et privés du secteur, et ce, avant les consultations publiques sur le plan directeur de la Ville de Montréal.

Leur stratégie, appuyée par un matraquage médiatique, consiste à insister sur l'urgence de la crise afin d'accélérer les processus pour que leur vision puisse se réaliser sans trop d'examen démocratiques. Ils invoquent la crise climatique et l'étalement urbain pour justifier une densité de construction bétonnée. Ils se plaignent de la lenteur des processus publics, voulant développer des raccourcis et affaiblir la réglementation – alors que l'aménagement urbain est une démarche qui remodèle la ville et détermine grandement le vivre-ensemble pour les générations à venir. Ils ont un pouvoir immense, celui que procure le capital, face à une ville exsangue et à des communautés locales difficiles à mobiliser.

LA SPÉCULATION NOURRIE PAR DES FONDS SYNDICAUX

La pratique spéculative des promoteurs consiste à acquérir des lots zonés industriels en vue d'en changer l'usage et le zonage pour permettre une résidentialisation à forte densité. Pour acquérir puis développer ces terrains fortement convoités et onéreux, cette bête du développement doit être nourrie, et c'est là que de nouveaux acteurs entrent en jeu.

Plusieurs fonds d'investissement, cherchant les meilleurs rendements pour les grands capitaux qu'ils gèrent, s'associent à ces promoteurs dans des sociétés en commandite afin de réunir les liquidités suffisantes pour lancer ces grands projets. La recherche de cibles élevées de profit entraîne la prolifération d'édifices en hauteur et de microcondos luxueux. Dans le secteur Bridge-Bonaventure, les principaux fonds qui soutiennent ce mode de développement sont les Fonds Immobiliers de Solidarité FTQ et le Fondation CSN, en plus de Fiera Capital et du Fonds de retraite de la STM.

L'investissement immobilier est rentable, très rentable : il constitue depuis longtemps un placement sûr. Mais devant un enjeu qui touche un droit fondamental, soit le logement, peut-on se restreindre à la rentabilité comme valeur cardinale d'investissement et de développement ? Plusieurs villes du monde – Vienne nous vient tout de suite en tête – ont choisi de promouvoir le logement public, social, subventionné, pour accommoder plusieurs couches de la société. Dans une ville comme New York, des milliers de logements sont la propriété de syndicats et visent à loger dignement les travailleurs et travailleuses. Pourquoi la CSN, la STM, la FTQ choisissent-elles de mettre leurs œufs dans un panier de luxe, au détriment des travailleurs et travailleuses qu'ils représentent ?

Des fonds syndicaux ont pourtant déjà entamé une réflexion sur l'investissement éthique et les changements climatiques. Nous invitons les administrateur·trices des fonds de placement à suivre leurs pas et à se questionner sur les paramètres guidant leurs investissements résidentiels. Nous appelons les membres

des fonds de retraite à exiger des stratégies d'investissement cohérentes avec leurs valeurs sociales, dans des projets qui répondent véritablement aux besoins des Montréalais·es, et non dans des projets sans acceptabilité sociale dans nos communautés. Impliquer nos fonds de retraite dans la construction de logements que nos familles ne pourront jamais se payer ne résoudra en rien la crise du logement abordable, bien au contraire.

LES TERRAINS PUBLICS POUR DES INTÉRÊTS COLLECTIFS

Il est temps – plus que temps ! – de déconstruire le discours des promoteurs affirmant que leurs grands projets immobiliers sont LA réponse à la crise du logement, à l'étalement urbain et à ses impacts sur la crise climatique. Leur discours d'écoblanchiment ne favorise en rien la résilience face aux changements climatiques, pas plus qu'il ne permet d'espérer l'accroissement du nombre de logements adaptés aux besoins réels.

C'est plutôt le contraire : malgré 20 ans de construction effrénée dans la métropole, la crise est plus aiguë qu'en 2001. Il est temps de changer de modèle, de leur retirer leur pouvoir et de les soumettre à des intérêts collectifs.

Nous devons maintenir les terrains publics du bassin Peel en dehors du marché spéculatif pour y développer un milieu de vie à échelle humaine, avec un grand chantier de logements sociaux et communautaires, des services de proximité, des équipements collectifs, des parcs et des espaces verts publics.

Le réseau communautaire de Pointe-Saint-Charles appelle donc les trois paliers de gouvernement à exercer leurs pouvoirs respectifs. Qu'ils ne vendent pas à des intérêts privés des terrains déjà payés par la collectivité ; qu'ils financent adéquatement un programme ambitieux de logements sociaux sans but lucratif ; qu'ils énoncent un plan directeur novateur qui permette la résilience collective face à la crise climatique.

Nous appelons aussi les fonds syndicaux à refuser de contribuer à la privatisation de ces terrains publics et à axer leur stratégie d'investissement sur le développement social de notre richesse collective. 

* Francis Dolan est membre du collectif À bâbord ! et organisateur communautaire au Regroupement Information Logement. Karine Triollet est coordonnatrice à Action-Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe-Saint-Charles. Margot Silvestro est organisatrice communautaire à la clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

EXPULSIONS

LA CAMPAGNE POUR LE *RIGHT TO COUNSEL* À NEW YORK

Marcos Ancelovici, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

Les locataires sont souvent sans défense devant les expulsions. On a même souvent l'impression que le système judiciaire joue contre eux. Pourtant, la campagne pour le *Right to Counsel* (ou pour l'aide juridique) à New York montre qu'il peut en être autrement.

Les expulsions et les déplacements forcés de population sont peut-être les manifestations les plus violentes de la crise du logement. Bien que beaucoup d'expulsions puissent être informelles et résulter de menaces ou de harcèlement de la part des propriétaires, les expulsions sont, au sens strict, le produit d'un processus légal très encadré qui passe nécessairement par un tribunal où un juge donne un ordre de la cour mis en œuvre par un huissier ou la police.

Il y a différentes façons de s'opposer aux expulsions. On peut agir en amont et essayer de développer des campagnes visant à peser sur les lois et les politiques publiques. On peut aussi agir en aval et avoir recours à l'action directe pour essayer de bloquer physiquement l'expulsion. Entre les deux, la cour est un espace asymétrique central où propriétaires et locataires s'affrontent à armes inégales. Au Québec, il y a chaque année entre 30 000 et 50 000 demandes d'expulsion qui passent par le Tribunal administratif du logement (TAL). Il faut garder à l'esprit qu'une expulsion ne touche pas simplement un individu, mais un ménage incluant potentiellement plusieurs personnes. 50 000 demandes d'expulsion peuvent ainsi vouloir dire que plus de 100 000 ou même 200 000 personnes sont touchées chaque année au Québec.

Dans une ville comme New York, une des plus chères au monde, la situation est encore plus dramatique. Selon le Furman Center de l'Université de New York, en 2017 il y a eu 176 590 demandes d'expulsion (*eviction filings*) soumises aux différents tribunaux du logement (*housing court*) de la ville de New York (il y a un tribunal du logement dans chacun des 5 *boroughs* de la ville – Manhattan, Brooklyn, Bronx, Queens et Staten Island)¹. On parle donc de plusieurs centaines de milliers de personnes affectées annuellement.

Les quartiers les plus pauvres, où sont concentrées les populations racisées, sont les plus touchés, particulièrement le sud-ouest du Bronx et le centre et l'est de Brooklyn. Même si toutes ces demandes d'expulsion ne se concrétisent pas, les conséquences peuvent être énormes dans la mesure où les locataires visés peuvent ensuite finir sur des listes noires et avoir encore plus de difficultés à trouver un logement.

Pourtant, lorsque les tribunaux du logement de New York ont été créés en 1973, ils étaient censés contribuer à une application juste et équitable du droit. Mais dans la mesure où la grande majorité des propriétaires (entre 90 et 97,6 %) étaient représentés par un·e avocat·e, tandis que c'était le cas d'une toute petite proportion de locataires (entre 11,9 et 15 %), la majorité des jugements servaient les intérêts des propriétaires aux dépens de ceux des locataires². Lorsque les locataires bénéficiaient d'une représentation légale en cour, la proportion de jugements allant à leur rencontre passait de 51 à 22 %³. Développer une forme d'aide juridique pour les locataires est alors apparu comme une façon relativement simple de faire baisser le nombre d'expulsions.

LA *RIGHT TO COUNSEL* NYC COALITION

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la campagne pour l'aide juridique (*le Right to Counsel*) en matière de logement lancée par le CASA (Community Action for Safe Apartments), un groupe communautaire du sud-ouest du Bronx, en 2012⁴. Celui-ci commence par produire un rapport sur la situation, mais la dynamique accélère en mars 2014 lorsque deux démocrates membres du Conseil municipal de New York – Mark Levine et Vanessa Gibson – présentent le projet de loi Intro-214 pour forcer la Ville à couvrir les frais de représentation légale des résident·es à bas revenus confrontés à une expulsion. Bien que CASA accueille positivement cette initiative, il tient aussi à maintenir son autonomie et crée, avec plus de 25 groupes communautaires et de défense des droits, une coalition exigeant non seulement que la Ville couvre les frais de représentation, mais aussi que le *droit* à l'aide juridique soit inscrit dans la loi⁵.

Malgré une augmentation massive du financement de l'aide juridique entre 2013 et 2016, la coalition a recours à une diversité de modes d'action pour faire pression sur la Ville de New York. Elle produit des rapports, des vidéos d'information et des manuels pour les activistes du droit au logement. Elle organise des assemblées qui attirent plus de 500 personnes ainsi qu'un forum à la New York Law School qui attire plus de 450 personnes et des personnalités juridiques et politiques. Elle développe un plan de mise en œuvre de la réforme législative qu'elle présente dans plusieurs

conseils de quartier de la ville, qui finissent par adopter une déclaration commune en faveur de la réforme.

Parallèlement, la coalition s'appuie sur une pétition de près de 7000 signatures et organise de nombreuses conférences de presse et audiences publiques. Tout cela contribue énormément à la visibilité de la revendication du droit à l'aide juridique en matière de logement. Mais le tournant a eu lieu en 2016, lorsqu'un rapport de la New York City Bar Association conclut que cette réforme non seulement se financerait elle-même, mais permettrait aussi à la Ville d'économiser 320 M\$ par année⁶. Des acteurs influents, comme le New York Times, commencent alors à soutenir la réforme et, le 11 août 2017, le maire démocrate de New York, Bill de Blasio, signe la loi Intro-214 qui garantit une aide juridique aux personnes aux bas revenus. Il s'agit alors d'une première aux États-Unis.

LA LUTTE CONTINUE

Depuis, la campagne pour le *Right to Counsel* a permis de réduire le nombre d'expulsions et de sensibiliser le public à ce problème. Elle a renforcé le mouvement pour le droit au logement de New York. Elle s'est transformée en campagne régionale au niveau de l'État de New York et a été reprise dans de nombreuses grandes villes américaines. Il y a donc eu de véritables gains et un effet de diffusion.

Néanmoins, de nombreux problèmes persistent. Beaucoup de locataires ne connaissent pas leurs droits et n'ont donc pas recours à l'aide juridique. Il n'y a pas assez d'avocat-es disponibles pour représenter le nombre astronomique de locataires qui se présentent aux différents tribunaux du logement tous les jours. Ainsi, depuis la fin du moratoire sur les expulsions, décrété durant les deux premières années de la pandémie, la proportion de locataires bénéficiant d'une aide juridique ne cesse de diminuer: le 16 janvier 2022, mois durant lequel le moratoire a pris fin, 54% des locataires bénéficiaient d'une représentation légale en cour; le 25 septembre 2022, ils et elles n'étaient plus que 6%⁷.

Malgré son succès, le cas de la campagne new-yorkaise pour le *Right to Counsel* montre clairement que la mise en œuvre des gains législatifs est en soi un enjeu de luttes. Le 28 octobre 2022, la Right to Counsel NYC Coalition organisait ainsi une manifestation devant le tribunal du logement de Brooklyn pour dénoncer la situation: «Les tribunaux nient le droit des locataires à un avocat, que notre mouvement a obtenu lors d'une victoire historique en 2017. Ils profitent de ce moment de crise pour faire reculer nos droits. MAIS NOUS NOUS BATTONS!!!». La lutte continue... 



Photo : Rémi Leroux

4. Je me base sur RTCNYC, *History of the Right to Counsel NYC Coalition* (Right to Counsel NYC Coalition, 2017) et CASA et NWBCCC, *Tipping the Scales: Right to Counsel Is the Moment for the Office of Court Administration to Transform Housing Courts* (CASA-New Settlement and the Northwest Bronx Community and Clergy Coalition, 2019).

5. En ligne : www.righttocounselnyc.org

6. RTCNYC, *History of the Right to Counsel NYC Coalition*, p. 3.

7. En ligne : www.righttocounselnyc.org/nycrcrisismonitor.

1. Voir Furman Center, *Trends in New York City Housing Court Eviction Filings* (Data Brief. NYU Furman Center, 2019).

2. Chester Hartman et David Robinson, « Evictions: The Hidden Housing Problem », *Housing Policy Debate*, 14 (4), 2003, p. 477.

3. Caroll Seron et al, "The Impact of Legal Counsel on Outcomes for Poor Tenants in New York City's Housing Court: Results of a Randomized Experiment", *Law and Society Review*, 35 (2), 2001, p. 419.

RECENSIONS



**VILLE FÉMINISTE,
NOTES DE TERRAIN**
Leslie Kern, Éditions
du remue-ménage,
2022, 250 p.

Une ville pensée *pour* toutes et tous, est-ce possible? Une ville pensée *par* toutes et tous, l'est-ce aussi? Voici les deux grandes questions que pose Leslie Kern dans cet *essai-récit* qui se lit de bout en bout, sans prendre de pause.

La professeure de géographie et d'environnement, originaire de la banlieue de

Toronto et vivant aujourd'hui au Nouveau-Brunswick nous fait découvrir, dans ce texte écrit au «je», les angles morts de l'urbanisme, sexistes et trop nombreux. Cet *essai-récit* s'appuie sur le vécu de Kern ainsi que sur son analyse féministe et son expertise de géographe. Les diverses réflexions étayées sont issues de ses expériences de la ville à titre d'adolescente, de jeune femme adulte, de femme enceinte, de mère, de travailleuse et de militante impliquée au sein de divers mouvements sociaux.

Elle nous fait constater que la ville, peu importe laquelle, où une femme réside, mange, dort, travaille et aime, est une ville conçue, imaginée et régie par des hommes, une ville qui exacerbe les inégalités entre les genres puisque l'expérience de ces derniers dans la ville est très différente de celle des femmes. Pourquoi? Parce que la division entre espace public et espace privé a été prépondérante dans la conception de l'urbanisme en général. Les femmes sont reléguées à l'espace privé, aux hommes l'espace public. Ce qui explique que les rapports des hommes avec la ville ne sont pas entachés par un sentiment d'insécurité qui est le quotidien des femmes et des autres populations marginalisées socialement et plus vulnérables.

Kern pose les bonnes questions en nous invitant à repenser les espaces urbains et en dépassant le clivage espace privé/femmes et espace public/hommes. La ville féministe proposée par Kern est un projet inspirant et ambitieux, où toutes et tous sont aux commandes. Cette ville féministe va au-delà du béton: c'est vivre différemment, c'est vivre mieux et de façon plus juste et collective.

Eve-Marie Lacasse



**LE CAPITALISME,
C'EST MAUVAIS POUR
LA SANTÉ. UNE
HISTOIRE CRITIQUE
DES CLSC ET DU
SYSTÈME
SOCIOSANITAIRE
QUÉBÉCOIS**
Anne Plourde, Écosociété,
2021, 288 p.

Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé a comme fil conducteur l'évolution des Centres locaux de services communautaires (CLSC), que l'autrice décrit comme «un modèle socialiste dans une

société capitaliste». Chercheuse postdoctorale à l'Université York et à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), Anne Plourde dresse un portrait éclairant et édifiant des mal aimés CLSC, de leur implantation dans les années 70 à la suite de la Commission Castonguay-Nepveu, qui les destinait à devenir la principale porte d'entrée du système de santé, jusqu'à la réforme Barrette de 2015 qui abolira «les derniers vestiges de démocratie qui pouvaient encore exister dans le système public de santé et de services sociaux» (p. 214).

Pour mieux nous faire comprendre les mérites du modèle initial des CLSC, caractérisé par une équipe multidisciplinaire inspirée des cliniques populaires des années 50 et la participation active des citoyens, Plourde s'intéresse d'abord à l'histoire des luttes contre les effets délétères du capitalisme. Pour l'autrice, la création du réseau public de la santé au Québec, dont l'instauration d'une assurance maladie complète et universelle est le cheval de bataille, apparaît comme l'une des plus éclatantes victoires des mouvements ouvriers, syndicaux et communautaires de l'histoire récente des Amériques, favorisant le passage du Québec d'un «État social sous-développé» à un État social avant-gardiste en Amérique du Nord.

Mais la contre-offensive capitaliste des années 70 et de la vague néolibérale des années 80 et 90 empêcheront le Québec d'opérer véritablement les cinq virages proposés par la Commission Castonguay-Nepveu (1967) qui reprochait déjà au système de Santé d'être «centré sur la médecine curative, l'hôpital et les médecins» (p. 109). Anne Plourde déploie alors une critique rigoureuse et implacable d'un demi-siècle de politiques complaisantes envers tous ceux à qui profite un système hospitalo-centrique comme le

nôtre. Cela explique, selon l'autrice, l'incapacité de notre système de santé à répondre adéquatement à la pandémie de la COVID 19.

Dans un dernier chapitre lumineux et pénétrant, Anne Plourde avance six solutions «pour préparer l'après-pandémie en santé et services sociaux». Elle explique avec éloquence comment le financement du réseau à hauteur des besoins actuels et à venir doit s'accompagner d'un élargissement de la couverture publique à plusieurs services médicaux de première ligne (des soins à domicile à la dentisterie) et du retour du pouvoir décisionnel des «travailleuses de la santé». Elle souligne aussi l'importance des milieux communautaires dans la transformation «d'un système hospitalo-centrique à un système centré sur la prévention et la première ligne» (p. 263) afin que les services de première ligne soient efficaces et permettent de réduire les dépenses en santé.

«Le retour à un modèle d'établissement inspiré de celui des CLSC est au cœur de cette triple proposition de nationalisation, décentralisation et redémocratisation» (p. 256) du système de santé et de services sociaux. Les propositions d'Anne Plourde paraissent révolutionnaires auprès des timides mesures annoncées par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé. Mais n'est-ce pas inévitable alors que l'on sait que les changements climatiques auront des répercussions importantes sur notre santé et causeront, par conséquent, une pression croissante sur les infrastructures de santé publique?

Dans la prochaine réforme de la santé, dont nous avons eu un avant-goût au printemps dernier, il y a fort à parier que la «conception capitaliste de la santé», à l'écoute des gestionnaires d'hôpitaux, continuera de mettre à mal le réseau sociosanitaire québécois.

Christian Tremblay



CORPS VIVANTE

Julie Delporte, Pow Pow, 2022, 267 p.

Toujours en cursive et en ondoyant, Julie Delporte poursuit sa progression dans la vie, d'abord la sienne, en osant tutoyer ses douleurs et un certain mal-être qui, trop souvent, l'envahit. À cheval entre le journal, le manifeste, la poésie et toujours ce dessin/écriture au crayon de bois, l'œuvre de Delporte doit être qualifiée de révélatrice. En

dénouant des fils entremêlés et en touchant à l'essentiel au creux de ses doutes et questionnements, l'autrice, ici, après avoir parlé d'électrosensibilité (*Je vois des antennes partout*, Pow Pow 2015) et de parcours féministe (*Moi aussi je voulais l'emporter*, Pow Pow

2017), lève le voile sur son lesbianisme tardif qu'elle situe à 35 ans. Ce journal, au long cours d'une vie à taire certaines prémisses, à effectuer moult recherches et à explorer d'autres sensibilités fait figure de dialogue avec l'univers. Ce chemin qui se révèle jubilatoire quant à, sciemment, prendre acte des aléas de son parcours afin d'être soi-même, a quelque chose d'extraordinaire. En gros, c'est ce livre doux et fulgurant qui cite Annie Ernaux, Tove Jansson, Monique Wittig, Chantal Akerman...

Valentin Tardi



L'HUMANITÉ EN PÉRIL – TOME 2

Fred Vargas, Flammarion, 2022, 272 p.

Bien connue pour ses romans policiers, l'autrice Fred Vargas a mis son manteau de chercheuse pour donner une suite à son essai *L'humanité en péril*, consacré à l'urgence climatique. Cette fois, elle aborde les conséquences de la raréfaction de ressources naturelles. Selon elle, nous nous rapprochons du moment où il manquera de ce qui a permis de construire le

monde tel que nous le connaissons: pétrole, charbon, gaz naturel. À cela s'ajoutent de nombreuses autres ressources enfouies dans le sol, tout aussi indispensables, en voie de disparition elles aussi.

Dans un horizon qu'elle fixe autour de l'année 2050, une crise majeure des transports nous forcera à tout remettre en cause (l'autrice parle de la «fin des transports»). La pénurie de carburant mettra fin à l'usage de ce qui est aujourd'hui indispensable pour déplacer les marchandises: avions, bateaux à moteur, camions et tracteurs. Ils ne pourront plus exister parce que l'énergie électrique n'aura tout simplement pas la puissance de charge suffisante pour les faire fonctionner. De plus, même les véhicules électriques ne pourront plus se déployer à cause du manque de ressources pour les construire et à cause d'une réduction majeure de la production d'électricité. Vargas prévoit aussi la fin du numérique. Plusieurs des métaux nécessaires à son fonctionnement seront en manque bien avant la fin du siècle et le recyclage des produits électroniques sera nettement insuffisant pour régler le problème. Nous n'aurons tout simplement plus d'ordinateurs, de téléphones portables, de tablettes, de réunions Zoom...

On peut alors prendre la mesure des immenses transformations qu'il faudra mettre en place si l'on veut assurer la survie des populations. Selon l'autrice, le réchauffement climatique ne sera plus une menace majeure: il sera limité à 1,7°C à cause de ►

l'épuisement des hydrocarbures. Il faudra cependant vivre sans les machines qui nous rendent la vie si facile. Vargas établit de façon convaincante les grandes priorités de la transition obligée qui s'en vient. Elle propose, entre autres solutions, le retour des chevaux et des bœufs, dont elle détaille toutes les conséquences de leur utilisation: productivité, gestion des excréments et des carcasses, nombre de spécimens requis, alimentation du cheptel, conséquences sur l'agriculture, etc.

L'essai de Vargas surprend par sa précision. L'autrice semble avoir une boule de cristal et décrit l'avenir comme si elle y était. Elle le fait de façon très documentée: son essai est rempli de statistiques et de calculs, et ses propos résultent d'une impressionnante compilation de données, un travail de grande envergure. On sait cependant que rien n'est plus risqué que de prédire l'avenir, et malgré l'importance de sa recherche, il est très difficile de croire que tout se déroulera comme elle le décrit.

Cependant, Fred Vargas accomplit un exercice salutaire. Au rythme où nous les consommons, et sans se soucier de les préserver le plus longtemps possible, il va de soi que les ressources naturelles seront de plus en plus rares et de moins en moins accessibles, que cela se produise demain, comme elle le croit, ou beaucoup plus tard. Il est essentiel que nous changions radicalement notre approche dans leur exploitation: il faut réduire celle-ci autant que possible et planifier avec précision ce qui arrivera *après*, pour éviter le pire. C'est à cet indispensable travail que s'adonne Vargas. En espérant que cette approche aura d'importantes suites.

Claude Vaillancourt ◀



LE STORYBOARD DE WIM WENDERS Stéphane Lemardelé, La Boîte à Bulles, 2022, 160 p.

Le cinéaste Wim Wenders, qui réalise désormais plusieurs films aux États-Unis, est renommé pour ses *road movies* ayant marqué le renouveau du cinéma allemand avec d'autres cinéastes comme Schroeter, Fassbinder, Herzog. À titre de storyboarder, Stéphane Lemardelé a pu

collaborer avec lui en 2014 lors du tournage d'*Every Thing Will Be Fine* ici au Québec dans le cadre d'une scène tournée par grand froid dans une cabane de pêche blanche. Ce livre graphique sort de l'ordinaire, car le dessinateur a su, dès sa première rencontre avec Wender, dépasser la commande pour interagir plus avant, en s'immergeant dans le projet, et aussi plus largement en discutant de son cinéma, de ses références ainsi que de sa vision d'un cinéma

3D qui permettrait de renouer avec la réalité. Incidemment, ce livre narre non seulement le processus même d'un film, mais il livre aussi un phénoménal témoignage sur le film à l'ère où nous nous trouvons, paradoxalement, noyé·es dans la surabondance de celles-ci! Parlant d'images, le dessin de Lemardelé autant que l'usage judicieux de photos ou d'éléments du storyboard rend les protagonistes, le tournage et les lieux (mention spéciale aux couleurs de sa neige!) avec une aisance qui procure une lecture immersive.

Valentin Tardi



ILS MANGENT DANS LEURS CHARS Simon-Pierre Beaudet, Moult Éditions, 2022, 250 p.

À l'instar de Ravary, de Falardeau ou d'Anne Archet, Beaudet n'a pas la langue dans sa poche et il n'hésite pas à se mettre en péril dans une écriture combative qui appelle un chat un chat et, surtout, qui parvient à produire du sens dans un monde qui divague allègrement en parvenant à noyer le poisson dans l'eau. La majorité des textes de ce

recueil ont été publiés dans *L'Idiot utile*, *L'été noir*, *Le panier de crabes*, *Vice* et sur le blogue *Fuck le monde...* De tels titres donnent un avant-goût de la charge que l'essayiste entend mener en direction du capitalisme et de ses sbires. Toutefois, on aurait tort de se trouver outré·e par les sacres ou le langage cru de Beaudet dans la mesure où, avec un brio que ses pourfendeurs des radios-poubelles qualifieraient de diabolique, il creuse et remet en perspectives plusieurs éléments qui, autrement, ne dépasseraient pas le texte d'opinion ou la diatribe. La question du désormais incontournable «troisième lien» à Québec sert de levier à l'auteur pour lier la chose à beaucoup plus grand: «la fin du monde»! D'où l'image choc de l'intitulé: *Ils mangent dans leurs chars*. Beaudet décorique l'abrutissement et les mantras assénés inlassablement par les radios-poubelles et, ultimement, la proposition d'asservissement décomplexé au travail, à la consommation et à l'automobile du peuple et d'une certaine classe moyenne. Non sans humour toujours, Beaudet propose également d'autres textes à la sagacité de son lectorat en guise de bonus. Des crottes magnifiques qui défigurent l'embourgeoisement et sa trolé de faux-semblants, notamment: «Fuck Costco», «Ta carrière universitaire de merde» et, «Tuer la nuit». Rassérénant!!!

Valentin Tardi



LE CAPITALISME

Pierre-Yves Gomez, *Que sais-je ?*, 2022, 127 p.

Pour la quatrième fois, la prestigieuse collection *Que sais-je ?* publie un ouvrage de synthèse sur le capitalisme. La première fut publiée en 1948. Dans cette nouvelle édition totalement inédite, l'auteur présente le capitalisme comme une idéologie, une croyance commune et une convention sociale qui structure notre monde.

Alors que de nombreux ouvrages décrivent le capita-

lisme comme l'aboutissement historique et naturel des sociétés, celui-ci suggère que le capitalisme est une invention récente. C'est en 1902 que le sociologue allemand Werner Sombart publie le premier ouvrage de synthèse sur le sujet *Der moderne Kapitalismus*. Trois ans plus tard, Max Weber publie *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, dans lequel le capitalisme est analysé comme une culture et un imaginaire collectif. Avant ces dates, des auteurs comme Adam Smith, David Ricardo ou Karl Marx ne parlaient pas de capitalisme comme un système. Ils analysaient, entre autres et de manières différentes, les comportements de personnes détenant du capital. Avec le temps, certaines de ces personnes furent dénommées des « capitalistes » afin de les différencier d'autres catégories d'acteurs économiques, comme des travailleurs ou des propriétaires terriens.

Pierre-Yves Gomez, professeur à EMLYON et directeur de l'Institut français de gouvernement des entreprises, mobilise le modèle de sociologie historique de Norbert Elias pour retracer l'évolution du capitalisme. Selon cette conception, les luttes entre entités concurrentes dans une société se soldent souvent par la domination d'un vainqueur, aboutissant à une monopolisation du pouvoir. Le vainqueur impose alors ses règles de conduite, ses codes de comportement et ses mœurs. Progressivement la configuration politico-économique de l'Europe médiévale, construite sur la religion et les coutumes locales, fut remplacée par une autre configuration, basée sur des normes abstraites d'échanges monétaires pour la production et la consommation de biens. Le profit individuel devint alors un « fait social total », un éthos qui justifie l'ordre du monde, régissant ses mœurs.

Ce retour historique et évolutionniste sur le capitalisme, analysant ses variations génétiques depuis le Moyen Âge, permet de relativiser l'assertion de la prétendue « fin de l'histoire ». D'après ce récit, la globalisation capitaliste ne peut que s'imposer à travers le monde, sans alternative possible. L'auteur conclut, pour sa part, que d'autres variations du capitalisme vont se poursuivre dans le futur, incluant la consolidation d'empires centralisés et

industrialisés ou le néo-féodalisme d'entreprises transnationales. Il va sans dire que Pierre-Yves Gomez, l'auteur de *L'esprit malin du capitalisme*, ne voit pas ces mutations d'un bon œil. Certaines dérives sont d'ailleurs déjà visibles aujourd'hui, comme le capitalisme spéculatif, le capitalisme de surveillance, le capitalisme algorithmique ou le capitalisme autoritaire.

Ce petit livre de 127 pages, bien écrit et bien argumenté, contribue à la critique progressiste du capitalisme. *Que sais-je ?*, associée aux Presses universitaires de France, est une collection de plus en plus reconnue dans le domaine scientifique. Ce livre peut donc être utilisé dans des écoles de commerce ou des facultés de sciences économiques où, souvent, le capitalisme est faussement présenté comme l'évolution naturelle et obligatoire de nos sociétés. Surtout, l'analyse évolutionniste qu'il utilise permet d'explorer des alternatives possibles à la sortie du capitalisme.

Thierry Pauchant

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM,
Pirate & libre !
www.ckut.ca

SCIENCE FRISSON



Frederik Peeters, *AâMA – intégrale*, Gallimard BD, 2019, 368 p.
Jancovici et Blain, *Le monde sans fin*, Dargaud, 2021, 196 p.

Cette intégrale rassemble les quatre volumes (2011 à 2014) de ce qui constitue bel et bien une fresque anticipatrice dans laquelle

Peeters parvient à un dessin épuré et sensuel, paré de couleurs sobres. Là où il se surpasse, c'est dans son usage frétilant des dispositifs narratifs graphiques et dans l'ancrage du sort de notre civilisation déroutante dans une galerie de personnages qui deviennent nôtres. Le second livre de l'essayiste, militant polytechnicien créateur du « bilan carbone » Jean-Marc Jancovici et du bédéiste interlocuteur Christophe Blain s'avère un documentaire choc sur les questions d'énergie, une étonnante mise en abîme historique des besoins exponentiels liés à notre hyperconsommation. Sidérant et fascinant, puisque le tout est fondamentalement interrelié aux changements climatiques !

POLARS À GOGO



Bruno Heitz, *Les dessous de Saint-Saturnin-Tiff'Annie*, Gallimard BD, 2022, 100 p.

Cabanes et Manchette, *Morgue pleine*, Dupuis, 2021, 103 p.

Heitz se remet au polar champêtre avec son caractéristique trait goguenard,

du noir et blanc rappelant les vieux films muets. Dans cet opus, il est question de tel ou tel travers ou encore de secrets inavouables de citoyen·nes apparemment sans histoires. Délicieusement pervers et rocambolesque que cette histoire



aussi féline que coquine ! Pour le second bouquin : un livre paru en 1973 de l'auteur Jean-Patrick Manchette, une référence du néo-polar politique français mort très jeune. Tarpon, ex-flicard, désormais privé, s'embringue dans une histoire où des factions politiques s'activent et s'entretenant allègrement. Dans le genre, les textes sont délirants ou un brin cynique : « *La chambre comportait une douche. Pour le reste, c'était sordide.* »

INCLASSABLES ?!



François Olislaeger, *Carnet du promeneur 1. Hiver*, Actes Sud BD, 2022, 47 p.

Susanna Mattiangeli et Mariachiara Di Giorgio, *Aldo et Rosa – Quand l'amitié donne des ailes*, Gallimard BD, 2022, 152 p.

Plutôt plaquette que livre, le carnet d'Olislaeger se situe à l'opposé de la démonstration savante ou des paysages exceptionnels. Au contraire, les dessins et les promenades ont été réalisés au domaine de Kerguéhennec (dans le Morbihan en France). Vinciane Despret a dit ceci d'émouvant à l'auteur : « *Tu as fait quelque chose d'une grande banalité. C'est intéressant.* ». Le promeneur regarde, s'imprègne de la nature en privilégiant l'immobilité et un regard déconcertant, celui de l'enfant peut-être. Quant à Aldo et Rosa, il s'agit d'une BD jeunesse plutôt universelle mettant en action, dans de courtes histoires de vie enfantine, un fille-garçon et un doudou improbable. Ensemble, ils conversent volontiers tout en étant invisibles aux autres. Les deux Italiennes accouchent

d'un livre aussi beau que capable de déconstruire les a priori sur lesquels on fait généralement l'impasse. Par exemple, ici, la fille-garçon revendique de ne pas porter de haut de maillot à la piscine publique puisqu'elle n'en avait pas usage l'été à la plage... Les adultes sont confrontés aux constats d'enfants qui osent, persistent et signent !

LES COULISSES D'UNE VIE



Trina Robbins, *Last Girl Standing*, Bliss comics, 2022, 232 p.

Ramon Ricart, *Tremble, Bang*, 2022, 108 p.

Publiée originellement en 2017 chez Fantagraphics, voici enfin une traduction française de l'autobiographie de celle qui est qualifiée d'« icône féministe » pour ses comics

underground. Pas que, car elle a habillé Mama Cass et Donovan, s'est saoulée avec Jim Morrison, a créé la première anthologie de comics 100 % féminine tout en étant une historienne de la BD américaine... Son livre, autocritique et franc, en découd avec le milieu misogyne et l'ordre établi. Son engagement féministe pour la cause LGBTQIA+ s'avère exemplaire. Quant au livre de Ricart, il narre son choc à se découvrir atteint du Parkinson à 47 ans. Surtout, devant l'incertitude totale, ce cheminement donne à lire la détresse autant que des rencontres qui favorisent d'oser le combat, par-delà la médecine, à mains nues – même tremblantes... Un dessin dénudé qui accentue une réalité implacable !

EN VEDETTE



Lewis Trondheim, *Par Toutatis !*, L'Association, 2022, 48 p.

Bastien Vivès, *Dernier week-end de janvier*, Casterman, 2022, 184 p.

Deux phares de la BD actuelle sortent des livres un peu étranges. Trondheim s'adonne à un délicieux et troublant pastiche d'une machiavélique

aventure d'Astérix en y parachutant son personnage fétiche, Lapinot. Ce philosophe pacifiste en prend pour son rhume tandis que le sang gicle. Quant à Vivès qui affectionne les romans graphiques de mœurs, le voilà qui semble se raconter avec un personnage pépère de bédéiste qui, lors d'un festival anodin, fait une rencontre turbulente qui le décoiffe. Et si saisir la vie en temps réel était plus important que la logique du planifié ?!

Appel de projets



Vous avez un projet structurant en éducation, santé et saines habitudes de vie, pour de l'aide humanitaire ou des causes sociales?

Notre Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) peut vous épauler dans vos projets!

Ce fonds constitué par la ristourne collective soutient également financièrement des organismes qui VOUS tiennent à cœur.

Faites-nous parvenir vos projets, vos demandes de dons ou de commandites tout au long de l'année.

Informez-vous sur notre politique d'investissement et sur la procédure pour le dépôt de vos demandes auprès de :

Sylvie Mauborgne 514-255-2973 poste 7702401



Desjardins

Caisse des Travailleuses
et Travailleurs unis



**REVUES
CULTURELLES
QUÉBÉCOISES**



**ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES**

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA

UNE FÉDÉRATION PAR ET POUR LES PROFS



*Le privé en santé affaiblit le réseau public en s'accaparant le personnel et les ressources au profit d'une minorité.
Le privé est le problème, pas la solution!*

INVESTIR ET VALORISER
UN RÉSEAU 100% PUBLIC
LA SOLUTION POUR UN ACCÈS
ÉQUITABLE AUX SOINS ET SERVICES!



UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE EN
CLASSE PARTOUT AU QUÉBEC

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

☐	Abonnement individuel	45 \$
☐	Abonnement de soutien	60 \$
☐	Abonnement individuel 2 an	85 \$
☐	Abonnement étudiant et faible revenu	30 \$
☐	Abonnement électronique	30 \$
☐	Abonnement institutionnel	70 \$
☐	Don de soutien	

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SOEP (Revue À Babord !)
Service d'abonnement
716-460 rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3B 1A7

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**



Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

Une force pour les services publics

de demain

scfp.qc.ca [SCFP-Quebec](https://www.facebook.com/SCFP-Quebec) [@SCFPQuebec](https://twitter.com/SCFPQuebec) [SCFP-Quebec](https://www.youtube.com/user/SCFP-Quebec)



Conseil central du Montréal métropolitain-CSN

www.ccmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177



zone libre

librairie indépendante • depuis 1982

262 Sainte-Catherine Est Montréal

⬇ Berri-UQÀM

www.zonelibre.ca ☎ 514.844.0756 [f](https://www.facebook.com/zone.libre)

PARTOUT AU QUÉBEC,
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

On prend parti **pour** l'éducation

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

Avoir un toit abordable, salubre,
et se sentir en sécurité, c'est
essentiel pour la santé physique
et mentale...

Parce que trop de personnes n'y
ont pas accès, nous militons pour
le droit au logement.

fiq

fiq

FIQ | SECTEUR PRIVÉ



à babord !

POUR NOUS SUIVRE, NOUS JOINDRE ET S'ABONNER
ABABORD.ORG - INFO@ABABORD.ORG